

BANK OF CANADA



Annual Report

2 0 0 0

Highlights 2000

The Canadian economy continued to expand robustly in 2000 while inflation remained low.

Productivity growth began to pick up as a result of investments in machinery, equipment, and software.

To promote greater understanding of monetary policy, the Bank began publishing a formal *Update* to its semi-annual *Monetary Policy Report*.

To make monetary policy more effective, the Bank established a new system of eight fixed dates per year for making announcements about Bank Rate changes.

The Bank stopped issuing \$1000 bank notes and began to withdraw them from circulation as part of the federal government's fight against money laundering.

In January 2001, the Bank began to issue a new series of bank notes that will stand up to the counterfeiting challenges of evolving technologies.

Bank of Canada
234 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0G9

4591

CN ISSN 0067-3587

Printed in Canada on recycled paper

Gordon G. Thiessen
Governor - Gouverneur

Bank of Canada • Banque du Canada

Ottawa K1A 0G9

26 January 2001

The Honourable Paul Martin, PC, MP
Minister of Finance
Ottawa

Dear Mr. Martin,

In accordance with the provisions of the Bank of Canada Act, I am submitting the Bank of Canada's *Annual Report* for the year 2000 and the Bank's audited financial statements as at 31 December 2000.

Yours sincerely,

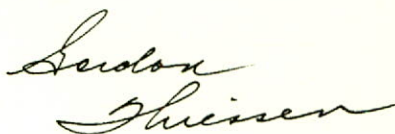
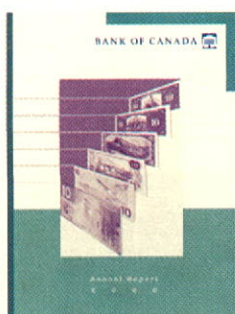
A handwritten signature in cursive script, reading "Gordon Thiessen". The signature is written in dark ink and is positioned below the typed name "Gordon Thiessen".

Table of Contents

Statement from the Governor	5
About the Bank	11
An Account of Our Stewardship	21
Monetary Policy	22
Currency	27
Central Banking Services	31
Retail Debt Services	37
Financial Summary	39
Financial Statements	43
Senior Officers	57
Regional Offices and Representatives	58
Reader Survey	59



Our cover features the images that appear on the backs of Bank of Canada \$10 notes in each series from 1935 to 2001:

- 1935 *Harvest allegory*
- 1937 *Transportation allegory*
- 1954 *Rocky Mountain peak—Mount Burgess and Emerald Lake, British Columbia*
- 1969 *Industrial scene—Sarnia, Ontario*
- 1986 *Osprey*
- 2001 *Remembrance and Peacekeeping*

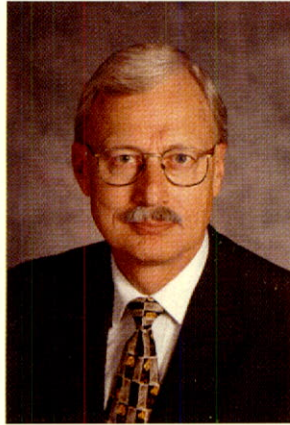


Our Commitment to Canadians

- To contribute to the economic well-being of Canadians by
 - conducting monetary policy in a way that fosters confidence in the value of money
 - promoting the safety and soundness of Canada's financial system
 - supplying bank notes that are readily accepted without concerns about counterfeiting
- To provide efficient and effective central banking and debt-management services
- To communicate our objectives openly and effectively and to be accountable for our actions



Gordon Thiessen



Statement from the Governor

Economic Performance

The Canadian economy continued its robust growth in 2000, and the trend of inflation remained low. After a difficult period for much of the 1990s, Canada's recent solid economic performance has led to rising personal incomes, growing employment, and an unemployment rate that in 2000 was at its lowest average level in 26 years.

The recent favourable performance of the Canadian economy is by no means accidental. Rather, it is a reflection of the marked improvement in our economic fundamentals that has resulted in low and stable inflation, declining levels of public debt relative to the size of our economy, and an environment that encourages Canadians to adapt to and invest in new technology. Not only have these fundamentals helped us to weather external shocks with limited negative effects, but they also provide a base for sustained economic expansion and rising standards of living for Canadians.

But there is no room for complacency. In an increasingly globalized, competitive, and interconnected world, managing a national economy has become a very complex and demanding task. We have seen evidence of this in the fallout from the world financial crisis of 1997-98, and we see it again now with the recent developments in world oil markets and the slowdown in the U.S. economy.

This is not to say that we should seek ways to insulate ourselves from what is going on outside our borders. Quite the contrary. For it is through active participation in the global economy that Canada has grown and developed over the years. So our task is to ensure that our policies, including

This Annual Report was completed on 26 January 2001 and signed by Gordon G. Thiessen. Mr. Thiessen retired on 31 January 2001 after serving a seven-year term as Governor, having contributed more than 35 years of distinguished service to the Bank.

Mr. David Dodge was appointed in December 2000 to replace Mr. Thiessen, effective 1 February 2001.



monetary policy, enable us to meet the challenges of the global marketplace and allow us to take full advantage of the many opportunities ahead.

In this, my final *Annual Report*, I would like to comment on the factors that lie behind Canada's improved economic performance and on the importance of sustaining and extending the progress we have made so far. I will also comment on some of the initiatives undertaken by the Bank of Canada in 2000 in fulfilling our responsibilities to Canadians.

Globalization

The Canadian economy is now reaping the benefits from the accelerating pace of globalization over the past decade. The trade agreements that Canada forged in the late 1980s and early 1990s have ensured our increased participation in this new, more open, more competitive international economy.

Early in the 1990s, Canadian businesses recognized the need to become more globally competitive. That process required a great deal of painful and disruptive restructuring. But, by the late 1990s, the benefits became apparent in the increasing orientation of our firms towards export markets (especially in the United States) and the resulting increase in a broad range of Canadian exports.

There is no doubt in my mind that Canada must continue to seek open international markets for goods, services, and finance. Given the size of our economy, it is only through foreign trade that we can get both the benefits of large-scale production and the stimulus to minimize costs that come from the greater competition in open world markets.

Technological change

We are in the midst of a period of major technological change. I am not just referring to developments in the so-called high-tech industries, but also the potential application of information and communications technology across a broad range of economic sectors.

The United States is clearly ahead of the rest of the world in this process. The experience of that country is a good example of the importance of technology in achieving rising productivity and incomes. Through the first

half of the 1990s, Canada lagged behind the United States in making the investments in machinery, equipment, and software necessary to take advantage of the new technology. But since 1996, there has been a surge in such investments in Canada. And it looks as if we are now beginning to see

***Sound macroeconomic policies
have been the foundation of
Canada's recent improved
economic performance.***



payoffs from those investments, in terms of a pickup in our productivity growth.

Although there are some signs of overexpansion in certain sectors of the U.S. economy (e.g., the high-tech sector), ongoing investment will still be necessary for firms to take full advantage of technological innovations. If the recent gains in productivity are to continue, Canadian companies will also need to exploit the opportunities that the application of technology provides.

Labour force training and flexibility

For Canada to benefit fully from globalization and technological change, our workforce must be flexible and open to change—able to respond to the demands of evolving markets and new technology. But, above all, Canadian workers will need to be well trained.

I mentioned earlier the improvements we have seen in terms of growth in incomes and employment. But even with an unemployment rate that is still relatively high—at just below 7 per cent—we are encountering shortages of certain types of skilled labour.

Thus, the partnerships being formed between industries and educational institutions to improve skills will be even more important in the future. And all businesses will have to devote more time and resources to training staff, if we are to avoid skills shortages that could constrain our economic expansion.

Fiscal policy

Sound macroeconomic policies have been the foundation of Canada's recent improved economic performance.

In this context, I regard the elimination of fiscal deficits—both federal and provincial—and the resulting decline in the ratio of public debt to the size of our economy, as particularly crucial.

During most of the 20 years preceding the mid-1990s' shift in budgetary policies, governments were absorbing a major part of Canadian savings. And the resulting accumulation of public debt led to high risk premiums in our interest rates which, in turn, discouraged the investment in equipment and technology that was necessary to increase productivity.

Prudent fiscal policies have been an important factor contributing to the low interest rates and the more stable financial markets that underlie our recent favourable economic performance. These policies must stay sound.

One of the results of adopting an explicit inflation target has been an increase in the transparency of monetary policy and in the Bank's accountability with respect to the conduct of monetary policy.



But if our economy is to function efficiently in the future, it is also necessary to find the levels of taxation that will encourage innovation and entrepreneurship and, at the same time, provide the levels of government services that meet the needs of Canadian society at a time of rapid change.

Monetary policy

While the four factors I have already discussed have been, and will remain, important in promoting rising incomes and employment in Canada, it is through a fifth key factor—monetary policy—that the Bank of Canada makes its contribution to economic performance.

A policy of low and stable inflation is fundamental in helping the Canadian economy perform well and achieve its potential. Over the past nine years, the Bank of Canada has kept inflation at an average rate of close to 2 per cent.

This period of low inflation has not been free of economic shocks. But Canada's low-inflation environment, coupled with a flexible exchange rate, has enabled our economy to adjust to these disruptions better than in the past and to operate with the confidence that interest rates will remain relatively low. Moreover, Canadians have been able to make decisions to spend, save, and invest with a greater degree of certainty, knowing that the Bank will do whatever is necessary to preserve the future value of their money. And low inflation has encouraged businesses to operate more efficiently and pay greater attention to cost control.

The Bank of Canada's Approach to Monetary Policy

Part of the reason for the Bank's success in keeping inflation low and stable was the adoption of explicit inflation-control targets in 1991.

Over the past six years, the target has been to hold the trend of inflation inside a range of 1 to 3 per cent. The Bank has succeeded in meeting that target.

A necessary ingredient in a monetary policy approach that is focused on inflation-control targets is a flexible exchange rate. Over the past couple of years, the merits of different exchange rate regimes have been debated in Canada, and the Bank has been an active participant, pointing out the benefits of exchange rate flexibility.

One of the results of adopting an explicit inflation target has been an increase in the transparency of monetary policy and in the Bank's accountability with respect to the conduct of monetary policy.

As I look back over my term as Governor, the initiatives that the Bank has taken to become more open and to communicate more effectively have,



to my mind, been among the most important improvements in the conduct of Canadian monetary policy.

What we have learned in the process is that greater openness makes for a more effective response to monetary policy by financial markets. Moreover, when making plans for the future, the general public is better able to take monetary policy into account when the central bank is as open as it is today.

Inflation targets have also enhanced the Bank's accountability. Once a precise objective is set for monetary policy, it is easier to hold the Bank accountable for its success in meeting that objective. In addition, the more accountable the Bank is about the conduct of monetary policy, the more determined it will be to clarify the factors influencing the inflation rate and the ability of monetary policy to respond to those factors. My experience has been that, with the inflation-targeting approach, discussions with Parliament, the press, and the general public have become more positive and helpful.

I cannot stress enough the importance of the current, more effective, process of accountability. Like many other central banks around the world, the Bank of Canada has a significant measure of autonomy. This autonomy helps to ensure that monetary policy is insulated from short-term pressures and can be focused on the medium-term objective of inflation control. However, an autonomous central bank does not rest comfortably within a democratic framework unless the objectives of monetary policy are clear and the central bank can be held accountable for achieving them. That is exactly the role played by the Bank's inflation-control targets.

Recent Initiatives at the Bank of Canada

I would like to draw attention to three important new initiatives taken by the Bank in the past year that are explained in greater detail later in this *Report*.

The first is the initiative to announce changes in the Bank Rate on eight pre-established dates during the year, except in extraordinary circumstances. By removing the uncertainty about the timing of interest rate changes, the Bank hopes to focus greater attention on the economic and financial situation in Canada and to increase the frequency of its communications in order to help the markets and the public anticipate the direction of policy.

The second is the initiative to outsource the systems and operations support for Canada Savings Bonds and other retail debt instruments issued by the federal government. This is an area that is quite different from the Bank's other responsibilities, and it demands skills and experience that are



not readily developed in a central bank. We are currently engaged in negotiations with potential suppliers to outsource this part of our operations. If successful, the Bank will retain its role as fiscal agent in this area but will be mainly managing the relationship with the outsourcing supplier. Any such arrangement will need to meet a number of criteria, including cost-effectiveness and high standards for client service.

The third important initiative I would like to mention is the production of a new series of bank notes that will stand up to the counterfeiting challenges we may face in the future from the widespread use of computer technology. A detailed announcement of the themes for the new notes and the launch of the new \$10 note took place in January 2001. The new \$5 note is scheduled to be issued later this year, and the higher denominations will follow over the next two to three years.

This *Report* provides a full account of all the Bank's responsibilities. As always, it is the staff of the Bank who deserve recognition for their role in fulfilling those responsibilities. I would, therefore, like to thank them for their hard work and for the support they have given me, not only this past year, but throughout my term.



What the Bank Does

The Bank of Canada's primary responsibilities, as set out in the Bank of Canada Act, are grouped into four broad areas.

Monetary Policy

The Bank's most important responsibility is monetary policy. The goal of monetary policy is to preserve the value of money by keeping inflation low and stable. In doing so, monetary policy contributes to better economic performance and rising living standards for Canadians.

Currency

The Bank issues Canada's bank notes. This involves note design (with particular emphasis on anti-counterfeiting features) as well as responsibility for ensuring the printing and distribution of new bank notes and the replacement of worn notes.

Central Banking Services

The Bank promotes a safe and sound financial system in Canada and provides funds-management services to the federal government. To promote a sound financial system, the Bank oversees and provides services to the major clearing and settlement systems through which financial assets are transferred and payment obligations are processed. As the federal government's banker, the Bank provides advice on managing the public debt, handles new borrowings, maintains bondholder records, and makes payments for interest and debt redemption. It also manages the government's foreign exchange reserves. As well, the Bank holds

unclaimed balances and helps people reclaim their money.

Retail Debt Services

Millions of Canadians hold Canada Savings Bonds and other debt instruments issued by the federal government. While management of this program is under the direction of Canada Investment and Savings, an agency of the Department of Finance, the Bank is responsible for maintaining debt registers and for servicing the accounts of debtholders. In 2000, the Bank issued a Request for Proposal to outsource the operations and systems support for the program.

International Activities

In an increasingly interconnected world, the Bank of Canada's work has many international aspects.

Bank staff:

- participate in international working groups concerned with developments in the world economy and financial systems
- work closely with other central banks
- advise Canadian government agencies on international economic and financial issues
- contribute expertise to technical assistance programs for developing countries, particularly in the use of an inflation-targeting framework for monetary policy

How the Bank Works

The Bank's responsibilities are carried out by approximately 1,800 people working on a regular, temporary, or contractual basis in 11 departments at headquarters in Ottawa and in 5 regional offices across Canada.

Our People

Bank of Canada employees know that they are part of an important public institution and contribute to its success with their expertise in a wide range of areas, from economics to bank note production. The Bank strives to create a work environment that attracts and retains the best employees to meet our responsibilities as Canada's central bank.

A strategy for information and communications technology was completed this year to ensure that our employees continue to have up-to-date equipment to support their work and facilitate global sharing of information.

An essential element of the work environment at the Bank is our commitment to diversity in all its dimensions. Progress has continued towards enhancing the bilingual environment and increasing the representation of groups designated under the federal government's employment equity program. Sixty per cent of staff and about 75 per cent of managers are now functionally bilingual. The Bank's aim is to have all managers reach a fully functional level of bilingualism.

Promoting diversity also includes encouraging new ideas and creative approaches to work challenges, and this is fostered through open and honest communications. This year, special

attention was given to leadership development, succession planning, and compensation issues that will support the Bank's short- and longer-term staff requirements.

A review of the Bank's business lines confirmed our strategic focus on the three core activities: monetary policy, currency, and central banking services. With the review of the retail debt function, including the initiative to outsource back-office operations, the corporate services departments are examining their future direction.

Changes in the mix of staff continued the trend of the last several years. The number of administrative personnel declined, while the number of professionals increased, and a significant number of contract and temporary staff continued to support various business lines. The trend of an increasing proportion of professional staff is expected to continue and, indeed, accelerate as the Bank becomes a more focused organization.





Communications and Accountability

Over the past several years, the Bank of Canada has tried to increase public awareness and understanding of the role it plays in setting monetary policy, as well as of the work it does in designing and distributing Canadian bank notes and in promoting a safe and sound financial system.

To this end, the Bank has increased the number of key monetary policy publications it issues. The *Monetary Policy Report Update* now supplements the full *Monetary Policy Report*, providing quarterly analysis of the Bank's views on inflation and economic growth.

In 2000, the Bank established a system of eight pre-determined dates to announce changes to the Bank Rate. The press releases accompanying each announcement add another element to the stream of monetary policy communications.

Readership Survey: *Bank of Canada Review*

The quarterly *Review*, one of the Bank's key publications, contains articles on topics of economic and financial interest, as well as speeches and conference summaries. The Bank surveyed the *Review's* readership in 2000, one year after a major change in its format. Respondents rated the *Review* at 3.8 out of 5 on their interest in the topics and 3.9 out of 5 on the rigour of the economic analysis. Eighty-eight per cent felt that the technical level of the articles was about right.

As part of the continuing effort to promote awareness of the Bank's work, senior officials have stepped up their visits to all regions of the country. In 2000, this involved seven major speeches by the Governor and close to 30 public speeches and more informal meetings by the Senior Deputy Governor and five Deputy Governors. These contacts supplement the work done by staff in five regional offices who keep in touch with local groups and associations to share information on the economy and on monetary policy.

The Bank oversees Canada's major clearing and settlement systems. To make the public more aware of the important role it plays in this area, the Bank's Web site will soon provide comprehensive information on these activities.

The Bank is also responsible for designing and producing Canada's bank notes, and it realizes that an informed public is the best defence against counterfeiting. Over the past several years, the Bank has refined and expanded its currency-education program to increase awareness of the key security features on genuine bank notes. This work intensified in preparation for the introduction of a new bank note series.

The Bank is using the latest information technology to become more accessible to the Canadian public. Its Web site (www.bankofcanada.ca) offers a vast amount of material, including speeches, press releases, explanatory notes on monetary policy and bank notes, as well as detailed statistical information. In 2000, the Web site was ranked second among 24 central-bank sites reviewed by Lombard Street Research in London because of its "accessible and educational approach." Since that rating, the site has undergone a major upgrade and expansion.



Corporate Governance

Board of Directors

The Bank of Canada Act sets out responsibilities for the Board of Directors and for the Governor. The Board is responsible for general oversight and has specific duties related to finance, human resources, and overall administration, while the Governor is responsible for monetary policy and the other businesses of the Bank. Over time, an extremely close collaboration between management and the Board has developed, and this has contributed to the smooth administration of the Bank.

The Board of Directors is composed of 12 Directors from outside the Bank plus the Governor, who is the chairman, and the Senior Deputy Governor. The Deputy Minister of Finance sits on the Board as a non-voting member. The outside Directors come from across Canada and provide an important link to the various regions of the country. Directors are appointed for three-year terms and may be reappointed.

Board Stewardship in 2000

An important aspect of the Board's stewardship was its contribution to the development of the strategic initiatives the Bank will pursue. During 1999, the Board oversaw a process, led by management, that identified the key challenges, including those arising from the changing technological and international environment, that would influence the Bank's core businesses in the future. In response to these challenges, management presented to the Board a number of strategic initiatives in 2000 including the enhanced communication of monetary

policy and an increased focus on core responsibilities.

As part of its general oversight of the Bank, the Board has focused, over the last several years, on ensuring that the Bank has a working environment that continues to attract and retain high-quality staff. Important improvements to the total compensation regime, including the move to a performance-based pay system, were introduced, as were improvements to other aspects of the working environment, such as clearer delegation of authority and a greater commitment to employment equity and bilingualism. Another priority of the Board over the last two years has been the selection of the Bank's management team. In 1999, the Board approved several rounds of promotions and rotations to increase the depth of the executive management team, including changes to the Governing Council. In 2000, the Board approved a number of promotions and rotations at the entry level of senior management and took steps to prepare the next level of managers to move into senior positions in preparation for retirements at senior levels. New positions were created in Montreal and Toronto and brought into the executive management team.

During the year, the Directors also completed the most important step in succession planning by choosing a new Governor. In May, Governor Gordon Thiessen announced his intention to retire at the end of his term on 31 January 2001. The Directors conducted a comprehensive review of candidates and appointed David Dodge for a seven-year term. The appointment was approved by the Government of Canada through Order-in-Council on 20 December 2000.



The Board of Directors

Harold H. MacKay
Regina, Saskatchewan

Lead Director
Chair, Corporate
Governance Committee
Executive Committee



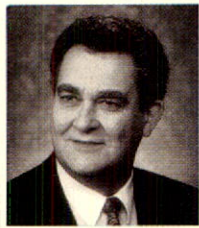
James S. Hinds
Sudbury, Ontario

Audit Committee
Chair, Premises
Committee



Winston Baker
St. John's, Newfoundland

Corporate Governance
Committee



Barbara Hislop
Vancouver,
British Columbia

Audit Committee
Human Resources
and Compensation
Committee



Kit Chan
Calgary, Alberta

Human Resources and
Compensation Committee
Premises Committee



Gordon Thiessen
Governor and Chairman
Executive Committee



Aldéa Landry
Moncton,
New Brunswick

Chair, Planning and
Budget Committee
Premises Committee



Walter Dubowec
Winnipeg, Manitoba

Chair, Audit Committee
Corporate Governance
Committee
Executive Committee



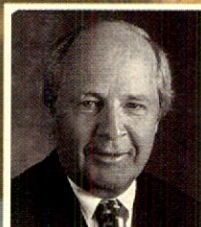
J. Spencer Lanthier
Toronto, Ontario

Audit Committee
Human Resources
and Compensation
Committee



Daniel F. Gallivan
Halifax, Nova Scotia

Audit Committee
Premises Committee



Malcolm Knight
Senior Deputy Governor
Executive Committee



Paul Massicotte
St-Laurent, Quebec

Chair, Human
Resources and
Compensation
Committee
Premises Committee



Raymond Garneau
Westmount, Quebec

Corporate Governance
Committee
Executive Committee



Barbara Stevenson
Charlottetown,
Prince Edward Island

Audit Committee
Human Resources
and Compensation
Committee



Kevin Lynch
Deputy Minister of Finance
(Ex officio)
Executive Committee





Although the Board is not responsible for the conduct of monetary policy, as part of its oversight responsibility it has an interest in the effectiveness of the monetary policy formulation process—the standards employed in the gathering of information, the quality of both the staff and of the analysis they use. To gain one perspective, the Directors met in private session with the Visiting Special Adviser, Daniel Racette, an outside academic who worked with Bank management for a one-year period. For an additional comparison, Directors met privately with representatives from the International Monetary Fund. In both cases, Directors were impressed with the assessment of the Bank's monetary policy staff and processes.

As the Bank's strategic initiatives were implemented during the year, the Board kept them under review. One of these initiatives involved the outsourcing of the operations and systems support for the retail debt program. The Board appointed a group of Directors to monitor and advise on all aspects of the progress of this important reorganization. The Board also formed an ad hoc committee to examine the status of the staff pension fund.

Board Governance Practices

Over the years, the Board has adopted best governance practices from the public and private sectors. To continually incorporate practices appropriate to the Bank, the Board created a Corporate Governance

Committee in 1996. The committee is composed of four outside Directors, one of whom is chosen by the Board to be Chair and Lead Director. The committee assesses all aspects of governance and makes recommendations for changes to the Board. Along with the chairs of the other Board committees, the Corporate Governance Committee reviewed and revised the terms of reference of each committee during 2000. As a general practice, the Lead Director and the Chair of the Human Resources and Compensation Committee meet at the end of the year with the Governor and Senior Deputy Governor to review their performances and to discuss objectives for the coming year. The Corporate Governance Committee also coordinates the views of Directors with regard to the annual evaluation of the Deputy Governors.

As a further step in ensuring that the Board operates independently of management, the Lead Director chairs a private session of outside Directors after each Board meeting. At the end of the year, Directors conducted an evaluation of the Board's performance and concluded that it was fully exercising its stewardship of the Bank's affairs.

Directors are paid according to a fee structure recommended by the government and approved by Order-in-Council. For 2000, the total remuneration to all Directors was \$216,000.



Governing Council

The Governor, the Senior Deputy Governor, and five Deputy Governors sit on the Governing Council, which takes collective responsibility for the Bank's

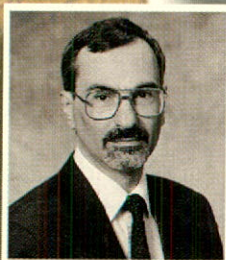
affairs. This includes formulating and implementing monetary policy as well as dealing with broad organizational and strategic issues.

Gordon Thiessen
Governor
Chairman of the
Board of Directors



Malcolm Knight
Senior Deputy Governor
Chief Operating Officer

Pierre Duguay
Deputy Governor
Domestic economic
issues /
Bank notes



Charles Freedman
Deputy Governor
Financial institutions /
Clearing and settlement
systems

Paul Jenkins
Deputy Governor
International economic
and financial issues /
Public communications



Tim Noël
Deputy Governor
Financial markets



Sheryl Kennedy
Deputy Governor
Corporate services /
Retail debt



In 1999, the Governing Council, together with the Board of Directors, developed a strategic plan in response to such factors as globalization, technological change, changing workforce requirements, and a desire for greater transparency in monetary policy.

In 2000, the Governing Council began the process of implementing the plan through a number of initiatives discussed throughout this *Report*. Two of the most important initiatives were the adoption of a procedure for announcing monetary policy decisions according to a pre-announced schedule and the decision to move major portions of the administration of the retail debt operations to an outside service-provider. Other initiatives included an increased concentration on aspects of financial stability and an increased involvement in international developments. The implementation of the strategic plan will further the thrust towards a central bank that is focused on its most essential responsibilities.

In addition to their collective responsibility for the affairs of the Bank, members of Governing Council are responsible for specific departments and head up different Bank-wide initiatives.

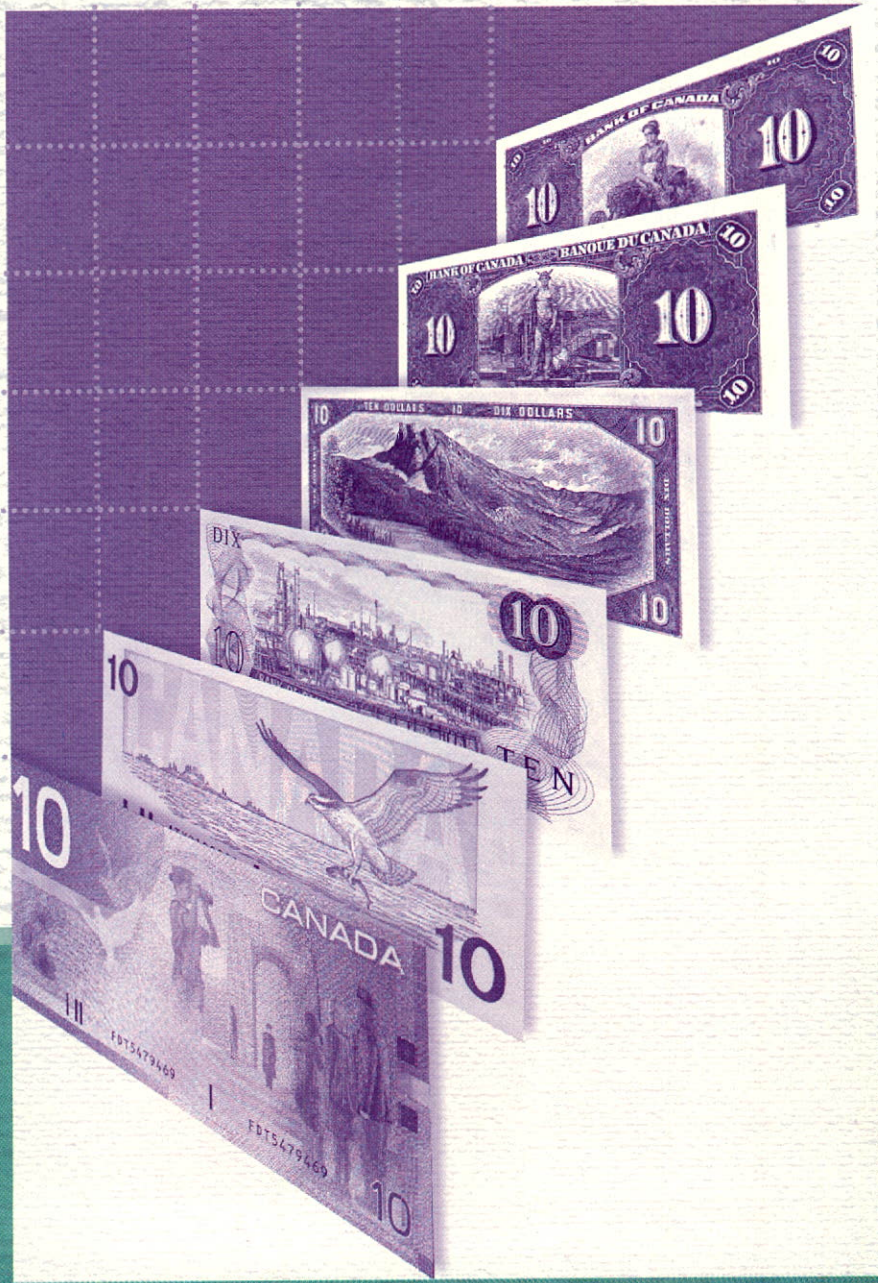
The Management Forum

Consisting of the Governing Council, Advisers, and Department Chiefs, the Management Forum meets regularly to exchange information on general management issues and to review policy proposals. This group plays a key role in

medium-term planning by helping to identify strategic issues and priorities. The members also have important individual management responsibilities. The Advisers assume responsibility, under the direction of a member of Governing Council, for particular areas of research or administration. A Visiting Special Adviser, usually from a Canadian university, joins the Bank on a one-year contract to advise management and to work with staff on special studies that further the Bank's research agenda.

The Bank's operations are organized into 11 departments and the Department Chiefs are responsible for the operations in their own areas and for ensuring that the policies and values of the Bank are implemented. Agreements established between Department Chiefs and a member of Governing Council set out the results expected and establish financial constraints for each department.

The management of the Bank also operates through review committees that bring a wide range of views to the table. The Monetary Policy Review Committee advises Governing Council in their formulation of monetary policy and plays an important role in the assessment of economic conditions during the process leading up to the decision taken on each fixed announcement date. The Financial Stability Review Committee, created in the second half of 2000, advises Governing Council on domestic and international issues affecting the stability of the Canadian financial system.





Monetary Policy

The goal of the Bank's monetary policy is to contribute to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low and stable. To do this, the Bank strives to keep the trend of inflation, as measured by the consumer price index (CPI), within a target range of 1 to 3 per cent. This range is established jointly with the government under an agreement that continues to the end of 2001. An announcement on the target for monetary policy will be made by that time.

The stronger growth performance of the Canadian economy in part reflects the authorities' commitment to sound monetary and fiscal policies, which have brought about a marked improvement in economic fundamentals. This has been manifest in continued low inflation. . . .

*OECD Economic Surveys:
Canada (2000)*

The Bank of Canada implements monetary policy by changing the Bank Rate, the minimum interest rate it charges on loans to financial institutions. The Bank Rate influences other short-term interest rates and other rates of return, as well as the exchange rate of the Canadian dollar. The influence on inflation from a change in the Bank Rate comes only

indirectly and is usually felt over a period of 18 to 24 months. To keep its focus on underlying inflation, the Bank closely follows a measure of core consumer prices.

CPI: Why *core* and *total*?

The inflation-control targets are expressed in terms of the year-over-year rate of increase in the total CPI. This is the best available measure of the changes in the cost of living for most Canadian households. Although the targets are specified in terms of the total CPI, the Bank uses the core CPI (CPI excluding food, energy, and the effects of changes in indirect taxes) as the basis for policy actions. Core CPI inflation is, therefore, the operational target for monetary policy.

Many of the short-run movements in the total CPI are caused by fluctuations in food and energy prices that cannot be offset by monetary policy since the effects of policy are spread over longer periods. By removing these transitory influences, core CPI inflation provides a better measure of the underlying trend in inflation and is, therefore, a more appropriate guide for policy.

Provided fluctuations in food and energy prices have only temporary effects on inflation, the total and core measures of the CPI would move in a similar fashion over the medium term.



Meeting the Inflation Target

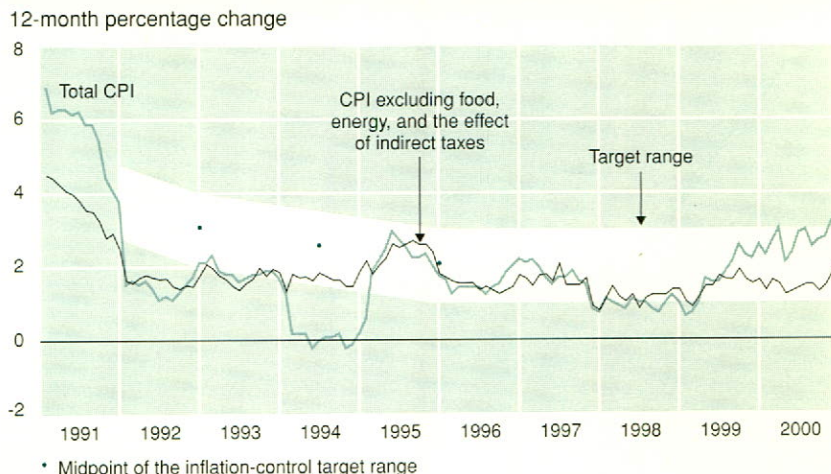
The Bank's core measure of inflation remained around 1.5 per cent for most of 2000 before rising to 1.9 per cent in December. The overall consumer price index tended to rise by between 2.5 and 3.2 per cent on a twelve-month basis for most of 2000, pushed up by higher prices for gasoline, natural gas, and fuel oil.

Despite the rise in these energy prices, average private sector forecasts for the CPI have remained near the centre of the Bank's inflation-control target range, at around 2.4 per cent for 2001 and 2.0 per cent for 2002.

Longer-term expectations of inflation, as represented by surveys of forecasters, also remained near the midpoint of the Bank's target range. Another measure of longer-term expectations, the yield spread between conventional and inflation-indexed bonds, ended the year near the midpoint.

After growing by 4.5 per cent in 1999, the Canadian economy posted another impressive performance in 2000. It grew by close to 5 per cent, while the unemployment rate averaged 6.8 per cent, the lowest annual average since 1974. The economy benefited from strong U.S. demand, which supported rapid growth in Canadian exports in the first half of the year. Rising employment and a high level of consumer confidence boosted household spending. This strong momentum pushed the Canadian economy near capacity levels. Thus, the Bank Rate was raised by one percentage point in the first half of the year to contain future inflation pressures. Towards the end of the year, global economic expansion slowed, reflecting primarily a sharp slowdown

Consumer Price Index



in the U.S. economy. The Bank held the Bank Rate constant at 6.0 per cent on 5 December 2000, its first fixed announcement date, and lowered it to 5 3/4 per cent on its 23 January announcement date.

Promoting an Understanding of Monetary Policy

A number of new initiatives were taken in the past year to improve the public's understanding of the reasoning behind the Bank's actions.

In August 2000, the Bank began publishing a formal *Update* to its semi-annual *Monetary Policy Report*. Available as a stand-alone document and on the Bank's Web site, the *Update* is published each February and August to ensure a continuous quarterly flow of information.

The Bank announced that, beginning on 5 December 2000, Bank Rate changes would be set on eight pre-established dates per year, except in extraordinary circumstances. A press release giving the reasons behind the decision about the Bank Rate will be published at 9 a.m. on each fixed date,



Reasons for Fixed Announcement Dates

The Bank expects that fixed announcement dates will help to make monetary policy more effective. Fixed dates will remove the uncertainty in financial markets about the timing of Bank Rate changes. They should also focus greater attention on the economic and monetary situation in Canada; underscore the medium-term perspective that underlies monetary policy; and increase the Bank's transparency, accountability, and ongoing dialogue with the public. This should contribute to better public understanding of the factors influencing monetary policy and increase the public's ability to anticipate the direction of policy.

which will typically be a Tuesday. Four times a year, the *Monetary Policy Report* or the *Update* will be released about two weeks after the Bank Rate announcement.

In February 2000, the Bank of Canada announced new senior positions in the Financial Markets Department in Toronto and Montreal. These positions will contribute to the Bank's objectives of enhancing the openness and transparency of monetary policy and promoting well-functioning financial markets.

Staff in the Bank's five regional offices maintain contact with provincial governments, industries, educational institutions, and the general public. Their quarterly surveys of firms and associations provide important input for the Bank's analysis of the Canadian economy. Regional staff assist the

Governing Council and the Directors with their communications activities across Canada. This year, the Bank's Board of Directors held one of their meetings in Calgary. An extensive program of outreach activities was organized around the Board meeting, and this allowed for two-way communication between Bank officials, industry, and local governments on economic and monetary policy issues. These activities were just one example of the outreach program across the country.

Carrying Out Research and Analysis

Research and analysis provide the foundation for formulating and implementing monetary policy. In carrying out their research, Bank economists find it very useful to meet with other researchers at conferences and seminars, as well as over the Internet. The Bank is also increasing its efforts to form partnerships with academics, research institutes, and foreign central banks.

The nature of the inflation targets themselves is an important element in the formulation of monetary policy. Since the Bank's current agreement with the government expires at the end of 2001, one research priority in 2000 was an in-depth examination of the issues involved in choosing a target rate of inflation for monetary policy. To aid in this process, a seminar on price stability was held in June, focusing on issues related to the rate of inflation to be targeted as well as to the specific design of the targets. The seminar papers, which are posted on the Bank's Web site, will be published shortly.

The Bank also hosted a conference to revisit the case for flexible exchange rates. Motivated largely by the introduction of

the euro in 1999 and by the recent collapse of fixed exchange rate systems in many emerging-market economies, the conference was also an opportunity to recognize the adoption of a floating rate by Canada 50 years earlier. Papers presented at the conference examined and compared the effects of various exchange rate regimes on macroeconomic performance and financial market stability in both developed and emerging-market economies. These papers are also posted on the Bank's Web site and will be published later this year.

The Bank's annual conference for 2001 will examine financial markets structures with a focus on liquidity and the dynamics of price movements.

The Bank has been working closely with Statistics Canada to construct a new quarterly labour-compensation index that will give us a better picture of compensation trends.

The Bank has been represented on the advisory committees for a number of

conferences that dealt with productivity growth and the standard of living. The Bank also hosted a workshop on advances in macroeconomic model-building. Attended by representatives of 12 central banks, this workshop allowed modellers to present their recent work and to obtain feedback. The Bank also participated in a staff exchange with the Bank of England in the financial markets area. Views on the inflation-targeting framework were exchanged with other inflation-targeting central banks through various means, including a meeting in London organized by the Bank for International Settlements.

Assessing International Developments

Both the Canadian economy and its financial markets are very open to international influences. Understanding and interpreting foreign developments is therefore extremely important. To that end, Bank officials participate in many international groups, where significant

developments in the world economy are discussed. These include working parties and committees of the Organisation for Economic Co-operation and Development, the meetings of G-10 central bank governors, regular meetings held at the Bank for International Settlements, and meetings of the G-7, G-10, G-20, and the International Monetary and Financial Committee.

Until a couple of years ago, the inflation-targeting framework for monetary



PHOTO: DWAYNE BROWN

An outreach activity at Mount Royal College, Calgary



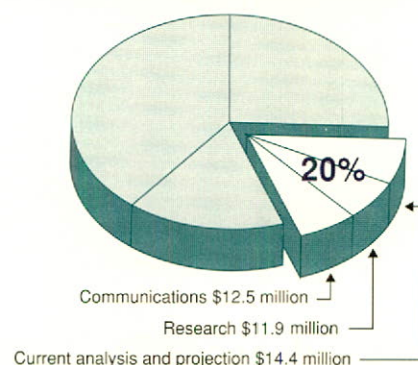
policy with flexible exchange rates had been used primarily in industrial countries. There has since been enormous interest in that framework from various emerging-market economies, especially those who have had to abandon fixed exchange rates. By the end of 2000, a number of emerging-market economies (such as Brazil, Chile, Poland, and South Africa) had adopted inflation targets. Other countries, such as Peru and Thailand, are actively considering such targets as the basic framework for monetary policy. The discussion of inflation targeting in these and other countries has raised the demand for technical assistance from the Bank of Canada, especially on issues regarding the policy framework and econometric modelling.

Operating Expenses

Operating expenses for the monetary policy function in 2000 were relatively unchanged from 1999 levels. The Bank spent \$38.8 million in 2000 (approximately 20 per cent of its total operating

expenses) on formulating and implementing monetary policy. There were increases in the resources devoted to assessing international economic and financial developments and their implications for Canadian monetary policy as well as implementing a more systematic and integrated approach to communicating monetary policy. However, these increases were offset by reductions in other areas, including computer systems costs, mainly due to the completion in 1999 of year-2000 testing and modification.

Monetary Policy Activities as a Proportion of Total Bank Expenses



Canada's Flexible Exchange Rate

During the past two years, there has been an active debate in Canada about the possible advantages of an alternative exchange rate system. Attention has focused, in particular, on the prospective benefits of a monetary union or common currency regime between Canada and the United States. The Bank of Canada has been actively engaged in this debate, examining the advantages and disadvantages of different regimes.

While a fixed exchange rate or common currency might provide some benefits in terms of lower transactions costs and reduced exchange rate uncertainty, the evidence indicates that the macroeconomic benefits of a flexible exchange rate still dominate.

As long as Canada wants to pursue separate economic policies that are suited to its own circumstances and that require differing monetary conditions, the shock-absorber element of a floating currency serves the country well.

Currency

Every day, Canadians make millions of transactions using bank notes. They rely upon the Bank of Canada to provide a sufficient supply of quality bank notes that are secure against counterfeiting.

Launching the New Note Series

In January 2001, the Bank launched a new series of bank notes, entitled *Canadian Journey*, to further enhance the security of Canada's currency.

The first note in the new series—a \$10 note—went into circulation in January 2001. The \$5 note will be issued later in 2001, and the remaining denominations (\$20, \$50, and \$100) will be introduced over the next two to three years.

The last Canadian note series was introduced 16 years ago. Since then, major technological developments in bank note production have made it possible to incorporate improved security features into paper currency. These new features come at a time when affordable high-resolution colour copiers, inkjet printers, and computer scanners have increased the potential for counterfeiting.

The new series of bank notes contains security features developed in co-operation with bank note printing companies, law-enforcement agencies, and leading note-issuing authorities around the world.

The new notes also include a durable tactile feature that greatly improves the ability of blind and vision-impaired persons to recognize different denominations.

The Bank consulted Canadians across the country to ensure that the designs chosen for the new notes—the

first to be designed entirely in Canada—reflect Canada's culture, history, and achievements.

Themes for the New Note Series

\$5	Children at Play
\$10	Remembrance and Peacekeeping
\$20	Arts and Culture
\$50	Nation Building
\$100	Exploring and Innovating

The Bank also worked closely with financial institutions and equipment manufacturers to ensure that the new notes will not require major changes to note-handling facilities and equipment.

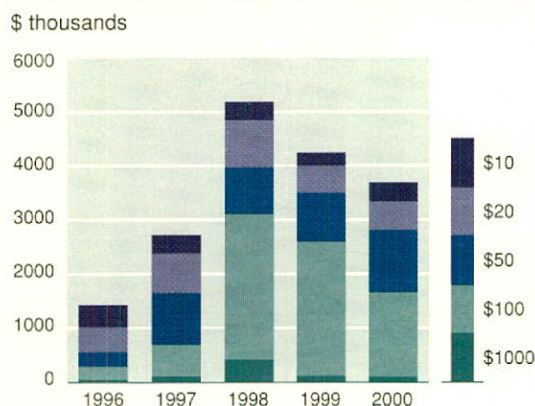
New bank note technology and security features are a powerful defence against counterfeiting. Accordingly, during 2000, the Bank continued to pursue its program of research and development on bank note technology and security, even as it prepared to launch new notes. It is expected that this research will result in new or additional security features that could be incorporated during the life of the new note series. The research is also aimed at improving the overall durability of notes, thereby increasing the cost-effectiveness of bank note production.



The Incidence of Counterfeiting

Counterfeiting remains at relatively low levels in Canada—only a very small fraction of the total value of bank notes in circulation.

Value of Counterfeit Bank Notes Found in Circulation



After rising sharply in 1998 to just under \$5.2 million, owing largely to a substantial increase in the number of counterfeit \$100 notes, the value of counterfeit notes found in circulation fell to some \$4.2 million in 1999 and to about \$3.7 million in 2000 out of a total of notes in circulation of almost \$37 billion at year-end. This reduction reflects declines in the counterfeiting of \$20 and \$100 notes and is attributable, to some extent, to the growing effectiveness of the Bank's currency-education program.

In the current series, counterfeit notes are readily distinguished from genuine notes by an absence of the gold-to-green colour shift in the Optical Security Device—the shiny rectangle in the upper left-hand corner of genuine \$20, \$50, \$100, and \$1,000 notes. Counterfeit notes also lack other security features

Counterfeit bank notes can best be detected by comparing them with genuine notes.

found on genuine bank notes, such as the raised ink used in the portraits and the green dots or planchettes that can be peeled off.

For more information about the security features on genuine bank notes, telephone **1-888-513-8212** or visit our Web site at **www.bankofcanada.ca/banknotes**.

The Bank works closely with the Royal Canadian Mounted Police (who are responsible for the enforcement of Canada's anti-counterfeiting laws) to monitor and analyze counterfeiting in Canada. This monitoring and analysis provides valuable support to counterfeiting investigators and to the Bank's own currency-education program.

Currency Education

The most effective defence against counterfeiting is an informed public that can readily recognize the security features found on genuine bank notes.

In 2000, the Bank broadened the scope and increased the effectiveness of its currency-education program. Bank staff made some 260 presentations to cash handlers in the retail and financial services sectors, to business and civic groups, to educational institutions, and to law-enforcement agencies to increase their awareness of the key security features of genuine bank notes. Many of the presentations were made to new audiences, some in areas of the country that had not previously been visited by Bank staff. In addition, Bank staff actively



sought out audiences—for example, the managers of retail outlets—who could pass their newly acquired knowledge on to others.

The presentations were complemented by media interviews, by the information services provided directly through the 1-888 telephone line and the Bank's Web site, by the distribution of posters, leaflets, training videos, and an information kit designed specifically for the retail sector and law-enforcement agencies, and by programs provided through the Bank's Currency Museum.

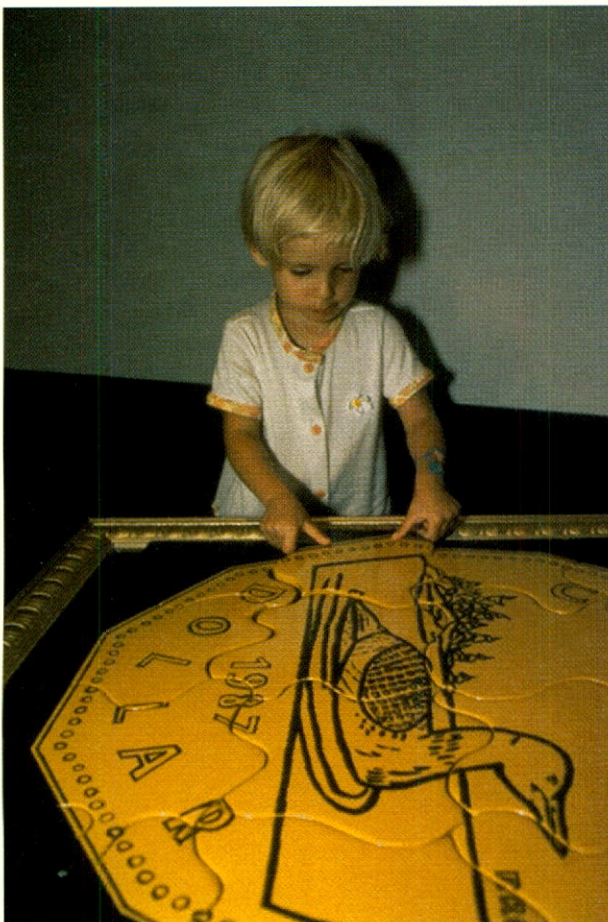


PHOTO: DAVID BARBOUR

*There's something for everyone
at the Currency Museum.*

The Currency Museum

The year 2000 marked the twentieth anniversary of the opening of the Currency Museum.

The museum has its origins in initiatives that were taken by the Bank in the late 1950s and early 1960s to develop a definitive collection of Canadian coins, tokens, paper money, and historical financial documents—something that did not exist at the time—and to make the collection accessible to the general public.

The collection, which was designated as the National Currency Collection in 1975, has grown through loans, gifts, and purchases over the years. It now comprises some 100,000 individual items, including representative collections of ancient and medieval coins as well as modern coins and paper money from many countries.

Items from the National Currency Collection have appeared on the cover of the *Bank of Canada Review* since 1972 and on the cover of the *Monetary Policy Report* since that publication was first issued in 1995.

Since it opened in December 1980, the Currency Museum has welcomed some 680,000 visitors and has served as a model for central bank museums in other countries.

The mission and operations of the Currency Museum have evolved over the years, in line with trends within the museum community at large. Over the next several years, the museum will make the treasures of the National Currency Collection more readily available to Canadians in all regions of the country through Web-based programs and exhibits on Canada's numismatic heritage and on the roles and responsibilities of the Bank.

International Involvement

Counterfeiting is an international threat. A coordinated international response is becoming increasingly important to the Bank's ability to supply bank notes that are readily accepted without concerns about counterfeiting. Accordingly, the Bank is actively involved in a number of international initiatives with other central banks, note-issuing authorities, and equipment manufacturers and suppliers. These activities range from providing a forum for the exchange of views on all aspects of the design, production, and distribution of bank notes to the co-operative development, assessment, and implementation of bank note technology and security features.

Withdrawing the \$1,000 Note

Effective 12 May 2000, the Bank stopped issuing \$1,000 bank notes and began to withdraw them from circulation as part of the federal government's fight against money laundering and organized crime.

The \$1,000 notes are being withdrawn over time with the help of financial institutions, which have been asked to return the notes to the Bank as they are deposited or exchanged by the public. All \$1,000 notes returned to the Bank are destroyed, and the Bank has taken steps to ensure that an adequate supply of bank notes of lower denominations is available to replace the discontinued notes. The \$1,000 note remains legal tender.

At the end of April 2000, there were about 3.5 million \$1,000 notes in circulation, representing less than 0.4 per cent of the total number of all notes in

circulation but some 10.9 per cent of the value. Between May and December 2000, 711,222 \$1,000 notes were returned to the Bank and destroyed.

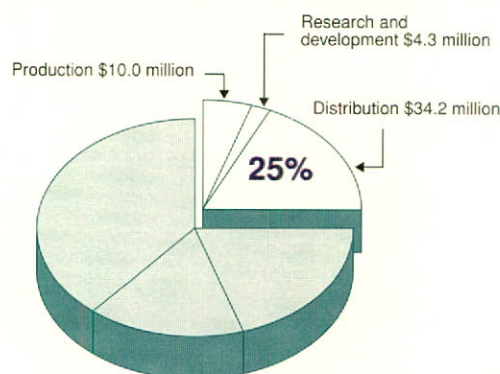
Operating Expenses

Expenses for currency operations were \$48.5 million during 2000, about 25 per cent of the Bank's total operating expenses during the year. These expenses represent a decline of \$24.2 million, or some 33 per cent, from 1999.

Most of the reduction in operating expenses in 2000 relates to:

- lower production costs for bank notes because of the advanced printing of the note order in 1999 to meet a possible increase in demand arising from year-2000 concerns
- the rescheduling of bank note production to accommodate the introduction of the new note series in 2001

Currency Activities as a Proportion of Total Bank Expenses





Central Banking Services

This function comprises two major activities: the promotion of financial stability and the provision of efficient funds-management services to the federal government.

Promoting Financial Stability

Well-functioning market economies like Canada's require widespread confidence in their money and in their financial systems and institutions. It is essential to have a financial system in which money and financial claims issued by financial institutions and others can be reliably and efficiently created, held, and transferred. Along with other public sector bodies, the Bank of Canada has a responsibility to contribute to the stability of the Canadian and international financial system. Central banks around the world are closely examining their roles in this area, and the Bank of Canada is no exception.

Clearing and Settlement Systems

Clearing and settlement systems that process large-value or time-sensitive

transactions are fundamental to the operation and stability of Canada's economy, although they function virtually unnoticed. The Bank of Canada plays a central role through its oversight of these systems under the Payment Clearing and Settlement Act (PCSA) to promote their safety and effectiveness. The provision of accounts at the Bank of Canada to settle obligations among their participants and other services also facilitate the safe and reliable operation of these systems.

The Bank was part of a task force of 23 central banks, the International Monetary Fund, and the World Bank that identified the types of risks in major payment systems and developed a set of core principles that these systems must satisfy to be considered safe and efficient. These core principles were published by the Bank for International Settlements in final form in January 2001, and the Bank of Canada is incorporating them into its oversight guidelines. Canada's LVTS is already in full compliance with the core principles.

The Bank of Canada and Financial Stability

The Bank's contribution to financial stability reflects its system-wide perspective and draws on its expertise as a monetary authority, its ability to create liquidity in the form of risk-free claims on the Bank, and its knowledge of clearing and settlement systems and financial markets. The Bank contributes to financial stability through its oversight of, and the provision of services to, major clearing and settlement systems, its role as a provider of liquidity to the financial system in both ordinary and extraordinary situations, its policy advice on financial system design and development, its monitoring of the financial system, its research into the functioning of the financial system, and finally, its collaboration with other agencies concerned about financial stability in domestic and international forums.



Major Clearing and Settlement Systems in Canada

These important systems are used by financial institutions to transfer funds or to process and discharge payment obligations and transfer financial assets related to the purchase and sale of financial instruments such as debt, equity, or derivatives. The value of the transactions flowing through these systems is very large. The Large Value Transfer System (LVTS) is a payment system that processes approximately \$100 billion in payments every day. The Debt Clearing Service (DCS) handles transactions involving primarily Canadian-dollar Government of Canada bonds and treasury bills and money-market securities amounting to approximately \$100 billion to \$150 billion every day.

As part of its oversight responsibilities, the Bank is participating in the work to enhance the DCS so that, within the next two years, virtually all transactions in corporate debt and equities will be settled in this well-risk-proofed system. This system will also facilitate faster settlement of securities trades.

The objective of market participants is to settle all securities trades the day after the trade is entered into, rather than up to three days after the trade, as is the current practice for transactions involving corporate bonds, equities, and some government bonds. While it is not expected that this initiative will be implemented before 2004, preparations have already begun, since some significant changes to the clearing and settlement processes used by securities market participants will be required.

The Bank remains closely involved with the CLS Bank, an international banking industry initiative being built to reduce and control the risks associated with the settlement of foreign exchange transactions. The Bank of Canada will provide services to support this initiative and is currently testing the efficiency and

reliability of these arrangements with the CLS Bank. The Bank expects to participate in tests involving other central banks, CLS Bank, and selected financial institutions in the third quarter of 2001, with a view to the system becoming operational later in the year.

In its role as the oversight agency for major clearing and settlement systems under the PCSA, the Bank has been assessed as being fully compliant with the IMF's Code of Good Practices on Transparency in Monetary and Financial Policies. (The assessment was carried out by the IMF in 1999, and the results are posted on the IMF's Web site—www.imf.org.) Nevertheless, the Bank is working to make more information on its oversight activities readily available. It intends to enhance its Web site to provide the relevant legislation, oversight guidelines, descriptions of the major clearing and settlement systems subject to oversight, and their risk-containment arrangements, as well as links to other Web sites carrying related information. These changes to the Bank's Web site should be completed by the third quarter of 2001.

Other Financial Stability Activities

During 2000, other activities related to financial stability included:

- the continued provision of analysis and advice to the Department of Finance on many issues affecting the safety and efficiency of the financial system. This work focuses most notably on issues related to the payments system, including the Bank's oversight activities, and on issues that might affect the Bank's role as a last-resort provider of liquidity to the financial system. Legislation designed to bring about significant changes in the financial sector was introduced in June 2000 by the federal government, but was not passed before Parliament ended its activities prior to the November federal election. The government has stated that it intends to reintroduce this legislation early in 2001.
- an increase in staff resources devoted to work on financial stability in the international arena, particularly in areas of exchange rate regimes and crisis prevention and resolution (see the box below). The Bank of Canada and the Bank of England worked closely together on a possible framework for international crisis management, focusing on the roles of official and private sector entities and on the merits of temporary debt standstills.

The Bank of Canada participates in a number of international forums where information is shared and current issues are debated. Some examples are:

- **The Financial Stability Forum (FSF) and the Group of Twenty (G-20)**
As part of its mandate to promote information exchange and to coordinate activities between national and international groups addressing financial stability, the FSF focused on issues related to highly leveraged financial institutions, offshore financial centres, capital flows, the implementation of international standards applicable to the financial sector, and deposit insurance. The G-20 has discussed issues such as exchange rate regimes, prudent debt management, the use of standards and codes, and private sector involvement in the prevention and resolution of sovereign financial crises.
- **The International Monetary and Financial Committee (IMFC)**
The IMFC advises the IMF in its role in contributing to international financial stability. Among its recommendations, the IMFC supported the inclusion of collective-action clauses in loan contracts with national governments as a means of facilitating joint action in the event of a financial crisis. The Government of Canada agreed to include such clauses in its own future foreign bond contracts.
- **The Bank for International Settlements (BIS)**
The Bank participates in working groups under the auspices of the BIS that address topics such as the identification and control of risks in systemically important payment systems, the understanding of, and policy issues associated with, retail payment systems, and safety and efficiency issues in securities-settlements systems. The work of these groups is usually available on the BIS Web site (www.bis.org).



- participation in meetings with other central banks that are also examining their role in contributing to financial stability and how their research activities can support this role. The Bank began to add significantly to the resources devoted to its financial stability activities and to reorganize its internal arrangements in this area. It has also focused more on fundamental research related to financial stability.

Funds-Management Services

Advising on the Government's Borrowing Program

One of the Bank's main tasks as fiscal agent for the federal government is to advise on the management of the federal public debt. Over the past two years, initiatives in this area have focused on modifications needed to the government's borrowing and debt-management program as a result of its budget surpluses and declining debt levels. In particular, efforts have been directed at enhancing the liquidity of the government's outstanding debt. A pilot bond-buyback program, introduced in 1998 for this purpose, was reviewed and made permanent in 2000. At the same time, the range of bonds eligible for buyback was increased. Over \$2.8 billion in bonds was repurchased in 2000. A second buyback program, aimed at smoothing the maturity profile of the government's near-term debt, was announced in November on a trial basis.

In a further effort to enhance market liquidity, the Bank and the government endorsed changes to the rules governing stripped Government of Canada bonds. Currently, market participants are able to

strip less-liquid bonds and reassemble the stripped components to create more-liquid instruments. The changes will essentially remove the restriction on the amounts of the more-liquid bonds that can be created. This may mean that the amount of certain bonds outstanding could, at times, be greater than the size of the original issue.

Several improvements to the auction process used by the Bank to sell government treasury bills and bonds were implemented during the year, including a reduced turnaround time and greater clarity in the bidding process.

Investing Government Funds

Canada's foreign exchange reserves, which are managed by the Bank for the government, increased by about US\$3.6 billion in 2000. The increase resulted mainly from market operations of the Bank acting as fiscal agent for the government. The Bank also undertook to purchase foreign exchange to balance foreign-currency-denominated assets and liabilities. New investment guidelines and a more comprehensive framework for managing credit risk were introduced during the year as part of the ongoing efforts by the Bank and government to diversify the portfolio and to minimize the overall cost of carrying these foreign reserves.

The only official foreign exchange intervention conducted by the Bank during the year took place in concert with other major central banks on 22 September in support of the euro.

Changes to the rules governing the auction process for Receiver General deposits were proposed in a discussion paper issued in July. These new rules



broaden participation and introduce collateral requirements. Work is underway to assess the operational aspects of the proposed collateral requirements and the responses of market participants. The new policy and the operational framework are expected to be implemented in 2001.

Banking Agent for the Government

All Government of Canada receipts and payments received by Canadian financial institutions are forwarded to the Bank of Canada for settlement. On a daily basis, the value of these transactions processed for the government will often exceed \$2 billion. While large in value, the number of items processed is very low because financial institutions consolidate the individual payment items presented to them in their branches and forward these to the Bank for bulk settlement.

These settlement payments have been channelled through the Canadian Payments Association's (CPA) Large Value Transfer System since its introduction in early 1999. This risk-proofed, electronic payments system is now also used by the federal government to make most of its large payments directly via the Bank of Canada.

The Bank, working with the federal government and the CPA, is involved in several initiatives to further improve the efficiency and security of processing government payments and deposits. For example, a more secure and automated system for the exchange of large-value payment instructions between the Bank and Public Works and Government Services Canada was introduced in 2000.

Other Banking Services

Security Registry Services

The Bank uses the services of the Canadian Securities Registration System (CSRS) to meet its obligations under Section 427 of the Bank Act for the registration of security for certain types of loans sought from chartered banks. Primary users of the CSRS are legal firms and lending institutions that search the registry for Notices of Intention, loan renewals, or documents indicating the release of loan security.

During the year, the Bank surveyed user satisfaction with the services provided by the CSRS. Over 90 per cent of CSRS clients surveyed rated the overall quality as excellent or very good, and felt it delivered very good value. They saw the key strengths of the system as its reliability and timeliness in processing requests. The survey also led to suggestions on how the CSRS could further improve the quality of its services.

Multilateral Financial Assistance

The Bank advises and assists the government when Canada participates in multilateral financial-assistance arrangements for emerging-market economies. Only one such arrangement was in place in 2000—a facility provided to the Brazilian central bank by a group of industrial countries in December 1998. The Brazilian authorities paid all outstanding drawings on this facility early in the year.



Unclaimed Balances

Chartered banks and, effective 31 December 2000, federally chartered trust and loan companies are required to transfer to the Bank of Canada all unclaimed balances maintained in Canada in Canadian currency that have been inactive for a period of 10 years. In recent years, the Bank has introduced new methods of access through the Internet. The public's response to, and use of, these new techniques has been gratifying. During 2000, the Bank handled more than 16,600 general inquiries, completed nearly 39,400 searches, and paid a total of \$7.3 million to satisfy 8,400 claims.

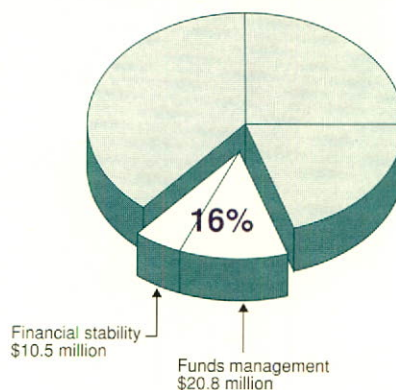
Unclaimed Bank Balances

To increase public access to information on unclaimed balances, the Bank operates a toll-free telephone service (1-888-891-6398) and maintains an e-mail address at ucbalances@bankofcanada.ca.

Individuals can also use a search facility on the Bank's Web site at www.bankofcanada.ca to find out if there is an unclaimed balance to which they may be entitled. They will also be told how to claim a balance. For those without Internet access, most public libraries are now equipped with Internet stations. The public can also access information on unclaimed balances at any of the Bank's five regional offices. (See page 58 for addresses.)

Operating Expenses

Central Banking Services Activities as a Proportion of Total Bank Expenses



Expenses for central banking services were \$31.3 million, or about 16 per cent of the Bank's total operating expenses in 2000. This is a decrease of \$1.7 million from 1999. While additional staff were required in the financial stability area, various factors contributed to the decline in the overall functional costs. These included lower administrative and computer-support costs, as well as the completion of systems preparation for the year 2000.



Retail Debt Services

As the government's fiscal agent, the Bank provides advice and systems and operations-support services for the retail debt program. Under this program, the government issues Canada Savings Bonds (CSBs); Canada Premium Bonds (CPBs), which offer a higher interest rate at the time of issue than CSBs but are redeemable only annually; and other debt instruments held by individuals.

The program is directed by the Department of Finance through its agency, Canada Investment and Savings (CI&S), which determines the products to be offered, interest rates to be paid, and strategies for sales and marketing.

Building on work done in 1999, the Bank launched a major initiative in 2000 to investigate options for the appropriate organizational structure to provide operations and systems support for the program. The aim was to improve the cost-effectiveness of service delivery while ensuring that the Bank's participation in the program is consistent with its strategic vision of becoming a smaller, policy-oriented organization.

As a result of its studies, the Bank has begun a process to outsource the operations and systems support for the program, while maintaining its role as fiscal agent for retail debt. The Bank considered both the public and private sectors for potential suppliers but concluded that outsourcing to the public sector would not meet all of the major criteria. Accordingly, in September, a Request for Proposal was issued to a number of pre-qualified private sector firms. Responses were received in mid-November, and by the end of the year, the

Bank had almost finished evaluating proposals. The next step is the negotiation of a contract which, if successfully concluded, will result in the transition of this work from the Bank to the selected supplier by the end of 2001. The Bank will continue to be responsible for retail debt records and accounting, and there will be no impact on owners of CSBs and CPBs.

Operational Activities

The focus of the retail debt program in 2000 was to:

- continue to support the conversion to the New CSB Payroll Program
- improve customer service
- improve the efficiency and effectiveness of internal operations
- support a pilot program of direct sales by telephone

During the year, an additional 3,800 companies converted to the New Payroll Program, bringing the total to 8,700. Plans were also advanced to provide a cost-effective, Internet-based method of transmission for smaller companies that have different requirements for administrative support.

An external study rated customer-service levels in the top 25 per cent among financial institutions and the public sector. This result was achieved at the same time as customer enquiries increased 32 per cent, with growth of the New Payroll Program.

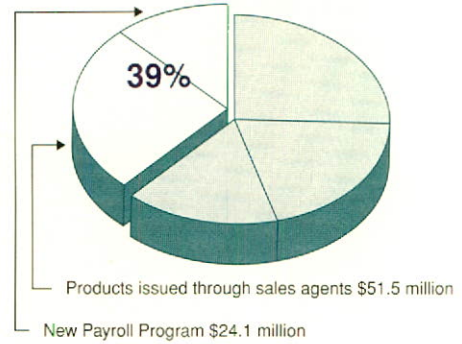
Following a successful direct-sales pilot program in the spring, the fall campaign gave individuals the option of purchasing their CSBs and CPBs by telephone.



Operating Expenses

Expenses for retail debt services were \$75.6 million in 2000, or 39 per cent of the Bank's total operating expenses. This is an increase of \$1.7 million from 1999, reflecting increased activity, primarily to support customer transactions associated with the New Payroll Program. The government reimburses the Bank for all of these costs.

Retail Debt Activities as a Proportion of Total Bank Expenses



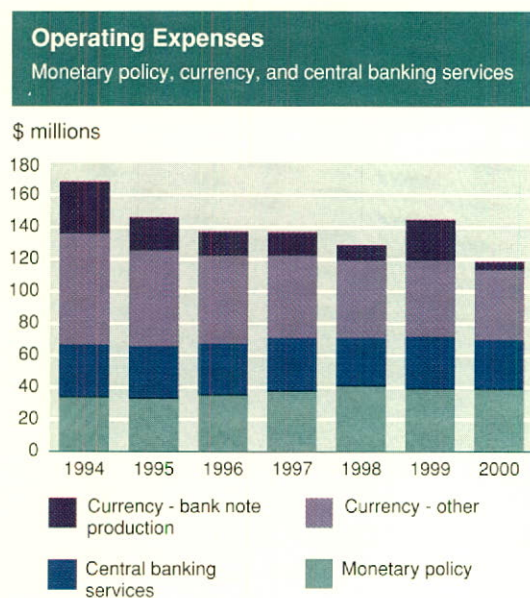




Operating Expenses

Monetary Policy, Currency, and Central Banking Services

Over the past several years, the Bank has reviewed the activities involved in its three main functions—monetary policy, currency, and central banking services. The purpose of this review was to focus more sharply on the Bank's role as a public policy organization, the needs of its clients, and the efficiency and effectiveness of its operations. This resulted in a net reduction in operating expenses of \$39 million between 1994 and 1998 to a level of \$129 million.



Following an increase in expenditures in 1999 to \$145 million, operating expenses in 2000 decreased by \$26 million (18 per cent) to \$119 million.

Preparations for the year 2000 account for most of the fluctuations in 1999 and 2000 operating expenses. Part of the bank note orders from 2000 and 2001

were advanced to 1999 to meet a possible increase in demand for notes arising from year-2000 concerns. As well, testing and modification of the Bank's computer systems were completed in 1999 in preparation for the year 2000. As a result, expenses were higher in 1999 and lower in 2000 than they would otherwise have been. In addition to year-2000 preparations, the introduction of the new note series in 2001 led to rescheduling of bank note production, which also reduced costs in 2000.

In 2001, operating expenses for the Bank's three main functions are expected to increase. This will result mainly from higher levels of bank note production, following the unusually low levels in 2000, and from new and expanded programs in both monetary policy and central banking services. In these latter two areas, more resources will be devoted to international and financial-stability issues in 2001.

Retail Debt Services

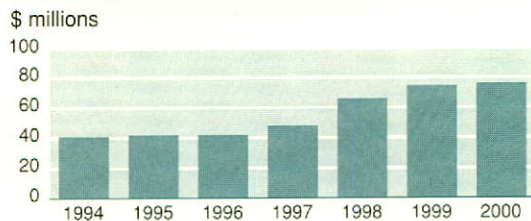
The Bank has been providing services for Canada Investment and Savings—the agency of the Department of Finance responsible for the retail debt program—since the agency's inception in 1996. Over this period, expenses have grown from \$42 million in 1996 to \$76 million in 2000. This growth reflects changes to major computing systems and to the number of staff required to support a broader range of customer services and government debt products. The main focus of the retail debt function in 2000 continued to be the implementation of several initiatives launched over the past few years to support new services and to improve



operational processes and systems. All expenditures required to support the retail debt program are recovered from the federal government. This has been the case since the legislation was changed in mid-1997 to allow the Bank to charge for these services.

Operating Expenses

Retail debt services



The initiative to outsource the operations for processing Canada Savings Bonds and other retail debt instruments issued by the federal government, together with the associated restructuring of the Bank's corporate services, will result in sizable non-recurring expenditures that will be more than offset by the savings to be realized over future years.

Salaries

The objective of the Bank's compensation strategy is to maintain a market-competitive total compensation position. The Bank's total compensation program includes base pay, re-earnable performance pay, flexible benefits, and recognition.

The Bank's total salary expenses in 2000 increased by over 5 per cent from 1999. The Bank adjusted its salary ranges by an average of 2.4 per cent. As well, additional staff were required to support the retail debt and monetary policy functions. An increased use of contract resources to support the Bank's business

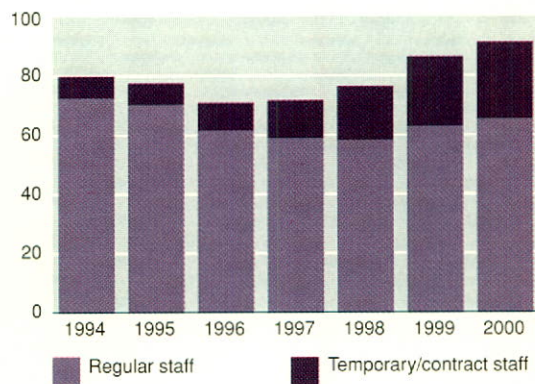
lines also contributed to the overall increase in salary expenses.

For 2001, salary range increases averaging 2.8 per cent have been implemented and the Bank's performance pay program strengthened to maintain a market-competitive position.

Salary Expenses

Monetary policy, currency, central banking services, and retail debt services

\$ millions



Revenue from Investments

Total revenue from investments was \$2.1 billion in 2000, an increase of 10 per cent from 1999. The main source of revenue is interest earned on holdings of federal government securities, financed primarily by the bank notes that are issued by the Bank. Net revenue paid to the Government of Canada in 2000 was \$2.0 billion.

Net revenue is not a good indicator of the Bank's management performance. The Bank deals in financial markets to achieve policy goals, not to maximize its revenues, and these revenues are highly dependent on interest rates. For these reasons, the level of operating expenses is a better indicator of the Bank's stewardship of public resources.

Financial Statements

YEAR ENDED 31 DECEMBER 2000





Bank of Canada Financial reporting responsibility

The accompanying financial statements of the Bank of Canada have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The integrity and objectivity of the data in these financial statements are management's responsibility. Management is responsible for ensuring that all information in the annual report is consistent with the financial statements.

In support of its responsibility, management maintains financial and management control systems and practices to provide reasonable assurance that the financial information is reliable, that the assets are safeguarded, and that the operations are carried out effectively. The Bank has an internal audit department, whose functions include reviewing internal controls and their application on an ongoing basis.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal control and exercises this responsibility through the Audit Committee of the Board. The Audit Committee reviews the Bank's annual financial statements and recommends their approval by the Board of Directors. The Audit Committee meets with management, the internal auditor, and the Bank's external auditors appointed by Order-in-Council.

These financial statements have been audited by the Bank's external auditors, Caron Bélanger Ernst & Young and Raymond Chabot Grant Thornton, and their report is presented herein.

G.G. Thiessen, Governor

S.L. Kennedy, Deputy Governor

Ottawa, Canada



AUDITORS OF THE BANK OF CANADA
VÉRIFICATEURS DE LA BANQUE DU CANADA

C. P. 813, SUCCURSALE B

OTTAWA, CANADA
K1P 5P9

P.O. BOX 813, STATION B

CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

AUDITORS' REPORT

To the Minister of Finance, registered shareholder of the Bank of Canada

We have audited the balance sheet of the Bank of Canada as at 31 December 2000 and the statement of revenue and expense for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Bank's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Bank as at 31 December 2000 and the results of its operations and cash flow for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Caron Bélanger Ernst & Young
Chartered Accountants

Raymond Chabot Grant Thornton
Chartered Accountants

Ottawa, Canada
16 January 2001

Bank of Canada

Statement of revenue and expense

Year ended 31 December 2000

	2000	1999
	<u>Millions of dollars</u>	
REVENUE		
Revenue from investments, net of interest paid on deposits of \$42.8 million (\$47.2 million in 1999)	<u>2,111.0</u>	<u>1,910.8</u>
EXPENSE by function (notes 1 and 3)		
Monetary policy	38.8	39.0
Currency	48.5	72.7
Central banking services	<u>31.3</u>	<u>33.0</u>
	<u>118.6</u>	<u>144.7</u>
 Retail debt services – expenses	 75.6	 73.9
Retail debt services – recoveries	<u>(75.6)</u>	<u>(73.9)</u>
	<u>118.6</u>	<u>144.7</u>
NET REVENUE PAID TO RECEIVER GENERAL FOR CANADA	<u>1,992.4</u>	<u>1,766.1</u>

(See accompanying notes to the financial statements.)



Bank of Canada Balance sheet

As at 31 December 2000

ASSETS	2000	1999
	Millions of dollars	
Deposits in foreign currencies		
U.S. dollars	742.0	605.6
Other currencies	4.9	4.4
	<u>746.9</u>	<u>610.0</u>
Advances to members of the Canadian Payments Association	952.3	560.7
Investments (note 4)		
Treasury bills of Canada	9,134.7	12,020.6
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing within three years	8,342.5	7,515.1
Other securities issued or guaranteed by Canada not maturing within three years	15,293.8	12,975.7
Other bills	1,666.7	-
Other investments	1,500.3	5,130.9
	<u>35,938.0</u>	<u>37,642.3</u>
Bank premises (note 5)	162.8	175.2
Other assets		
Securities purchased under resale agreements	1,357.5	3,669.6
All other assets (notes 6 and 9)	390.6	405.5
	<u>1,748.1</u>	<u>4,075.1</u>
	<u><u>39,548.1</u></u>	<u><u>43,063.3</u></u>

(See accompanying notes to the financial statements.)



LIABILITIES

	2000	1999
	Millions of dollars	
Capital paid up (note 7)	5.0	5.0
Rest fund (note 8)	25.0	25.0
Bank notes in circulation	36,775.3	40,142.6
Deposits		
Government of Canada	16.1	11.8
Banks	1,669.2	1,827.8
Other members of the Canadian Payments Association	101.8	119.5
Other deposits	267.0	428.5
	<u>2,054.1</u>	<u>2,387.6</u>
Liabilities in foreign currencies		
Government of Canada	584.4	454.5
Other liabilities		
Securities sold under repurchase agreements	—	—
All other liabilities (note 9)	104.3	48.6
	<u>104.3</u>	<u>48.6</u>
	<u>39,548.1</u>	<u>43,063.3</u>

G.G. Thiessen, Governor

F.J. Mahoney, Chief Accountant

On behalf of the Board

W. Dubowec, FCA, Chairman, Audit Committee

H.H. MacKay, QC, Lead Director

(See accompanying notes to the financial statements.)



Bank of Canada Notes to the financial statements

Year ended 31 December 2000

1. Bank functions

The Bank of Canada's primary responsibilities are set out in the Bank of Canada Act and can be grouped into four broad functions, which are described below. Net operating expenses in the *Statement of revenue and expense* are reported on the basis of these four corporate functions.

Monetary policy

The Bank's most important responsibility is monetary policy. The goal of monetary policy is to preserve the value of money by keeping inflation low and stable. In doing so, monetary policy contributes to better economic performance and rising living standards for Canadians.

Currency

The Bank issues Canada's bank notes. This involves note design (with particular emphasis on anti-counterfeiting features) as well as responsibility for ensuring the printing and distribution of new bank notes and replacement of worn notes.

Central banking services

The Bank promotes a safe and sound financial system in Canada and provides funds-management services to the federal government. To promote a sound financial system, the Bank oversees and provides services to the major clearing and settlement systems through which financial assets are transferred and payment obligations are processed. As the federal government's banker, the Bank provides advice on managing the public debt, handles new borrowings, maintains bondholder records, and makes payments for interest and debt redemption. It also manages the government's foreign exchange reserves. As well, the Bank holds unclaimed balances and helps people reclaim their money.

Retail debt services

Millions of Canadians hold Canada Savings Bonds and other debt instruments issued by the federal government. While management of this program is under the direction of Canada Investment and Savings, an agency of the Department of Finance, the Bank has been responsible for maintaining debt registers and for servicing the accounts of debtholders. The Bank recovers the cost of retail debt operations on a full-cost basis.

2. Significant accounting policies

The financial statements of the Bank are in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and conform to the disclosure and accounting



requirements of the Bank of Canada Act and the Bank's by-laws. As all material changes in cash flow are evident from the financial statements, a separate statement of cash flow has not been prepared as it would not provide any additional useful information. The significant accounting policies of the Bank are:

a) Revenues and expenses

Revenues and expenses are accounted for on the accrual basis.

b) Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined benefit plans providing pension, other post-retirement and post-employment benefits to most of its employees. The Bank accrues its obligations under these benefit plans and the related costs, net of plan assets. The costs of the plans are actuarially determined using the projected benefit method to determine the current service costs, past service costs resulting from plan amendments, and experience gains and losses in excess of the 10 per cent corridor. For the purpose of calculating the expected return on plan assets, assets are valued at fair value.

Changes resulting from adoption of the new accounting standards for employee benefits have been applied on a prospective basis for the period ending 31 December 2000. The transitional balances are being amortized on a straight-line basis over the average remaining service periods of active plan members.

c) Translation of foreign currencies

Assets and liabilities in foreign currencies are translated to Canadian dollars at the rates of exchange prevailing at the year-end. Foreign currency assets held under short-term foreign currency swap arrangements with the Exchange Fund Account of the Government of Canada, as described in note 10(a), are converted to Canadian dollars at the contracted rates. Gains and losses from translation of, and transactions in, foreign currencies are included in revenue.

d) Advances

Advances to members of the Canadian Payments Association are liquidity loans which are fully collateralized and generally overnight in duration. The Bank charges interest on advances under the Large Value Transfer System (LVTS) at the Bank Rate. For advances under the Automated Clearing Settlement System, the Bank charges the Bank Rate plus a margin, which was 150 basis points at 31 December 2000 (150 basis points in 1999).

e) Investments

Investments, consisting mainly of Government of Canada treasury bills and bonds, are recorded at cost and are adjusted for amortization of purchase discounts and premiums. The amortization, as well as gains and losses on disposition, are included in revenue.

f) Bank premises

Bank premises, consisting of land, buildings, computer hardware/software, and other equipment, are recorded at cost less accumulated depreciation. Computer software is capitalized only when its cost exceeds \$2 million. Depreciation is



calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below.

Buildings	25 to 40 years
Computer hardware/software	3 to 7 years
Other equipment	5 to 15 years

g) Special purchase and resale agreements (SPRAs)

SPRAs are repo-type transactions in which the Bank of Canada offers to purchase Government of Canada securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price the next business day. The Bank is prepared to enter into SPRAs at the policy target rate, defined as the mid-point of the operating band for the overnight interest rate (i.e., 25 basis points below the Bank Rate), if overnight funds are generally trading above the indicated target level. SPRAs are transacted with primary dealers, a subgroup of government securities distributors that have reached a threshold level of activity in the Government of Canada debt markets.

The balance sheet category *Securities purchased under resale agreements* represents the value receivable by the Bank. As such, this amount includes the purchase of treasury bills and bonds, the purchase of accrued interest on bonds, and the interest earned by the Bank. The treasury bills and bonds purchased under resale agreements are not recorded as investment assets.

h) Deposits

The liabilities within this category are Canadian dollar demand deposits. For members of the Canadian Payments Association, the Bank pays interest on positive balances associated with the Large Value Transfer System (LVTS) at the lower end of the operating band for the overnight interest rate (50 basis points below the Bank Rate), and on positive balances related to the Automated Clearing Settlement System at the lower end of the operating band for the overnight interest rate less a margin, which was 150 basis points at 31 December 2000 (150 basis points in 1999). On Special Deposit Accounts, which serve as collateral for LVTS participants, the Bank pays interest at the published overnight rate less a margin, which was 6.25 basis points at 31 December 2000 (6.25 basis points in 1999).

i) Sale and repurchase agreements (SRAs)

SRAs are reverse repo-type transactions in which the Bank of Canada offers to sell Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price the next business day. The Bank is prepared to enter into SRAs at the policy target rate, defined as the mid-point of the operating band for the overnight interest rate (i.e., 25 basis points below the Bank Rate), if overnight funds are generally trading below the indicated target level. SRAs are transacted with primary dealers, a subgroup of government securities distributors that have reached a threshold level of activity in the Government of Canada debt markets.

The balance sheet category *Securities sold under repurchase agreements* represents the value payable by the Bank. As such, this amount includes the sale of treasury bills and bonds, the sale of accrued interest on bonds, and the interest owed by the Bank. The treasury bills and bonds sold under repurchase agreements continue to be recorded as investment assets.

j) Insurance

The Bank does not insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and where there are legal or contractual obligations to carry insurance. Any costs arising from these risks are recorded in the accounts at the time they can be reasonably estimated.

3. Expense by classes of expenditure

	2000	1999
	Millions of dollars	
Salaries	91.4	86.6
Benefits and other staff expenses	15.2	15.0
Currency costs	10.0	31.8
Premises maintenance	21.2	20.0
Services and supplies	36.9	41.6
Depreciation	26.0	28.2
	<u>200.7</u>	<u>223.2</u>
Recoveries		
Retail debt services	(75.6)	(73.9)
Other	(6.5)	(4.6)
	<u>(82.1)</u>	<u>(78.5)</u>
Total	<u>118.6</u>	<u>144.7</u>

Salaries and benefits of Bank staff engaged in premises maintenance are not included in the *Salaries* or *Benefits and other staff expenses* categories, but rather as part of *Premises* expenses.

Recoveries represent the fees charged by the Bank for a variety of services.

4. Investments

This category includes Government of Canada treasury bills and bonds as well as other investments, which are held under short-term foreign currency swap arrangements with the Exchange Fund Account of the Government of Canada as described in note 10(a).

The Bank typically holds its investments in treasury bills and bonds until maturity. The amortized book values of these investments approximate their par values. At the year-end, the average yield on the Bank's holdings of treasury bills, which average three months to maturity was 5.8 per cent (4.9 per cent in 1999), while the average yield for bonds maturing within three years was 6.4 per cent (6.5 per cent in 1999), and for those maturing in over three years was 6.5 per cent (6.6 per cent in 1999).

**5. Bank premises**

	2000			1999		
	Millions of dollars					
	Cost	Accumulated depreciation	Net book value	Cost	Accumulated depreciation	Net book value
Land and buildings	168.0	71.9	96.1	168.0	68.5	99.5
Computer hardware/ software	63.0	37.2	25.8	62.0	28.8	33.2
Other equipment	139.0	98.1	40.9	137.1	94.6	42.5
	370.0	207.2	162.8	367.1	191.9	175.2

6. All other assets

This category includes accrued interest on investments of \$305.1 million (\$325.6 million in 1999).

7. Capital paid up

The authorized capital of the Bank is \$5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of \$50 each. The shares are fully paid and, in accordance with the Bank of Canada Act, have been issued to the Minister of Finance, who is holding them on behalf of the Government of Canada.

8. Rest fund

The rest fund was established in accordance with the Bank of Canada Act and represents the general reserve of the Bank. The rest fund was accumulated out of net revenue until it reached the stipulated maximum amount of \$25.0 million in 1955.

9. Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined benefit plans providing pension, other post-retirement and post-employment benefits to most of its employees. The following table provides information about these plans.

	Pension benefit plan		Other benefit plans	
	2000	1999	2000	1999
	Millions of dollars		Millions of dollars	
For the year				
Bank contributions	1.4	5.3	2.6	0.6
Employees' contributions	0.3	4.2	0.0	0.0
Benefits paid	19.8	21.5	2.6	0.6
Benefit plan expense (revenue)	(12.3)	(4.6)	11.8	4.1



	Pension benefit plan		Other benefit plans	
	2000	1999	2000	1999
	Millions of dollars		Millions of dollars	
As at December 31				
Accrued benefit obligation	444.2	478.2	88.6	27.7
Fair value of plan assets	657.8	600.5	0.0	0.0
Funded status-plan surplus (deficit)	213.6	122.3	(88.6)	(27.7)
Accrued benefit asset (liability)	39.0	25.3	(23.1)	(14.1)

The significant actuarial assumptions (weighted averages when across plans) used in calculating the accrued benefit obligations are as follows.

	Pension benefit plan		Other benefit plans	
	2000	1999	2000	1999
Discount rates	6.11%	5.35%	6.05%	2.75%
Expected rates of return on plan assets for the year	6.06%	6.21%	N/A	N/A
Rate of compensation increase	3.00% + merit	3.00% + merit	3.00% + merit	3.00% + merit

i) *Other benefit plans* comprises only post-employment benefits in 1999. Post-retirement benefits are included starting in 2000.

ii) Because 2000 is a transition year, the beginning-of-year *discount rates* for 2000 of 6.13% for the *pension benefit plan* and 6.10% for *other benefit plans* are different from the end-of-year rates for 1999 shown above.

iii) Because 2000 is a transition year, the beginning-of-year *expected rate of return* for 2000 of 6.09% for the *pension benefit plan* is different from the end-of-year rate for 1999 shown above.

iv) The *discount rate* in 1999 for the *pension benefit plan* grades over 2 years from 6.08% to the ultimate rate of 5.35% shown above. Similarly, the *discount rate* in 1999 for *other benefit plans* grades over 2 years from 3.125% to the ultimate rate of 2.75% shown above.

v) Starting in 2000, interest rates for Government of Canada marketable bonds are used. These rates are different than those employed by the Bank for funding valuations of the *pension benefit plan*.

For measurement purposes, a 9.0% annual rate of increase in the per capita cost of covered hospital and drug benefits was assumed. The rate was assumed to decrease gradually to 4.5% over 10 years and remain at that level thereafter. The per capita cost of other health care benefits was assumed to increase at 3.0% per annum.

10. Commitments

a) Foreign currency contracts

In the ordinary course of business, the Bank enters into commitments involving the purchase and sale of foreign currencies. In particular, the Bank enters into short-term foreign currency swap arrangements with the Exchange Fund Account (EFA) of the Government of Canada as part of its cash-management operations within the Canadian banking system. These transactions, which are made with the concurrence of the Minister of Finance under a standing authority, involve the temporary acquisition by the Bank of foreign currency investments from the EFA. These investments are paid for in Canadian dollars at the prevailing exchange rate with a commitment to reverse the transaction at the same rate of exchange at a



future date. The fair values of these investments are not materially different from their book values. At the year-end, the average yield for these investments was 6.1 per cent (5.5 per cent in 1999).

As well, the Bank of Canada is a participant in two foreign currency swap facilities with foreign central banks. The first, amounting to US\$2 billion, is with the U.S. Federal Reserve. The second, amounting to Can\$1 billion, is with the Banco de México. There were no drawings under either facility in 2000 or 1999.

All commitments outstanding at 31 December are settled in the subsequent year. A summary of these outstanding commitments follows.

		2000	1999
		Millions of dollars	
Foreign currency contracts	– purchases	133.0	117.6
	– sales	1,654.5	5,299.9

At 31 December 2000, outstanding foreign currency contracts included sale commitments of \$1,521.5 million (\$5,182.4 million in 1999) under swap arrangements with the EFA.

b) Investment contracts

In the ordinary course of business, the Bank enters into commitments involving the purchase and sale of securities. All commitments outstanding at 31 December are settled in the subsequent year. A summary of these outstanding commitments follows.

		2000	1999
		Millions of dollars	
Investment contracts	– purchases	-	-
	– sales	1,358.3	3,675.0

Outstanding sale investment contracts of \$1,358.3 million, at an interest rate of 5.75 per cent under Special Purchase and Resale Agreements, were settled by 5 January 2001 (\$3,675.0 at the end of 1999 at an interest rate of 4.75%).



GOVERNING COUNCIL

Gordon G. Thiessen, Governor
Malcolm D. Knight, Senior Deputy Governor

Deputy Governors

Charles Freedman W. Paul Jenkins Tim E. Noël
Sheryl Kennedy Pierre Duguay

L. Theodore Requard, Corporate Secretary

Advisers

Serge Vachon Donald R. Stephenson Janet Cosier¹
Vaughn O'Regan David J. Longworth John D. Murray
Roy Flett Daniel W. MacDonald
Angela Redish²

Financial Markets

Ronald M. Parker, Chief
Jean-Pierre Aubry, Director, Montreal Division
H. Ross MacKinnon, Director, Toronto Division
Nicholas Close, Deputy Chief
Patrick E. Demerse, Director of
Market Operations and Analysis
D. Mark Zelmer, Research Adviser*
Walter N. Engert, Research Adviser

Research

R. Tiff Macklem, Chief
Brian O'Reilly, Deputy Chief
Irene Ip, Research Adviser
Allan Crawford, Research Adviser

Monetary and Financial Analysis

John G. Selody, Chief
Clyde A. Goodlet, Regulatory Policy Adviser
Agathe Côté, Deputy Chief
James F. Dingle, Research Adviser³
John Kuszcak, Research Adviser

International

James E. Powell, Chief
Sheila Niven, Deputy Chief
Kevin J. Clinton, Research Adviser
Lawrence L. Schembri, Research Adviser

Banking Operations

Bonnie J. Schwab, Chief
Jim Reain, Director
Charles Spencer, Director
Lorna Thomas, Director

Government Securities Services

F.J. Bruce Turner, Chief
William G. Percival, Director, Operations
Edward P. Fine, Director, Business and Organization
Development*

Executive and Legal Services

L. Theodore Requard, Chief
Deborah M. Duffy, General Counsel

Communications

Bruce Yemen, Chief
Jocelyne Charron, Deputy Chief
Denis Schuthe, Director, Monetary Policy Communications

Infrastructure Services

Daniel W. MacDonald, Chief
John Otterspoor, Director, Corporate Work Environment
Chris J. Hemstead, Director, Systems Solutions and Practices

Management Services

Gerry Gaetz, Chief
Frank J. Mahoney, Director and Chief Accountant
Richard A. J. Julien, Director
Claude Montambault, Director

Debt Administration Office

Roy Flett, Adviser, Retail Debt Operations
Dale Fleck, Director

Audit

Peter Koppe, Internal Auditor

1. Also Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association, replacing Serge Vachon, who is retiring effective 31 March 2001.

2. Visiting Special Adviser

3. Also Deputy Chairman of the Board of Directors of the Canadian Payments Association

* On leave of absence

Note: Positions as of 12 January 2001.



Bank of Canada Regional Offices

Atlantic provinces

1583 Hollis Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 1V4

David Amirault, Senior Regional Representative (Economics)
Robert Dolomont, Senior Regional Representative (Operations)

Quebec

1501 McGill College Avenue, Suite 2030
Montreal, Quebec
H3A 3M8

Louis-Robert Lafleur, Senior Regional Representative (Economics)
Lorraine Laviolette, Senior Regional Representative (Operations)

Ontario

150 King Street West, Suite 2000
Toronto, Ontario
M5H 1J9

Brigid Brady, Senior Regional Representative (Economics)
Michael D. Stockfish, Senior Regional Representative (Operations)

Prairie provinces, Nunavut, and Northwest Territories

404 - 6th Avenue, SW, Suite 200
Calgary, Alberta
T2P 0R9

Des Mc Manus, Senior Regional Representative (Economics)
Harry Hooper, Senior Regional Representative (Operations)

British Columbia and Yukon

900 West Hastings Street, Suite 300
Vancouver, British Columbia
V6C 1E6

Farid Novin, Senior Regional Representative (Economics)
Gerrit Bilkes, Senior Regional Representative (Operations)

Note: Positions as of 3 January 2001

For Further Information about the Bank of Canada

Publications

Monetary Policy Report and Update

A detailed summary of the Bank's policies and strategies as well as a look at the current economic climate and its implications for inflation. *Report* published in May and November; *Update* published in February and August. Without charge.

Bank of Canada Review

A quarterly publication that contains economic commentary and feature articles. By subscription.

Bank of Canada Banking and Financial Statistics

A comprehensive package of Canadian data. Published monthly. By subscription.

Weekly Financial Statistics

A 20-page package of banking and money market statistics. By subscription.

Internet

<http://www.bankofcanada.ca>

Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, most of our major publications, and current financial data.

Public information

For general information on the role and functions of the Bank, contact our Public Information office.

Telephone: 1-800-303-1282

Fax: (613) 782-7713

For information on unclaimed bank balances

Telephone: 1-888-891-6398

E-mail: ucbalances@bankofcanada.ca

For information about these and other publications, contact:

Publications Distribution, 234 Wellington Street, Ottawa, K1A 0G9

Telephone: (613) 782-8248 / E-mail: publications@bankofcanada.ca



READER SURVEY—ANNUAL REPORT 2000

We want our Annual Report to be useful to you.

Your feedback through this questionnaire will help us improve the product!

Please take a few minutes to fill in and return the postage-paid form.

1. Do you feel that the Bank of Canada's role as Canada's central bank is clearly communicated in this *Annual Report*?

☐ Yes

☐ No

2. Which sections of our *Annual Report* have you read?
(Tick as many boxes as apply.)

☐ All of them

☐ Statement from the Governor

☐ About the Bank

☐ Monetary Policy

☐ Currency

☐ Central Banking Services

☐ Retail Debt Services

☐ Financial Summary

☐ Financial Statements

3. What is your overall impression of the following elements of the Report?
(1 = "Poor"; 5 = "Excellent")

Design 1 2 3 4 5 (Circle one)

Layout 1 2 3 4 5 (Circle one)

Readability 1 2 3 4 5 (Circle one)

4. To which category do you belong?

☐ Banking/financial services

☐ Corporation/business

☐ Government

☐ Education/research

☐ Other (Please specify)

5. How did you receive your copy of our *Annual Report*?

☐ On distribution list

☐ Specifically asked for a copy

☐ From one of the Bank's regional offices

☐ At a presentation by Bank staff

☐ Other (Please specify)

6. What use do you make of our *Annual Report*?

☐ General information

☐ Teaching

☐ Financial/economic research

☐ Investment advice

☐ Other (Please specify)

7. What are your suggestions for changing our *Annual Report*?



Please tape closed

Second fold



0465435800-K1A0G9-BR01

ANNUAL REPORT SURVEY
COMMUNICATIONS SERVICES-PUBLICATIONS
BANK OF CANADA
234 WELLINGTON ST
OTTAWA ON K1A 9Z9

First fold

BANQUE DU CANADA



Rapport annuel

2 0 0 0

Faits saillants

2000

L'économie canadienne a continué de croître à un rythme vigoureux en 2000 et l'inflation est restée faible.

Par suite d'investissements en machines, en équipement et en logiciels, la croissance de la productivité a commencé à s'accélérer.

En vue de favoriser une plus grande compréhension de la politique monétaire, la Banque a entrepris de publier une mise à jour officielle du *Rapport sur la politique monétaire*, lequel paraît tous les six mois.

Afin d'accroître l'efficacité de la politique monétaire, la Banque a mis sur pied un nouveau régime de huit dates préétablies chaque année pour l'annonce des modifications au taux officiel d'escompte.

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent menée par le gouvernement fédéral, la Banque a cessé d'émettre des billets de 1 000 \$ et a commencé à retirer cette coupure de la circulation.

En janvier 2001, la Banque a émis la première coupure d'une nouvelle série de billets dont les éléments de sécurité sont mieux adaptés aux risques de contrefaçon posés par les nouvelles technologies.

Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0G9

4591

CN ISSN 0067-3587

Imprimé au Canada sur papier recyclé

Bank of Canada • Banque du Canada

Gordon G. Thiessen
Governor - Gouverneur

Ottawa K1A 0G9

le 26 janvier 2001

L'honorable Paul Martin, c. p., député
Ministre des Finances
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre mon rapport pour l'année 2000 ainsi que les états financiers vérifiés de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre dernier.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

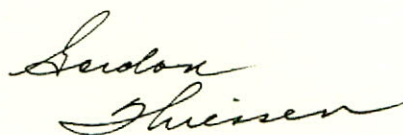
A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Gordon Thiessen", written in a cursive style.

Table des matières

Déclaration du gouverneur	5
Tour d'horizon de la Banque	13
Compte rendu d'intendance	23
Politique monétaire	24
Monnaie	30
Services de banque centrale	34
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers	40
Sommaire financier	43
États financiers	47
Cadres supérieurs	63
Bureaux et représentants régionaux	64
Enquête auprès des lecteurs	65



La page couverture est illustrée des images figurant au verso du billet de dix dollars de chacune des séries émises par la Banque du Canada entre 1935 et 2001 :

- 1935 Allégorie symbolisant les récoltes
- 1937 Allégorie symbolisant les transports
- 1954 Pic des Rocheuses — Mont Burgess et lac Émeraude, Colombie-Britannique
- 1969 Complexe industriel de Sarnia, en Ontario
- 1986 Balbuzard
- 2001 Souvenir et maintien de la paix

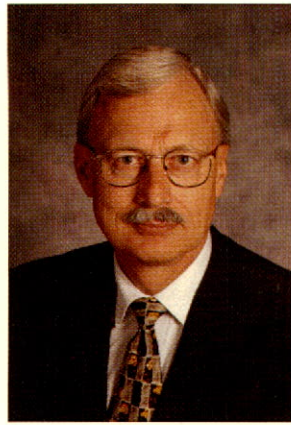


Notre engagement à l'égard des Canadiens

- Promouvoir le bien-être économique des Canadiens et, pour ce faire,
 - mettre en œuvre la politique monétaire de façon à maintenir la confiance en la valeur de la monnaie;
 - veiller à la fiabilité et à la solidité du système financier canadien;
 - émettre des billets de banque dont l'authenticité ne peut être mise en doute.
- Fournir des services de banque centrale et des services de gestion de la dette efficaces et efficaces.
- Communiquer ouvertement et efficacement nos objectifs et rendre compte de nos actes.



Gordon Thiessen



Déclaration du gouverneur

La tenue de l'économie

L'économie canadienne a continué de croître à un rythme robuste en

2000, tandis que le taux de l'inflation tendancielle est demeuré faible. Après avoir éprouvé des difficultés pendant la majeure partie des années 1990, elle fait preuve depuis quelque temps d'un grand dynamisme, qui s'est traduit par une hausse des revenus personnels et de l'emploi et par une baisse du taux de chômage, qui est tombé en 2000 à son plus bas niveau annuel depuis 26 ans.

La bonne tenue affichée récemment par l'économie canadienne n'est pas le fruit du hasard. Elle reflète l'amélioration marquée des facteurs économiques fondamentaux, qui se manifeste par un taux d'inflation bas et stable, une diminution des niveaux d'endettement public par rapport à la taille de notre économie et un climat qui encourage les Canadiens à s'adapter aux nouvelles technologies et à investir dans celles-ci. Non seulement cette amélioration des facteurs fondamentaux nous a aidés à absorber les chocs externes en limitant les effets néfastes, mais elle fournit également les assises d'une expansion économique soutenue et d'une hausse du niveau de vie des Canadiens.

Mais ce n'est pas le moment de nous reposer sur nos lauriers. En raison de la mondialisation, de la concurrence et de l'interconnexion croissantes qui caractérisent le monde actuel, la gestion de l'économie d'un pays est devenue une tâche très complexe et exigeante. Nous avons été à même de le constater dans les répercussions de la crise financière internationale de 1997-1998, et encore aujourd'hui dans l'évolution récente

Le présent rapport annuel a été finalisé le 26 janvier 2001 et signé par M. Gordon G. Thiessen. M. Thiessen a pris sa retraite le 31 janvier 2001, au terme d'un mandat de sept ans à titre de gouverneur et de plus de 35 années d'éminents services rendus à la Banque.

M. David Dodge, nommé en décembre 2000, a succédé à M. Thiessen le 1^{er} février 2001.



des marchés mondiaux du pétrole et le ralentissement que connaît l'économie américaine.

Il ne faut cependant pas en conclure que nous devrions chercher le moyen de nous soustraire à ce qui se produit à l'extérieur de nos frontières. Bien au contraire, car c'est en participant activement à l'économie mondiale que le Canada a pu croître et se développer au fil des ans. En conséquence, il nous incombe de faire en sorte que nos politiques, y compris la politique monétaire, nous permettent de relever les défis que pose la mondialisation des marchés et de tirer pleinement parti des nombreuses possibilités qui s'offriront à nous.

Dans le présent rapport annuel, qui sera mon dernier, j'aimerais examiner les facteurs qui expliquent l'amélioration de la tenue de l'économie canadienne et souligner combien il importe de poursuivre les progrès accomplis jusqu'à maintenant. Je présenterai également quelques-unes des initiatives prises par la Banque du Canada en 2000 pour s'acquitter de ses responsabilités envers la population canadienne.

La mondialisation

L'économie canadienne profite actuellement de l'accélération de la mondialisation à laquelle on assiste depuis une dizaine d'années. Les accords commerciaux que le Canada a conclus vers la fin des années 1980 et le début des années 1990 lui ont permis d'accroître sa présence dans ce nouveau paysage économique, plus ouvert et plus concurrentiel.

Au début des années 1990, les entreprises canadiennes ont reconnu la nécessité de devenir plus compétitives à l'échelle internationale. Pour cela, il leur a fallu opérer une restructuration majeure dont les effets ont été douloureux et perturbateurs. Mais, à la fin de la décennie, les avantages ont commencé à se manifester dans l'orientation de plus en plus prononcée de nos entreprises vers les marchés étrangers (particulièrement les marchés américains) et l'augmentation d'un large éventail d'exportations canadiennes qui en a résulté.

Il ne fait aucun doute, à mon avis, que le Canada doit continuer à promouvoir l'ouverture des marchés internationaux des biens, des services et des produits financiers. Vu la taille de notre économie, seul le commerce extérieur peut nous permettre de tirer parti des économies d'échelle que génère la production de masse et de l'incitation à réduire nos coûts qui découle de la concurrence accrue à l'échelle mondiale.

Les progrès technologiques

Nous sommes au cœur d'une période de profonds changements sur le plan technologique. Je fais allusion ici non seulement à ce qui se passe dans les



industries dites de haute technologie, mais aussi à l'application potentielle des technologies de l'information et des communications à de nombreux secteurs économiques.

Les États-Unis sont nettement en avance sur le reste du monde à cet égard. L'expérience de ce pays fait bien ressortir le rôle important que joue la technologie dans l'accroissement de la productivité et des revenus. Il est vrai que, durant la première moitié des années 1990, le Canada a accusé un retard sur son voisin du sud en ce qui concerne les investissements en machines, en équipement et en logiciels nécessaires pour tirer avantage des nouvelles technologies. Toutefois, depuis 1996, notre pays enregistre une hausse marquée au chapitre de ces investissements. Il semble de surcroît que ceux-ci commencent à donner des résultats, sous forme d'une accélération de la productivité.

Quoiqu'il y ait des signes d'une expansion excessive dans certains secteurs de l'économie aux États-Unis (p. ex. celui de la haute technologie), il reste que les entreprises américaines devront continuer d'investir si elles veulent profiter à fond des innovations techniques. Au Canada, pour que la croissance récente de la productivité se poursuive, les entreprises devront aussi exploiter les possibilités que leur offre la technologie.

La formation et la flexibilité de la main-d'œuvre

Le Canada ne pourra tirer pleinement parti de la mondialisation et de l'innovation technologique que si sa main-d'œuvre est flexible et ouverte au changement, c'est-à-dire capable de s'adapter aux exigences de marchés en mutation et aux progrès de la technologie. Mais, par-dessus tout, les travailleurs canadiens devront être bien formés.

J'ai mentionné plus tôt les améliorations observées sur le plan de la progression des revenus et de l'emploi. Mais, malgré un taux de chômage encore relativement élevé, soit tout juste sous les 7 %, on signale des pénuries de certains types de main-d'œuvre qualifiée.

Par conséquent, les partenariats qui se forment entre les entreprises et les établissements d'enseignement en vue d'accroître les compétences revêtiront encore plus d'importance dans l'avenir. Et il faudra que toutes les entreprises consacrent davantage de temps et de ressources à la formation si nous voulons éviter que l'expansion de l'économie canadienne ne soit limitée par un manque de main-d'œuvre qualifiée.

***Des politiques
macroéconomiques saines
ont fourni les assises de
l'amélioration récente de
la tenue de l'économie
canadienne.***



La politique budgétaire

Des politiques macroéconomiques saines ont fourni les assises de l'amélioration récente de la tenue de notre économie.

Dans ce contexte, je considère comme cruciales l'élimination des déficits budgétaires — à l'échelon tant fédéral que provincial — et la baisse consécutive du niveau de la dette publique par rapport à la taille de notre

Une des conséquences de l'adoption de cibles explicites à l'égard de l'inflation a été d'accroître la transparence de la politique monétaire et la responsabilité de la Banque en ce qui a trait à la conduite de la politique monétaire.

économie. Pendant la majeure partie des deux décennies qui ont précédé le changement de cap opéré sur le plan budgétaire au milieu des années 1990, les gouvernements ont absorbé une part appréciable de l'épargne des Canadiens. L'accumulation de la dette publique qui en a découlé a mené à l'incorporation de primes de risque élevées dans nos taux d'intérêt, ce qui, à son tour, a découragé les investissements en équipement et en technologie qui étaient essentiels à une augmentation de la productivité.

L'adoption de politiques budgétaires prudentes a contribué de façon importante aux bas taux d'intérêt et à la stabilité accrue des marchés financiers qui sont à la base de la tenue favorable qu'affiche notre économie depuis quelque temps. Ces politiques doivent demeurer saines.

Mais pour que notre économie fonctionne efficacement dans l'avenir, il faut également trouver les niveaux d'imposition qui encouragent l'innovation et l'esprit d'entreprise tout en permettant à l'État de fournir à la population canadienne les niveaux de service public dont elle a besoin en cette ère de changements rapides.

La politique monétaire

Même si les quatre facteurs dont j'ai fait mention jusqu'ici ont joué un grand rôle dans la croissance des revenus et de l'emploi au Canada, et continueront de le faire, c'est par l'entremise d'un cinquième facteur important, à savoir la politique monétaire, que la Banque du Canada contribue à la bonne tenue de l'économie.

Une politique qui vise un taux d'inflation bas et stable est un élément important qui aide l'économie canadienne à bien fonctionner et à donner son plein potentiel. Au cours des neuf dernières années, la Banque du Canada a maintenu l'inflation à un taux moyen avoisinant 2 %.

Cette période de faible inflation n'a pas été exempte de chocs économiques. Cependant, le bas taux d'inflation dont jouissait le Canada,



conjugué au régime de changes flottants dont notre pays est doté, a permis à l'économie canadienne de mieux faire face aux perturbations que par le passé et de fonctionner avec l'assurance que les taux d'intérêt demeureront relativement peu élevés. De plus, les Canadiens ont pu prendre leurs décisions en matière de dépense, d'épargne et d'investissement avec une plus grande confiance, sachant que la Banque fera tout ce qu'il faut pour préserver la valeur future de leur monnaie. Le climat de faible inflation a également incité les entreprises à devenir plus efficaces et à prêter plus d'attention à la maîtrise de leurs coûts.

L'approche de la Banque du Canada en matière de politique monétaire

Si la Banque a réussi à maintenir l'inflation à un niveau bas et stable, c'est en partie grâce à l'adoption de cibles explicites de maîtrise de l'inflation en 1991.

Au cours des six dernières années, la Banque a cherché à contenir la tendance de l'inflation à l'intérieur d'une fourchette de 1 à 3 %, et elle y est parvenue.

Un taux de change flexible est un élément essentiel d'une politique monétaire axée sur la poursuite de cibles de maîtrise de l'inflation. Durant les deux ou trois dernières années, les mérites respectifs des divers régimes de change ont été l'objet au Canada d'un grand débat, auquel la Banque a participé activement, faisant valoir les avantages que présentent des taux de change flexibles.

Une des conséquences de l'adoption de cibles explicites à l'égard de l'inflation a été d'accroître la transparence de la politique monétaire et la responsabilité de la Banque en ce qui a trait à la conduite de cette politique.

À mon avis, les initiatives prises par la Banque en vue de devenir plus ouverte et d'augmenter l'efficacité de ses communications comptent parmi les améliorations les plus importantes apportées à la conduite de la politique monétaire au cours de mon mandat comme gouverneur.

L'une des leçons que nous avons tirées de cette nouvelle approche est qu'une ouverture accrue conduit les marchés financiers à réagir plus opportunément à la politique monétaire. De plus, le grand public est mieux en mesure de tenir compte de cette dernière dans ses projets d'avenir lorsque la banque centrale fait preuve d'autant d'ouverture que c'est le cas à l'heure actuelle.

Les cibles d'inflation ont également accru la responsabilité de la Banque. En effet, lorsqu'un objectif précis est assigné à la politique monétaire, on peut plus aisément exiger de la Banque qu'elle rende compte



de la mesure dans laquelle elle atteint cet objectif. En outre, plus elle doit répondre de la conduite de la politique monétaire, plus elle sera déterminée à exposer clairement les facteurs qui influent sur le taux d'inflation et sur la capacité de la politique monétaire de réagir à ces derniers. J'ai pu constater que, depuis l'établissement des cibles d'inflation, les discussions avec le Parlement, la presse et le public sont devenues plus constructives et utiles.

Je ne saurais trop insister sur l'importance du processus amélioré de reddition des comptes employé actuellement par la Banque. À l'instar de nombreuses autres banques centrales ailleurs dans le monde, la Banque du Canada jouit d'une autonomie appréciable, qui l'aide à veiller à ce que la politique monétaire soit à l'abri des pressions à court terme et puisse être axée sur l'objectif à moyen terme que constitue la maîtrise de l'inflation. Toutefois, l'autonomie de la banque centrale s'accorde mal avec les principes de la démocratie à moins que les objectifs de la politique monétaire ne soient clairement définis et que la banque centrale ne soit tenue responsable de leur réalisation. Voilà précisément à quoi servent les cibles de maîtrise de l'inflation de la Banque.

Les initiatives récentes de la Banque du Canada

J'aimerais souligner trois nouvelles initiatives importantes prises par la Banque au cours de la dernière année et qui sont exposées plus en détail ailleurs dans le présent rapport.

La première est la décision d'annoncer les changements au taux officiel d'escompte à huit dates préétablies durant l'année, à moins de circonstances exceptionnelles. En éliminant l'incertitude quant au moment où peuvent être rendues publiques des modifications de ses taux directeurs, la Banque espère focaliser davantage l'attention sur la conjoncture économique et financière régnant au Canada et augmente du même coup la fréquence de ses communications, ce qui devrait aider les marchés et le public à anticiper l'orientation de la politique monétaire.

La deuxième initiative a trait à l'impartition des opérations et des systèmes relatifs au traitement des obligations d'épargne du Canada et des autres titres au détail émis par le gouvernement fédéral. Ce secteur d'activité diffère considérablement des autres fonctions de la Banque et exige des compétences et une expérience qui ne s'acquièrent pas naturellement au sein d'une banque centrale. Nous sommes actuellement en négociation avec des fournisseurs à qui nous pourrions confier en sous-traitance cette partie de nos opérations. Si ces négociations aboutissent, la Banque conservera son rôle d'agent financier, mais celui-ci consistera principalement à gérer les relations avec le sous-traitant. Toute entente en ce sens devra respecter un



certain nombre de critères, comprenant des normes en matière de rentabilité des opérations et de qualité des services à la clientèle.

La troisième initiative de la Banque que j'aimerais mentionner est la production d'une nouvelle série de billets de banque qui saura contrer les risques futurs de contrefaçon que pose l'utilisation généralisée de la technologie informatique. Une annonce détaillée des thèmes de la nouvelle série ainsi que le lancement de la nouvelle coupure de dix dollars ont eu lieu en janvier 2001. On prévoit d'émettre le nouveau billet de cinq dollars avant la fin de l'année, et les coupures plus élevées suivront au cours des deux ou trois prochaines années.

Le présent rapport contient un compte rendu complet de la façon dont la Banque s'acquitte de ses diverses responsabilités. Comme toujours, les employés ont joué à cet égard un rôle important qui mérite d'être souligné. Je tiens par conséquent à les remercier pour leur travail acharné et le soutien qu'ils m'ont apporté, non seulement pendant la dernière année, mais aussi tout au long de mon mandat.



Tour d'horizon de la Banque



Les fonctions de la Banque du Canada

Les principales responsabilités dont la Banque est investie en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada* sont groupées sous quatre grandes fonctions.

Politique monétaire

La politique monétaire est la plus importante responsabilité de la Banque. Elle a pour objet de préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas et stable. Ce faisant, elle favorise une meilleure tenue de l'économie et contribue à la hausse du niveau de vie des Canadiens.

Monnaie

La Banque émet les billets de banque canadiens. Elle veille notamment à leur conception (en accordant une attention particulière aux éléments anticontrefaçon) et à leur impression, à la distribution des billets neufs, ainsi qu'au remplacement des billets endommagés.

Services de banque centrale

La Banque est chargée, d'une part, de promouvoir la fiabilité et la solidité du système financier canadien et, d'autre part, d'offrir au gouvernement fédéral des services de gestion financière. Dans le premier cas, elle surveille et soutient les principaux systèmes de compensation et de règlement au moyen desquels les actifs financiers sont transférés, et les obligations de paiement traitées. Dans le deuxième cas, à titre de banquier du gouvernement fédéral, la Banque est amenée à conseiller ce dernier sur la gestion de la dette publique, à lancer de nouveaux emprunts, à tenir les dossiers des détenteurs d'obligations et à effectuer les paiements d'intérêts et les remboursements de titres. La Banque

s'occupe également de la gestion des réserves de change de l'État. Par ailleurs, elle garde les soldes non réclamés et aide les propriétaires à récupérer leurs fonds.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

Des millions de Canadiens détiennent des obligations d'épargne du Canada et d'autres titres de dette émis par le gouvernement fédéral. La gestion de la dette envers les particuliers relève de Placements Épargne Canada, une agence du ministère des Finances, mais la Banque est responsable de la tenue des registres et de la fourniture de services aux titulaires de titres au détail. En 2000, la Banque a lancé une demande de propositions en vue de l'impartition des opérations administratives et du soutien des systèmes relatifs au programme de placement des titres au détail.

Activités internationales

Le monde étant de plus en plus interrelié, un bon nombre des activités de la Banque revêtent une dimension internationale. Ainsi, le personnel de la Banque :

- participe à des groupes de travail internationaux qui s'intéressent à l'évolution de l'économie et des systèmes financiers à l'échelle mondiale;
- travaille en étroite collaboration avec les autres banques centrales;
- fournit des conseils à des organismes du gouvernement canadien sur des questions touchant l'économie et les finances internationales;
- apporte son expertise à des programmes d'aide technique aux pays en développement, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation de cibles de maîtrise de l'inflation dans la conduite de la politique monétaire.



Le fonctionnement de la Banque

Pour remplir ses fonctions, la Banque compte sur quelque 1 800 employés réguliers, temporaires ou contractuels, qui sont répartis dans onze départements au siège, à Ottawa, et dans cinq bureaux établis dans les diverses régions du pays.

Le personnel de la Banque

Les employés de la Banque sont conscients de faire partie d'une institution publique importante, dont la réussite est tributaire de leurs compétences dans une vaste gamme de domaines, allant de l'économie à la production de billets de banque. La Banque s'efforce de créer un milieu de travail propice à attirer et à retenir chez elle les employés les plus qualifiés afin d'être en mesure de s'acquitter de ses responsabilités en tant que banque centrale du Canada.

Par ailleurs, pour que les employés de la Banque continuent de s'appuyer sur un équipement de pointe dans l'accomplissement de leurs tâches et pour favoriser l'échange d'informations avec le reste du monde, une stratégie en matière de technologies de l'information et des communications a été mise au point durant l'année 2000.

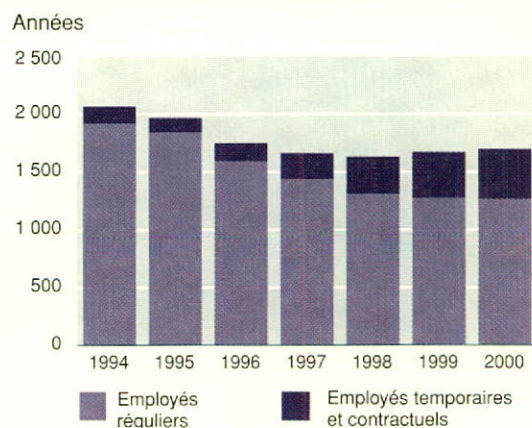
L'engagement de la Banque à l'égard de la diversité sous toutes ses formes constitue un élément essentiel du milieu de travail qu'elle offre. De nouveaux progrès ont été réalisés au chapitre du renforcement de l'environnement bilingue et de la représentation des groupes désignés en vertu du programme fédéral d'équité en matière d'emploi. À l'heure actuelle, 60 % du personnel et environ 75 % des gestionnaires possèdent le niveau « fonctionnel » pour ce qui est de

leur connaissance de la langue seconde. La Banque vise à ce que tous ses cadres atteignent le niveau pleinement fonctionnel.

La promotion de la diversité suppose également la stimulation d'idées nouvelles et d'approches créatives pour relever les défis qui se présentent dans le milieu de travail. Pour cela, la Banque mise sur des communications franches et ouvertes. Cette année, elle a accordé une attention toute particulière au perfectionnement des compétences en leadership, à la planification de la relève et à diverses questions relatives à la rémunération afin de pouvoir satisfaire ses besoins en effectifs, à court et à long terme.

Une revue de ses domaines d'activité a permis à la Banque de confirmer la pertinence de sa stratégie consistant à se concentrer sur ses trois fonctions essentielles, à savoir la Politique monétaire, la Monnaie et les Services de banque centrale. Pour leur part, les départements offrant des services généraux sont en train de revoir leur orientation pour l'avenir, compte tenu de l'examen de la fonction Services relatifs aux titres destinés aux particuliers,

Années-personnes





notamment de l'initiative visant l'impartition des opérations administratives connexes.

La modification de la composition des effectifs, amorcée il y a quelques années, s'est poursuivie. Le personnel administratif a diminué et le nombre de professionnels a augmenté, tandis que l'on a continué de faire appel à de nombreux employés contractuels et temporaires pour assurer la bonne marche des activités dans différents secteurs de la Banque. On s'attend à ce que la tendance à l'accroissement de la proportion d'employés professionnels se maintienne, voire s'accélère, à mesure que la Banque deviendra une institution davantage axée sur ses fonctions essentielles.

Les communications et l'obligation de rendre compte

Au cours des dernières années, la Banque du Canada s'est appliquée à mieux faire comprendre au public le rôle qu'elle joue dans la conduite de la politique monétaire et le travail qu'elle accomplit en ce qui concerne la conception et la distribution des billets de banque canadiens ainsi que la promotion de la fiabilité et de la solidité du système financier.

À cette fin, la Banque a augmenté le nombre de ses publications clés sur la politique monétaire. Une mise à jour du *Rapport sur la politique monétaire* est venue s'ajouter au *Rapport* — plus complet —, de sorte que la Banque fournit dorénavant tous les trimestres une analyse de ses perspectives en matière d'inflation et de croissance économique.

En 2000, la Banque a adopté un système de huit dates préétablies pour l'annonce des modifications du taux officiel d'escompte; les communiqués accompagnant chacune de ces annonces

viendront enrichir le flux des communications relatives à la politique monétaire.

Dans le cadre du programme continu de sensibilisation des Canadiens aux activités de la Banque, les cadres supérieurs ont multiplié leurs visites aux quatre coins du pays. En 2000, le gouverneur de la Banque a livré sept discours importants, tandis que le premier sous-gouverneur et les cinq sous-gouverneurs ont pris part à près de 30 activités publiques, prononçant des allocutions ou assistant à des réunions de nature plus informelle. Ces contacts viennent appuyer le travail effectué par les employés des cinq bureaux régionaux, qui assurent la liaison avec des groupes et

Revue de la Banque du Canada : sondage auprès des lecteurs

La revue trimestrielle, qui constitue l'une des publications clés de la Banque, contient des articles portant sur des sujets d'intérêt dans les domaines économique et financier, ainsi que des discours et des résumés de colloques. La Banque a mené un sondage auprès de ses lecteurs en 2000, un an après avoir modifié considérablement la présentation de la *Revue*. Les personnes sondées ont attribué une note de 3,8 sur 5 à l'intérêt que présentent pour eux les sujets et une note de 3,9 sur 5 à la rigueur des analyses économiques. Par ailleurs, 88 % des répondants estiment que le niveau de technicité des articles est adéquat.



associations de leur collectivité dans le but d'échanger des renseignements sur la situation économique et de discuter de la politique monétaire.

Par ailleurs, la Banque surveille les grands systèmes de compensation et de règlement au Canada. Pour mieux informer les Canadiens sur le rôle important qu'elle joue à cet égard, elle compte verser sous peu dans son site Web des renseignements complets sur ses activités dans ce domaine.

La Banque est aussi chargée de la conception et de la production des billets de banque canadiens, et elle est consciente que la sensibilisation du public est le meilleur moyen de défense contre la contrefaçon. Au cours des dernières années, elle a amélioré et étendu son programme d'information sur la monnaie pour faire mieux connaître les principales caractéristiques de sécurité dont sont dotés les billets de banque authentiques; ses efforts en ce sens se sont intensifiés dernièrement en prévision du lancement d'une nouvelle série de billets.

La Banque tire parti des technologies de pointe pour se rendre plus accessible au public canadien. Son site Web (www.banqueducanada.ca) renferme une vaste quantité de renseignements, dont des discours, des communiqués, des notes explicatives sur la politique monétaire et les billets de banque, ainsi que des données statistiques détaillées. En 2000, ce site s'est classé au deuxième rang parmi les 24 sites de banques centrales évalués par le cabinet Lombard Street Research, de Londres, en raison de sa convivialité et de son approche didactique. Depuis, le site a fait l'objet d'importants travaux de mise à niveau et d'expansion.

Le régime de gestion

Le Conseil d'administration

La *Loi sur la Banque du Canada* définit les responsabilités respectives du Conseil d'administration et du gouverneur dans la gestion de la Banque. Le Conseil assume la surveillance générale de l'institution et a des fonctions spécifiques liées aux finances, aux ressources humaines et à l'administration globale. Pour sa part, le gouverneur est responsable de la conduite de la politique monétaire et des autres activités de la Banque. Au fil des ans, une collaboration très étroite s'est établie entre la direction et le Conseil, ce qui contribue à la gestion efficace de l'institution.

Le Conseil d'administration est constitué de douze administrateurs externes, du gouverneur — qui en est le président — et du premier sous-gouverneur. Le sous-ministre des Finances y siège également, mais n'a pas droit de vote. Les administrateurs externes viennent des divers coins du pays et assurent un lien important entre la Banque et les régions. Ils sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans.

Les fonctions d'intendance du Conseil d'administration en 2000

La contribution du Conseil à l'élaboration des initiatives stratégiques que doit poursuivre la Banque constitue un aspect important des fonctions d'intendance de ce dernier. En 1999, il a supervisé un processus d'examen, mené par la direction, dont l'objet était de cerner les principaux défis susceptibles d'influer sur les fonctions essentielles de la Banque à l'avenir et qui pourraient découler, par exemple, de l'avance de la technologie et de l'évolution internationale. Une fois ces défis cernés, la direction a présenté aux



Le Conseil d'administration

Harold H. MacKay
Regina, Saskatchewan

Administrateur principal
Président, Comité du régime
de gestion
Comité de direction



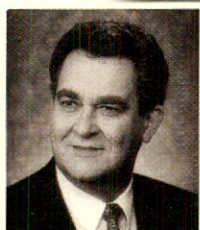
James S. Hinds
Sudbury, Ontario

Comité de la vérification
Président, Comité des
immeubles



Winston Baker
St. John's, Terre-Neuve

Comité du régime de gestion
Comité de direction



Barbara Hislop
Vancouver,
Colombie-Britannique

Comité de la vérification
Comité des ressources
humaines et de la
rémunération



Kit Chan
Calgary, Alberta

Comité des ressources
humaines et de la
rémunération
Comité des immeubles



Gordon Thiessen
Gouverneur et président du Conseil
Comité de direction

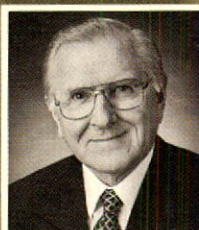
Aldéa Landry
Moncton,
Nouveau-Brunswick

Présidente, Comité de la
planification et du budget
Comité des immeubles



Walter Dubowec
Winnipeg, Manitoba

Président, Comité de
la vérification
Comité du régime
de gestion
Comité de direction



Malcolm Knight
Premier sous-gouverneur
Comité de direction



J. Spencer Lanthier
Toronto, Ontario

Comité de la vérification
Comité des ressources
humaines et de la
rémunération

Daniel F. Gallivan
Halifax, Nouvelle-Écosse

Comité de la vérification
Comité des immeubles



Paul Massicotte
St-Laurent, Québec

Président, Comité des
ressources humaines et
de la rémunération
Comité des immeubles

Raymond Garneau
Westmount, Québec

Comité du régime de gestion
Comité de direction



Barbara Stevenson
Charlottetown,
Île-du-Prince-Édouard

Comité de la vérification
Comité des ressources
humaines et de la
rémunération



Kevin Lynch
Sous-ministre des Finances
(membre d'office)
Comité de direction

membres du Conseil un certain nombre d'initiatives stratégiques pour l'an 2000, visant entre autres choses l'amélioration des communications relatives à la politique monétaire et une focalisation accrue sur les responsabilités fondamentales de la Banque.

Dans le cadre de sa surveillance générale des activités de la Banque, le Conseil s'est appliqué, au cours des dernières années, à faire en sorte que le milieu de travail à la Banque continue de permettre à cette dernière d'attirer un personnel hautement qualifié et de le retenir. D'importantes améliorations ont été apportées au programme de rémunération globale, notamment la mise en place d'un système de rémunération au rendement, ainsi qu'à d'autres aspects de l'environnement de travail, comme une délégation des pouvoirs mieux définie et un engagement plus ferme envers l'équité en matière d'emploi et le bilinguisme. Une autre priorité du Conseil, ces deux dernières années, a été la sélection de l'équipe de direction de la Banque. En 1999, le Conseil a approuvé une série de promotions et d'affectations par rotation, dont des modifications à la composition du Conseil de direction, destinées à diversifier l'expérience des cadres supérieurs. En 2000, il a sanctionné des promotions et une rotation des responsabilités parmi les cadres supérieurs des premiers échelons et pris des mesures pour préparer les gestionnaires intermédiaires à assumer des postes de niveaux plus élevés en prévision du départ à la retraite de cadres supérieurs. De nouveaux postes ont été créés aux bureaux régionaux de Montréal et de

Toronto et leurs titulaires ont été intégrés à l'équipe de la Haute Direction.

Au cours de l'année, les administrateurs ont aussi mené à bien l'étape la plus importante du processus de planification de la relève en choisissant le successeur de M. Thiessen, qui avait annoncé en mai son intention de partir à la retraite au terme de son mandat, le 31 janvier 2001. Les administrateurs ont effectué un examen approfondi des dossiers des candidats et nommé M. David Dodge au poste de gouverneur pour un mandat de sept ans. Cette nomination a été approuvée par un décret du gouvernement du Canada le 20 décembre 2000.

Bien que le Conseil d'administration ne soit pas responsable de la conduite de la politique monétaire, il s'intéresse, dans le cadre de ses fonctions de surveillance, à l'efficacité du processus de formulation de cette politique — les normes régissant la collecte de renseignements, ainsi que la qualité du personnel et des analyses dont celui-ci s'inspire. Afin d'élargir leur perspective, les administrateurs ont tenu une séance privée avec le conseiller spécial, M. Daniel Racette, un universitaire invité à travailler avec la direction de la Banque pour une période d'un an, qui leur a fait part de son opinion. Toujours à cette fin, ils se sont aussi entretenus en privé avec des représentants du Fonds monétaire international. Dans les deux cas, les administrateurs ont été impressionnés par l'évaluation qui a été faite du personnel responsable de la conduite de la politique monétaire à la Banque et des processus appliqués.



Le Conseil a surveillé de près les initiatives stratégiques mises en œuvre par la Banque en 2000, dont le projet d'impartition des opérations administratives et du soutien des systèmes relatifs au programme de placement des titres au détail. Il a chargé un groupe d'administrateurs de suivre l'avancement de tous les aspects de cette importante réorganisation et d'offrir des conseils à cet égard. Il a aussi formé un comité spécial pour étudier la situation relative au Fonds de pension des employés.

Les pratiques de gestion du Conseil d'administration

Au fil des ans, le Conseil a adopté les meilleures pratiques en vigueur dans les secteurs privé et public en matière de régime de gestion. Pour favoriser l'intégration continue des pratiques appropriées, le Conseil a mis sur pied le Comité du régime de gestion en 1996; celui-ci est composé de quatre administrateurs externes, dont l'administrateur principal désigné par le Conseil, qui en assure la présidence. Ce comité examine tous les aspects du régime de gestion de la Banque et recommande des changements au Conseil. En 2000, de concert avec les présidents des autres comités du Conseil, le Comité du régime de gestion a passé en revue et révisé le

mandat de chacun des comités. En règle générale, à la fin de chaque année, l'administrateur principal et le président du Comité des ressources humaines et de la rémunération se réunissent avec le gouverneur et le premier sous-gouverneur afin d'examiner le rendement de ces derniers et discuter des objectifs pour l'année à venir. Le Comité du régime de gestion recueille aussi les opinions des administrateurs en vue de l'évaluation annuelle du rendement des sous-gouverneurs.

Après chaque réunion du Conseil, les administrateurs externes se réunissent seuls, sous la présidence de l'administrateur principal. Il s'agit là d'une autre mesure visant à permettre au Conseil d'agir indépendamment de la direction. À la fin de l'année 2000, les administrateurs ont évalué le rendement du Conseil et en sont arrivés à la conclusion que ce dernier s'acquittait pleinement de ses fonctions d'intendance des activités de la Banque.

Les administrateurs sont rémunérés en fonction d'un système d'honoraires recommandé par le gouvernement et approuvé par décret. En 2000, la rémunération globale versée à l'ensemble des administrateurs s'est élevée à 216 000 dollars.

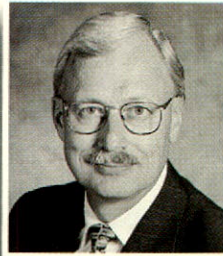


Le Conseil de direction

Le Conseil de direction est formé du gouverneur, du premier sous-gouverneur et de cinq sous-gouverneurs, qui assument collectivement la responsabilité des affaires de la Banque. Il s'occupe notamment de la formulation et de la mise en œuvre de la politique monétaire ainsi que des grandes questions d'organisation et de stratégie.

En 1999, le Conseil de direction, de concert avec le Conseil d'administration, a élaboré un plan stratégique pour tenir compte de différents facteurs comme la mondialisation, les progrès technologiques et l'évolution des besoins en main-d'œuvre, ainsi que de l'intention de rendre la conduite de la politique monétaire plus transparente.

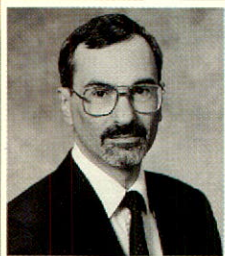
Gordon Thiessen
Gouverneur
Président du Conseil
d'administration



Malcolm Knight
Premier sous-gouverneur
Chef de l'exploitation



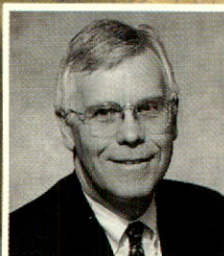
Pierre Duguay
Sous-gouverneur
Questions relatives à
l'économie canadienne
Billets de banque



Charles Freedman
Sous-gouverneur
Institutions financières
Systèmes de compensation
et de règlement



Paul Jenkins
Sous-gouverneur
Questions économiques et
financières internationales
Communications publiques



Tim Noël
Sous-gouverneur
Marchés financiers



Sheryl Kennedy
Sous-gouverneure
Services généraux
Titres destinés aux particuliers





En 2000, le Conseil de direction a amorcé la mise en œuvre de ce plan en lançant diverses initiatives décrites dans le présent rapport, deux des plus importantes étant l'adoption d'une procédure pour l'annonce des mesures de politique monétaire selon un calendrier préétabli et la décision de transférer à un fournisseur de services la majorité des opérations administratives liées aux titres au détail. Parmi les autres initiatives qui ont été prises, mentionnons l'attention plus soutenue accordée aux différents aspects de la stabilité financière et l'accroissement de la participation de la Banque sur la scène internationale. La mise en place du plan stratégique affermira l'orientation qui a été adoptée et qui veut que la banque centrale se concentre sur ses fonctions les plus essentielles.

Non seulement les membres du Conseil de direction assument-ils collectivement la responsabilité des affaires de la Banque, mais ils sont également chargés de départements précis et dirigent certaines initiatives mises en œuvre à l'échelle de la Banque.

Le Conseil de gestion

Le Conseil de gestion regroupe les membres du Conseil de direction, les conseillers et les chefs de département. Il se réunit régulièrement pour échanger des renseignements sur des questions liées à la gestion de la Banque et examiner les orientations proposées. Le Conseil de gestion joue un rôle clé dans la planification à moyen terme en aidant à cerner les questions stratégiques et à définir les priorités. En outre, chacun de ses membres exerce d'importantes fonctions sur le plan de la gestion. Les conseillers assument, sous la conduite d'un membre du Conseil de

direction, la responsabilité de certains secteurs de recherche ou secteurs administratifs. Par ailleurs, un conseiller spécial invité, habituellement recruté auprès d'une université canadienne, se joint à la Banque pour un contrat d'un an en vue de fournir des conseils à la direction et de travailler avec le personnel à des études spéciales qui sont de nature à faire avancer les programmes de recherche de la Banque.

Les activités de la Banque sont réparties entre onze départements. Les chefs de département sont responsables des opérations dans leurs secteurs et veillent à ce que les politiques et les valeurs de la Banque soient respectées. Des ententes, établies entre les chefs et un membre du Conseil de direction, énoncent les résultats à atteindre et définissent les restrictions budgétaires s'appliquant à chaque département.

La direction de la Banque s'acquitte également de ses responsabilités en s'appuyant sur des comités d'examen où sont exprimées une vaste gamme d'opinions. Ainsi, le Comité d'examen de la politique monétaire fait des recommandations au Conseil de direction pour la formulation de cette politique et joue un rôle important dans l'évaluation de la situation économique au cours du processus décisionnel menant à l'annonce des mesures de politique monétaire aux dates préétablies. Le Comité d'examen de la stabilité financière, mis sur pied durant le second semestre de 2000, joue quant à lui un rôle consultatif auprès du Conseil de direction en ce qui concerne les questions d'ordre national et international ayant une incidence sur la stabilité du système financier canadien.





Politique monétaire

La politique monétaire a pour objectif de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un niveau bas et stable. Pour parvenir à ce résultat, la Banque s'efforce de contenir la tendance de l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), à l'intérieur d'une fourchette cible de 1 à 3 %. Cette fourchette est établie conjointement avec le gouvernement, en vertu d'une entente qui arrive à échéance à la fin de 2001. La cible pour la conduite de la politique monétaire sera annoncée d'ici là.

Le renforcement de la croissance économique au Canada tient en partie à la détermination des autorités à mettre en œuvre des politiques monétaire et budgétaire saines, qui ont permis une nette amélioration des paramètres économiques fondamentaux, se traduisant par le maintien de l'inflation à un faible niveau...

*Études économiques de l'OCDE
Canada (2000)*

La Banque du Canada met en œuvre la politique monétaire en modifiant le taux officiel d'escompte, c'est-à-dire le taux d'intérêt minimum auquel elle consent des prêts aux institutions financières. Le taux d'escompte exerce une influence sur les autres taux d'intérêt à court terme et les autres taux de rendement, ainsi que sur le taux de change du

dollar canadien. Les modifications du taux d'escompte ne se répercutent qu'indirectement sur l'inflation, et, en règle générale, leurs effets se font progressivement sentir pendant une

IPC : pourquoi un indice de référence et un indice global ?

Les cibles de maîtrise de l'inflation sont définies par rapport au taux d'accroissement sur douze mois de l'indice des prix à la consommation (IPC) global. L'IPC global est la meilleure mesure disponible des variations du coût de la vie pour la plupart des ménages canadiens. Bien que les cibles soient exprimées en fonction de l'IPC global, la Banque utilise plutôt l'indice de référence (l'IPC hors alimentation, énergie et effet des modifications des impôts indirects) pour guider ses interventions en matière de politique monétaire. Le taux d'augmentation de cet indice lui sert donc de cible opérationnelle.

Les mouvements à court terme de l'IPC global sont imputables dans une large mesure aux variations des prix de l'alimentation et de l'énergie, qui ne peuvent être contrecarrées par des mesures de politique monétaire, car les effets de ces dernières se font sentir sur une longue période. Parce qu'il fait abstraction de ces influences passagères, le taux d'accroissement de l'indice de référence est une meilleure mesure de la tendance générale de l'inflation et constitue un guide plus utile pour la conduite de la politique monétaire.

À condition que les variations des prix de l'alimentation et de l'énergie n'aient que des effets temporaires sur l'inflation, l'IPC global et l'indice de référence afficheront des profils d'évolution similaires à moyen terme.



période de 18 à 24 mois. Afin de rester focalisée sur la tendance de l'inflation, la Banque suit de près l'évolution d'un indice de référence des prix à la consommation.

Atteinte de la cible de maîtrise de l'inflation

L'inflation mesurée par l'indice de référence utilisé par la Banque est demeurée aux alentours de 1,5 % durant la majeure partie de 2000, avant de monter à 1,9 % en décembre. Le renchérissement de l'essence, du gaz naturel et du mazout a poussé à la hausse le taux de variation sur douze mois de l'indice global des prix à la consommation, qui s'est situé entre 2,5 et 3,2 % presque toute l'année.

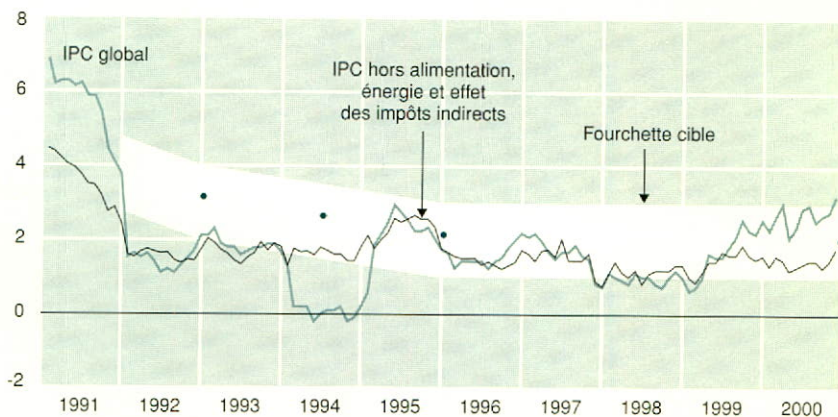
Malgré l'escalade des cours de l'énergie, les prévisionnistes du secteur privé continuent de croire en moyenne que le taux d'augmentation de l'IPC s'établira près du point médian de la fourchette cible de maîtrise de l'inflation de la Banque, soit à environ 2,4 % en 2001 et 2,0 % l'an prochain.

Le taux d'inflation attendu à long terme qui se dégage des enquêtes effectuées auprès de prévisionnistes s'est également maintenu près du point médian de la fourchette visée par la Banque. Autre indicateur des attentes d'inflation à long terme, l'écart entre le rendement des obligations d'État classiques et celui des obligations indexées sur le coût de la vie avoisinait le milieu de la fourchette cible à la fin de l'année.

Après une progression de 4,5 % en 1999, l'économie canadienne a de nouveau enregistré d'excellents résultats en 2000, avec un taux de croissance de près de 5 %. De plus, le taux de chômage moyen s'est établi à 6,8 %, son plus bas niveau annuel depuis 1974. Notre économie a profité du

Indice des prix à la consommation

Taux de variation sur douze mois



• Point médian de la fourchette cible de maîtrise de l'inflation

dynamisme de la demande américaine, qui a favorisé une augmentation rapide de nos exportations durant la première moitié de l'année. La hausse de l'emploi et le niveau élevé de la confiance des consommateurs ont stimulé les dépenses des ménages. Cet essor de l'activité a poussé l'appareil de production près de ses limites. Afin de contenir les pressions inflationnistes futures, la Banque a donc relevé le taux officiel d'escompte de un point de pourcentage durant le premier semestre. L'expansion économique mondiale a décéléré vers la fin de l'année, en raison surtout du ralentissement marqué de l'économie américaine. La Banque a maintenu le taux officiel d'escompte à 6,0 % à la première des dates d'annonce préétablies, le 5 décembre 2000. À la date suivante, le 23 janvier 2001, elle a annoncé qu'elle abaissait ce taux pour le fixer à 5 3/4 %.

Vers une meilleure compréhension de la politique monétaire

Au cours de la dernière année, la Banque a pris de nouvelles mesures afin d'aider le public à comprendre ce qui motive ses interventions.



En août 2000, la Banque a commencé à publier une mise à jour officielle de son *Rapport sur la politique monétaire*, qui paraît deux fois l'an. Cette publication distincte, qui est aussi versée dans le site Web de la Banque, sort en février et en août, assurant ainsi la diffusion d'informations économiques tous les trimestres.

La Banque a annoncé qu'à moins de circonstances exceptionnelles, les modifications éventuelles au taux officiel d'escompte auraient lieu à huit dates préétablies chaque année. Cette mesure est entrée en vigueur le 5 décembre 2000. Un communiqué expliquant la décision de modifier ou non le taux d'escompte sera publié à 9 h à chacune de ces dates, qui tomberont habituellement un mardi. Quatre fois l'an, l'annonce concernant le taux officiel d'escompte sera suivie, environ deux semaines après, de la parution du *Rapport sur la politique monétaire* ou de la *Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire*.

En février 2000, la Banque du Canada a annoncé la création de nouveaux postes de cadres supérieurs au sein de son département des Marchés financiers, à Montréal et à Toronto. Ces cadres contribuent à la réalisation des objectifs que poursuit la Banque en matière de transparence de la politique monétaire, d'ouverture et de promotion du bon fonctionnement des marchés financiers.

Les employés des cinq bureaux régionaux de la Banque assurent la liaison avec les gouvernements provinciaux, des entreprises et des associations industrielles, des établissements d'enseignement et le grand public. Les enquêtes trimestrielles qu'ils effectuent auprès des entreprises et des associations fournissent à la Banque des renseignements précieux, qui l'aident à analyser la situation de l'économie

Raisons ayant motivé l'adoption de dates d'annonce préétablies

La Banque s'attend à ce que le système de dates préétablies améliore l'efficacité de la politique monétaire. L'adoption d'un tel système élimine l'incertitude qu'occasionnait sur les marchés financiers le fait de ne pas connaître exactement le jour où la Banque allait annoncer une modification du taux officiel d'escompte. Elle devrait aussi permettre à la Banque de faire porter davantage l'attention sur la situation économique et monétaire au Canada, de mettre en lumière les perspectives à moyen terme sur lesquelles se fonde la conduite de la politique monétaire, d'accroître sa transparence, de mieux rendre compte de ses actes et d'intensifier le dialogue qu'elle entretient avec le public. Ces améliorations devraient aider celui-ci à mieux comprendre les différents facteurs qui motivent les décisions de la banque centrale et à mieux prévoir l'orientation qu'empruntera la politique monétaire.

canadienne. Le personnel des régions appuie les membres du Conseil de direction et les administrateurs dans les activités de communication qu'ils mènent partout au pays. Cette année, le Conseil d'administration de la Banque a tenu l'une de ses réunions à Calgary. Les nombreuses activités de rayonnement organisées en marge de cette réunion ont permis aux représentants de la Banque et à ceux des entreprises et des administrations locales d'échanger des idées et des points de vue à propos de l'économie et



de la politique monétaire. Ces activités ne sont qu'un exemple des nombreuses initiatives prévues au programme national de liaison externe de la Banque.

Recherche et analyse

La recherche et l'analyse constituent le point de départ de la formulation et de la mise en œuvre de la politique monétaire. Pour mener à bien leurs recherches, les économistes de la Banque trouvent très utile d'entretenir des relations avec d'autres chercheurs, dans le cadre de colloques et de séminaires et par l'entremise d'Internet. En outre, la Banque s'efforce de plus en plus de conclure des partenariats avec des universités, des instituts de recherche et d'autres banques centrales.

Les cibles visées en matière d'inflation représentent un élément important de la formulation de la politique monétaire. Comme l'entente conclue entre la Banque et le gouvernement sur les cibles actuelles arrive à échéance à la fin de 2001, l'examen approfondi des enjeux relatifs au choix d'une cible d'inflation, aux fins de la

conduite de la politique monétaire, a constitué l'une des priorités du programme de recherche en 2000. Dans cette optique, la Banque a tenu en juin un séminaire sur la stabilité des prix, dont les travaux ont porté principalement sur les questions entourant le taux d'inflation à viser et la conception d'un régime axé sur la poursuite de cibles d'inflation. Les communications des conférenciers, qui sont déjà versées dans le site Web de la Banque, seront publiées sous peu.

La Banque a également été l'hôte d'un colloque intitulé « Les régimes de changes flottants : une nouvelle analyse ». Inspiré dans une large mesure par l'introduction de l'euro en 1999 et par l'effondrement récent des régimes de changes fixes de nombreuses économies à marché émergent, ce colloque a aussi été l'occasion de souligner le cinquantième anniversaire de l'adoption d'un régime de changes flottants par le Canada. Dans les études présentées au colloque, les auteurs examinaient et comparaient les effets de divers régimes de change sur la tenue

globale de l'économie et sur la stabilité des marchés financiers tant dans les pays développés que dans les économies émergentes. Ces études ont aussi été versées dans le site Web de la Banque et seront publiées d'ici la fin de l'année.

En 2001, le colloque annuel de la Banque portera sur la structure des marchés financiers, et une attention particulière sera accordée à la liquidité ainsi qu'à la dynamique de la variation des prix.



PHOTO : DWAYNE BROWN

Une rencontre au collège Mount Royal, à Calgary, dans le cadre d'une activité de rayonnement



La Banque travaille en étroite collaboration avec Statistique Canada à l'élaboration d'un nouvel indice trimestriel de la rémunération du travail, qui lui donnera un meilleur aperçu des tendances dans ce domaine.

La Banque a délégué des représentants aux comités consultatifs d'un certain nombre de colloques portant sur la croissance de la productivité et le niveau de vie. Elle a aussi organisé un atelier sur les progrès réalisés en matière de modélisation macroéconomique. Cette rencontre, à laquelle ont assisté les représentants de douze banques centrales, a permis à des modélisateurs de présenter les résultats de leurs travaux récents et de recevoir des commentaires à ce sujet. La Banque a également pris part à un programme d'échange d'employés avec la Banque d'Angleterre dans le domaine des marchés financiers. Enfin, elle a discuté du cadre de maîtrise de l'inflation avec d'autres banques centrales possédant des cibles explicites à cet égard à diverses occasions, notamment lors d'une réunion organisée à Londres par la Banque des Règlements Internationaux.

Évaluation de la situation internationale

Comme l'évolution de la conjoncture internationale a des effets très importants sur l'économie et les marchés financiers du Canada, il est essentiel de savoir saisir et interpréter les événements qui surviennent à l'étranger. À cette fin, des représentants de la Banque participent à de nombreuses activités internationales au cours desquelles sont débattus les faits marquants de l'économie mondiale. Il s'agit notamment de séances de groupes de travail et de comités de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), de réunions des gouverneurs des banques centrales du G10, de réunions régulières tenues à la Banque des Règlements Internationaux ainsi que de rencontres des membres du G7, du G10, du G20 et du Comité monétaire et financier international.

Jusqu'à ces dernières années, l'adoption de cibles d'inflation aux fins de la conduite de la politique monétaire dans un contexte de taux de change flottants se limitait surtout aux pays industriels. Toutefois, cette pratique suscite désormais

Le régime de changes flottants du Canada

Durant les deux dernières années au Canada, on a assisté à un débat animé sur les avantages que pourrait procurer l'adoption d'un autre régime de change. On s'est penché en particulier sur les mérites potentiels d'une union monétaire, fondée sur l'usage d'une monnaie commune, entre le Canada et les États-Unis. La Banque du Canada a participé activement à ce débat, en pesant le pour et le contre des différents régimes.

Bien qu'un taux de change fixe ou une monnaie commune puissent permettre une certaine réduction des coûts de transaction et de l'incertitude liée au taux de change, les résultats de divers travaux indiquent que les avantages que présente un taux de change flottant, sur le plan macroéconomique, continuent de l'emporter.

Tant qu'il souhaitera mener des politiques économiques distinctes, adaptées à ses besoins et exigeant des conditions monétaires différentes, le Canada a tout intérêt à tirer parti du rôle d'amortisseur que joue un taux de change flottant.

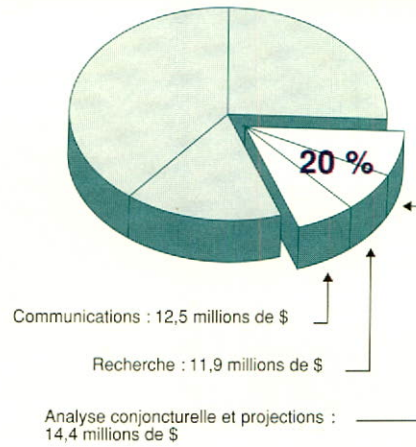


un très vif intérêt de la part de diverses économies à marché émergent, en particulier celles qui ont dû abandonner leur régime de changes fixes. À la fin de 2000, un certain nombre d'entre elles, dont le Brésil, le Chili, la Pologne et l'Afrique du Sud, avaient défini des cibles d'inflation. D'autres, comme le Pérou et la Thaïlande, envisagent sérieusement d'asseoir leur politique monétaire sur de telles cibles. Compte tenu de l'intérêt soulevé par les cibles de maîtrise de l'inflation dans ces pays et ailleurs dans le monde, la Banque est de plus en plus appelée à fournir une aide technique, notamment en ce qui concerne le cadre de formulation de la politique et la modélisation économétrique.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation liées à la fonction Politique monétaire sont restées en 2000 sensiblement au même niveau qu'en 1999. Les activités de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire ont coûté 38,8 millions de dollars en 2000, soit environ 20 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Des ressources accrues ont été consacrées à l'évaluation de la situation économique et financière internationale et de ses répercussions sur la politique monétaire du Canada, ainsi qu'à la mise en place d'une approche plus systématique et mieux intégrée en ce qui a trait aux communications relatives à cette politique. Si elles ont augmenté dans certains secteurs, les dépenses ont en revanche diminué ailleurs, principalement dans le secteur informatique, où les coûts ont baissé une fois achevés les tests et les modifications associés au passage à l'an 2000.

Activités liées à la fonction Politique monétaire en proportion des dépenses d'exploitation totales





Monnaie

Les Canadiens règlent chaque jour des millions de transactions au moyen de billets de banque. Ils s'attendent à ce que la Banque du Canada leur fournisse des billets de qualité en quantité suffisante et que ceux-ci soient à l'épreuve de la contrefaçon.

Lancement de la nouvelle série de billets de banque

La Banque a lancé en janvier 2001 une nouvelle série de billets, intitulée *L'épopée canadienne*, dans le but de rendre la monnaie canadienne encore plus sûre.

La coupure de 10 dollars est la première de la nouvelle série à avoir été mise en circulation. Le billet de 5 dollars sera émis plus tard en 2001, tandis que les autres coupures (20, 50 et 100 dollars) seront introduites au cours des deux ou trois prochaines années.

Les techniques de production des billets ont beaucoup évolué depuis le lancement de la série précédente, il y a 16 ans. Elles permettent aujourd'hui d'intégrer des éléments de sécurité améliorés dans la monnaie de papier, à une époque où les copieurs couleur à haute résolution, les imprimantes à jet d'encre et les numériseurs, offerts à coût abordable, augmentent les risques de contrefaçon.

La nouvelle série de billets comporte des caractéristiques de sécurité mises au point en collaboration avec les sociétés d'impression de billets de banque, les services policiers et les grands instituts d'émission étrangers.

Parmi les nouveautés, un élément tactile durable permettra aux aveugles et aux malvoyants de distinguer beaucoup plus facilement les différentes coupures.

La Banque a consulté des Canadiens de toutes les régions pour veiller à ce que les thèmes illustrant les nouveaux billets, les premiers à avoir été conçus entièrement au Canada, reflètent la culture, l'histoire et les réalisations du pays.

Les thèmes des billets de la nouvelle série

5 \$	Enfants au jeu
10 \$	Souvenir et maintien de la paix
20 \$	Arts et culture
50 \$	Bâtisseurs de la nation
100 \$	Exploration et innovation

La Banque a aussi collaboré étroitement avec les institutions financières et les fabricants d'équipement afin que la nouvelle série n'exige pas de modifications importantes aux appareils et aux installations de traitement des billets.

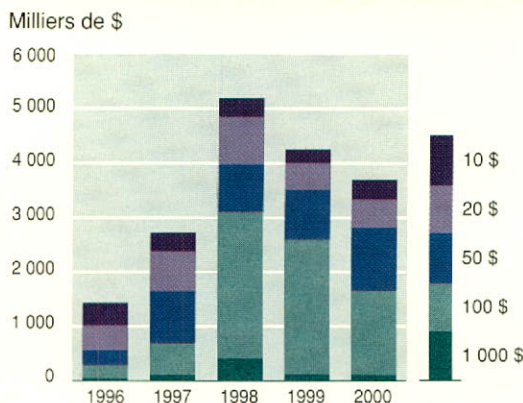
Les innovations techniques relatives aux billets de banque et la mise au point de nouveaux éléments de sécurité constituent un puissant moyen de défense contre les faussaires. En 2000, tout en préparant le lancement de la nouvelle série, la Banque a poursuivi son programme de recherche et développement sur la technologie et les caractéristiques de sécurité propres aux billets de banque. Des éléments de sécurité nouveaux ou améliorés pourraient donc être incorporés aux billets de cette série au cours des prochaines années. La recherche a aussi pour objectif de prolonger la durée de vie des billets et de permettre ainsi de réaliser des économies à long terme au chapitre de la production.



Incidence de la contrefaçon

Les cas de contrefaçon demeurent relativement peu nombreux au Canada et ne représentent qu'une infime portion de la valeur totale des billets en circulation.

Montant des faux billets retirés de la circulation



Après avoir considérablement augmenté pour atteindre près de 5,2 millions de dollars en 1998, en raison surtout d'une hausse marquée du nombre de billets de 100 dollars contrefaits, la valeur des faux billets retirés de la circulation est tombée à quelque 4,2 millions de dollars en 1999 puis à environ 3,7 millions en 2000, sur une valeur globale de presque 37 milliards de dollars pour l'ensemble des billets en circulation à la fin de l'année. Cette diminution s'explique par le recul du nombre de billets de 20 et de 100 dollars contrefaits et tient, dans une certaine mesure, à l'efficacité croissante du programme d'information sur la monnaie de la Banque.

On peut rapidement déterminer qu'un billet de la série actuelle est faux si la vignette de sûreté, ce rectangle de pellicule réfléchissante qui se trouve dans le coin supérieur gauche des coupures de 20, 50, 100 et 1 000 dollars, ne passe pas de l'or au vert lorsqu'on l'incline. Un billet contrefait n'a pas non plus les autres

La meilleure façon de vérifier si un billet est faux est de le comparer à un billet authentique.

éléments de sécurité incorporés aux billets authentiques, comme l'impression en relief du portrait et les petites pastilles vertes, ou planchettes, que l'on peut détacher avec l'ongle.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les éléments de sécurité des billets de banque authentiques en composant le **1 888 513-8212** ou en consultant le site Web de la Banque (www.banqueducanada.ca/fr/billets).

La Banque surveille et analyse l'état de la contrefaçon au pays en étroite collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, qui est responsable de l'application des lois canadiennes en la matière. Ses efforts viennent appuyer le travail des enquêteurs et le programme d'information sur la monnaie qu'elle a mis en place.

Programme d'information sur la monnaie

Un public averti qui reconnaît facilement les éléments de sécurité dont sont dotés les billets authentiques demeure la meilleure arme contre la contrefaçon.

En 2000, la Banque a élargi la portée et augmenté l'efficacité de son programme d'information sur la monnaie. Son personnel a fait quelque 260 exposés devant des caissiers d'institutions financières et de commerces, des policiers et des groupements d'entreprises et de citoyens, ainsi que dans des établissements scolaires, afin d'aider les gens à mieux reconnaître les principaux éléments de sécurité des billets de banque authentiques. Beaucoup de ces exposés étaient destinés à de nouveaux publics, parfois dans des



régions du pays où le personnel de la Banque n'avait jamais tenu ce genre d'activité. En outre, les communications de la Banque ont ciblé les personnes, telles que les gérants de points de vente au détail, qui sont susceptibles de transmettre leurs connaissances aux autres.

Ce volet du programme a été complété par des entrevues accordées aux médias, par les renseignements fournis directement au moyen de la ligne téléphonique sans frais et du site Web de la Banque, par les activités du Musée de la monnaie ainsi que par la distribution d'affiches, de dépliants, de films vidéo et d'une trousse de renseignements conçue à l'intention des détaillants et des services policiers.

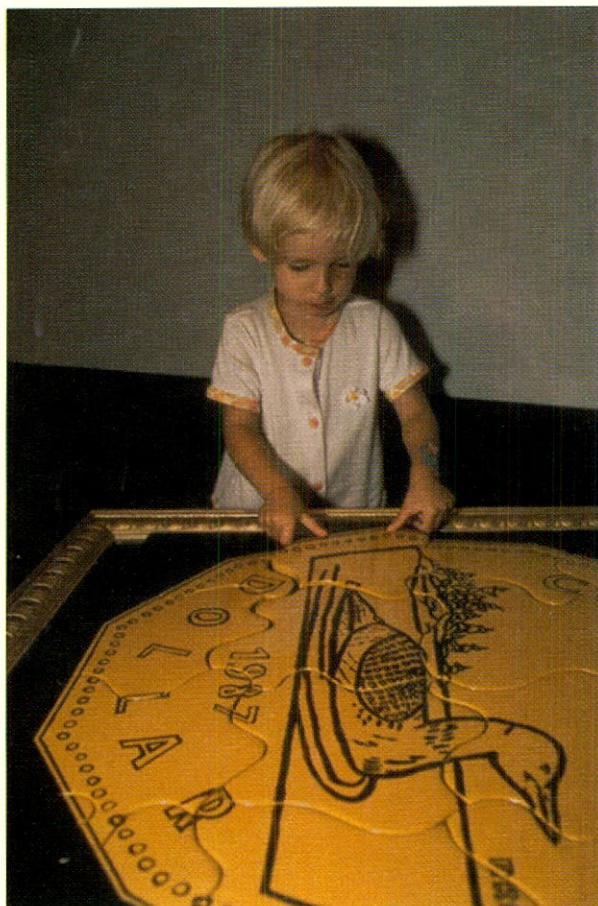


PHOTO : DAVID BARBOUR

Le Musée de la monnaie sait plaire à tous, petits ou grands.

Le Musée de la monnaie

L'an 2000 marquait le vingtième anniversaire de l'ouverture du Musée de la monnaie.

L'origine du Musée remonte à la fin des années 1950 et au début des années 1960, lorsque la Banque a entrepris d'assembler une collection complète de pièces de monnaie, de jetons, de papier-monnaie et de documents financiers historiques canadiens — ce qui n'existait pas à l'époque — et de la rendre accessible au grand public.

La collection, qui porte officiellement le nom de Collection nationale de monnaies depuis 1975, s'est enrichie au fil des ans grâce à des prêts, des dons et des achats. Elle se compose maintenant de quelque 100 000 objets, artefacts et documents, y compris des assortiments représentatifs de pièces de monnaie de l'Antiquité et du Moyen-Âge ainsi que des pièces et du papier-monnaie contemporains de nombreux pays.

Des pièces, objets ou documents appartenant à la Collection nationale de monnaies illustrent la page couverture de la *Revue de la Banque du Canada* depuis 1972 et celle du *Rapport sur la politique monétaire* depuis la première livraison de cette publication en 1995.

Depuis son ouverture en décembre 1980, le Musée de la monnaie a accueilli environ 680 000 visiteurs et servi de modèle aux musées d'autres banques centrales à l'étranger.

La mission et les activités du Musée de la monnaie ont évolué au cours des ans, suivant en cela les tendances dans l'ensemble de la communauté muséale. Dans les années à venir, le Musée rendra les trésors de la Collection nationale de monnaies plus facilement accessibles aux Canadiens de toutes les régions du pays en concevant pour le Web des activités et des expositions sur le patrimoine numismatique du Canada et sur le rôle et les responsabilités de la Banque.



Rôle sur la scène internationale

La contrefaçon étant un problème d'envergure planétaire, la capacité de la Banque à fournir des billets dont l'authenticité ne fait aucun doute passe de plus en plus par un effort mondial de concertation. C'est pourquoi la Banque participe activement à un certain nombre d'initiatives internationales en collaboration avec d'autres banques centrales, des instituts d'émission étrangers ainsi que des fabricants et des fournisseurs de matériel. Dans le cadre de ces initiatives, les partenaires peuvent notamment échanger des idées sur les différents aspects de la conception, de la production et de la distribution des billets de banque et collaborer à l'élaboration, à l'évaluation et à la mise en œuvre des technologies et des éléments de sécurité pertinents.

Retrait du billet de 1 000 dollars

Le 12 mai 2000, la Banque a cessé d'émettre les billets de 1 000 dollars et a commencé à retirer cette coupure de la circulation, dans le cadre de la lutte du gouvernement fédéral contre le blanchiment de fonds et le crime organisé.

Les billets de 1 000 dollars sont retirés progressivement de la circulation avec le concours des institutions financières, lesquelles ont été priées de retourner à la Banque les billets de cette coupure qu'elles reçoivent dans le cadre de dépôts ou d'échanges. Tous les billets de 1 000 dollars remis à la Banque sont détruits, et cette dernière veille à ce qu'il y ait suffisamment de coupures de moindre valeur pour les remplacer. Les billets de 1 000 dollars en circulation continuent d'avoir cours légal.

À la fin d'avril 2000, quelque 3,5 millions de billets de 1 000 dollars circulaient, ce qui représentait moins

de 0,4 % du nombre total de billets en circulation, mais environ 10,9 % de l'encours global. De mai à décembre 2000, 711 222 billets de 1 000 dollars ont été retournés à la Banque et détruits.

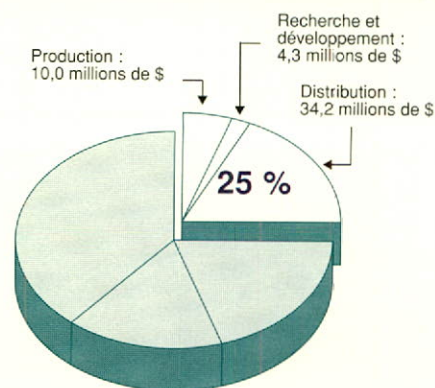
Dépenses d'exploitation

Les activités relatives à la fonction Monnaie ont coûté 48,5 millions de dollars en 2000, ce qui représente quelque 25 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Il s'agit d'une diminution de 24,2 millions de dollars ou d'environ 33 % par rapport à 1999.

La baisse des dépenses d'exploitation, en 2000, est attribuable en majeure partie aux facteurs suivants :

- les coûts de production moindres résultant de l'exécution en 1999 d'une partie de la commande de billets d'abord prévue pour 2000 et 2001, afin que la Banque puisse répondre à une hausse éventuelle de la demande dans le contexte du passage à l'an 2000;
- la modification du calendrier de production des billets de banque pour tenir compte du lancement de la nouvelle série en 2001.

Activités liées à la fonction Monnaie en proportion des dépenses d'exploitation totales





Services de banque centrale

Les deux principales responsabilités des Services de banque centrale sont de promouvoir la stabilité financière et de fournir des services de gestion financière efficaces au gouvernement fédéral.

Promotion de la stabilité financière

Une économie de marché bien rodée comme celle du Canada n'est pas concevable sans une monnaie ainsi que des infrastructures et institutions financières nationales qui inspirent une large confiance. Une telle économie doit absolument pouvoir compter sur un système financier où la monnaie et les créances, émises notamment par les institutions financières, peuvent être créées, détenues ou transférées de manière fiable et efficace. Conjointement avec d'autres organismes du secteur public, la Banque du Canada a pour tâche de contribuer à la stabilité des systèmes financiers canadien et international. Partout dans le monde, les banques centrales ont amorcé une réflexion approfondie sur les responsabilités qui leur incombent en ce domaine, et la Banque du Canada ne fait pas exception.

Systèmes de compensation et de règlement

Bien qu'ils passent presque inaperçus, les systèmes de compensation et de règlement servant au traitement de paiements de montant élevé ou pour lesquels la date et l'heure de règlement ont une grande importance sont indispensables au bon fonctionnement et à la stabilité de l'économie canadienne. La Banque du Canada joue un rôle primordial dans la promotion de la sécurité et de l'efficacité de ces systèmes en en assurant la surveillance générale conformément aux dispositions de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. La Banque tient les comptes que les participants à ces systèmes doivent détenir pour remplir leurs obligations vis-à-vis de leurs contreparties, ce qui, en conjonction avec les autres services qu'elle leur fournit, facilite l'exploitation sûre et fiable des systèmes.

La Banque a fait partie d'un groupe de travail, composé de représentants de 23 banques centrales, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui s'est appliqué à cerner les types de risque pesant sur les gros systèmes de paiement et a élaboré un ensemble de principes de base auxquels ces derniers doivent satisfaire pour être considérés comme sûrs et efficaces. En janvier 2001,

La Banque du Canada et la stabilité financière

La contribution que la Banque apporte à la promotion de la stabilité financière reflète son approche systémique et exploite l'expertise qu'elle a acquise à titre d'autorité monétaire, sa capacité à créer des liquidités sous forme de créances sans risque sur elle-même ainsi que sa connaissance des systèmes de compensation et de règlement et des marchés financiers. La Banque contribue à la stabilité financière en surveillant et en appuyant les principaux systèmes de compensation et de règlement, en mettant des liquidités à la disposition des acteurs financiers dans des circonstances normales ou exceptionnelles, en fournissant des conseils stratégiques sur l'orientation du système financier, en suivant l'évolution de ce dernier, en menant des recherches sur son fonctionnement et, enfin, en collaborant avec d'autres organismes s'intéressant à la stabilité financière au sein de forums nationaux et internationaux.



Les principaux systèmes de compensation et de règlement au Canada

Les institutions financières utilisent ces importants systèmes pour effectuer des transferts de fonds ou traiter et régler les obligations de paiement et les transferts d'actifs financiers liés à l'achat et à la vente d'instruments financiers comme les titres de dette, les actions ou les produits dérivés. La valeur des transactions prises en charge par ces systèmes est très élevée. Celle des paiements qui passent chaque jour par le système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) atteint la centaine de milliards de dollars. Dans le cas du Service de compensation des titres d'emprunt (SECTEM), dont le mandat est de traiter surtout des transactions concernant les obligations et les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les titres du marché monétaire en dollars canadiens, les montants en jeu oscillent chaque jour entre 100 et 150 milliards de dollars environ.

la Banque des Règlements Internationaux a publié ces principes sous leur forme définitive, et la Banque du Canada s'est employée à les incorporer à ses lignes directrices en matière de surveillance générale des systèmes. Le système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) dont le Canada s'est doté est déjà en tous points conforme à ces principes de base.

Dans le cadre de ses responsabilités de surveillance générale, la Banque collabore aux efforts visant à élargir le SECTEM afin que, d'ici deux ans, la quasi-totalité des opérations portant sur les valeurs mobilières de sociétés soient traitées par l'entremise de ce système, à l'épreuve des risques. Ce dernier aidera aussi à accélérer le règlement des opérations sur titres.

Le souhait des acteurs du marché des valeurs mobilières est que le règlement des opérations s'effectue en l'espace d'une journée, et non de trois comme c'est le cas actuellement pour les transactions concernant des actions ou des obligations émises par des sociétés, ainsi que certaines obligations d'État. La réduction du délai de trois jours à un seul ne se fera probablement pas avant 2004, mais les préparatifs ont déjà débuté, car un certain nombre de changements importants devront être apportés aux mécanismes de compensation et de règlement auxquels les opérateurs de ce marché ont recours.

La Banque du Canada continue de participer de près à la mise sur pied de la CLS Bank, un organe conçu à l'initiative de la communauté bancaire internationale

dans le but de réduire et de contrôler les risques associés au règlement des opérations de change. La Banque fournira des services à l'appui de ce projet et elle teste actuellement l'efficacité et la fiabilité des arrangements pris avec la CLS Bank. De concert avec cette dernière, d'autres banques centrales et quelques institutions financières, elle entend prendre part à des essais au troisième trimestre de 2001 afin que le système puisse devenir opérationnel dans le courant de l'année.

Au terme d'une évaluation que le FMI a effectuée en 1999, la façon dont la Banque assure la surveillance générale des principaux systèmes de compensation et de règlement placés sous sa tutelle en vertu de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements* a été jugée tout à fait conforme au *Code de bonnes pratiques pour la transparence des politiques monétaire et financière* de cet organisme. (Le FMI a versé les résultats de cette évaluation dans son site Web, www.imf.org.) La Banque s'emploie néanmoins à mettre à la disposition du public de plus amples informations sur ses activités de surveillance. À cette fin, elle projette d'inclure dans son site Web les lois pertinentes, les lignes directrices qu'elle suit en matière de surveillance ainsi qu'une description des principaux systèmes de compensation et de règlement mis sous sa tutelle et des mécanismes de limitation des risques intégrés à ceux-ci; des liens vers d'autres sites traitant de sujets connexes seront également ajoutés. Ces changements



devraient être apportés au site de la Banque d'ici le troisième trimestre de 2001.

Autres activités de promotion de la stabilité financière

En 2000, la Banque a œuvré en faveur de la stabilité financière de diverses autres façons :

- Elle a continué de fournir au ministère des Finances des analyses et des avis sur de nombreux points touchant la sécurité et l'efficacité du système financier. Elle s'est attachée principalement à l'étude de questions relatives au système de paiement, notamment sous l'angle de ses activités de surveillance générale, et des différents facteurs susceptibles d'influer sur son rôle de fournisseur ultime de liquidités au système financier. En juin 2000, le gouvernement fédéral a présenté un projet de loi visant à introduire des changements importants dans le secteur financier, mais le Parlement ne l'a pas adopté avant sa dissolution, due aux élections fédérales de novembre. Le gouvernement a toutefois indiqué qu'il comptait le déposer à nouveau au début de 2001.
- Elle a affecté plus d'employés aux activités relatives à la stabilité financière sur le plan international, en particulier en ce qui concerne les régimes de change ainsi que la prévention et la résolution des crises (voir l'encadré ci-dessous). La Banque du Canada et la Banque d'Angleterre ont travaillé de concert à l'élaboration d'un cadre qui pourrait éventuellement être adopté pour la gestion des crises internationales, en insistant sur le rôle des organismes publics et privés et les mérites des moratoires sur la dette.
- Elle a participé à un certain nombre de réunions avec d'autres banques centrales qui se penchent elles aussi sur leur rôle dans la promotion de la stabilité financière et la façon dont leur

La Banque du Canada participe à un certain nombre de forums internationaux où l'on échange des renseignements et l'on débat de sujets d'actualité. En voici quelques exemples :

- **Le Forum sur la stabilité financière et le Groupe des Vingt (G20)**
Dans le cadre de son mandat, qui consiste à promouvoir les échanges d'information et à coordonner les activités des groupes nationaux et internationaux s'intéressant à la stabilité financière, le Forum sur la stabilité financière s'est concentré sur des questions liées aux institutions à fort levier financier, aux places extraterritoriales, aux mouvements de capitaux, à la mise en place de normes internationales visant le secteur financier et à l'assurance-dépôts. Le G20 a discuté de points tels que les régimes de change, la gestion prudente de la dette, l'application de normes et de codes de déontologie et la participation du secteur privé à la prévention et à la résolution des crises financières des États souverains.
- **Le Comité monétaire et financier international (CMFI)**
Le CMFI conseille le FMI en ce qui concerne la contribution de ce dernier à la stabilité financière internationale. Entre autres recommandations, le CMFI a donné son appui à l'insertion de clauses d'action collective dans les contrats d'emprunt des gouvernements nationaux comme moyen de faciliter la prise de mesures concertées en cas de crise financière. Le gouvernement canadien a accepté d'inclure à l'avenir de telles clauses dans ses contrats d'emprunt lorsqu'il émet des obligations sur les marchés étrangers.
- **La Banque des Règlements Internationaux (BRI)**
La Banque du Canada participe à des groupes de travail, sous les auspices de la BRI, qui se penchent sur des sujets comme la détermination et la limitation des risques dans les systèmes de paiement importants sur le plan systémique, le fonctionnement des systèmes de paiement de masse et les questions stratégiques qu'ils soulèvent, ainsi que la sécurité et l'efficacité des systèmes de règlement des opérations sur titres. Les travaux de ces groupes peuvent généralement être consultés (en anglais) dans le site Web de la BRI à l'adresse www.bis.org.



programme de recherche peut appuyer ce dernier. La Banque a commencé à accroître sensiblement les ressources qu'elle destine à cette activité et à procéder à des réaménagements en la matière. Elle a également consacré davantage de moyens à la recherche fondamentale sur la stabilité financière.

Services de gestion financière

Formulation de conseils sur le programme d'emprunt du gouvernement

L'une des principales tâches de la Banque en sa qualité d'agent financier du gouvernement fédéral est de conseiller celui-ci sur la gestion de la dette publique. Les initiatives qui ont été lancées à cet égard ces deux dernières années ont surtout concerné les modifications devant être apportées au programme d'emprunt et de gestion de la dette du gouvernement en raison des excédents budgétaires dégagés et de la réduction du niveau de l'endettement. Certaines en particulier ont eu pour objectif d'accroître la liquidité de la dette de l'État. Le programme-pilote de rachat d'obligations qui avait été mis en place dans cet esprit en 1998 a été, au vu de ses résultats, institué à titre permanent en 2000, et la gamme d'obligations admissibles dans le cadre du programme a été étendue par la même occasion. Les opérations de rachat ont totalisé plus de 2,8 milliards de dollars l'année dernière. Un second programme-pilote de rachat, visant celui-ci à mieux échelonner les échéances des emprunts à court terme du gouvernement, a été annoncé en novembre.

Afin de renforcer encore la liquidité du marché, la Banque et le gouvernement fédéral ont consenti à ce que des changements soient apportés aux règles concernant les obligations d'État démembrées. Les opérateurs du marché peuvent actuellement démembrer des obligations peu liquides puis en rassembler les composantes en vue de créer des instruments plus liquides. Les changements prévus reviendront à

supprimer le plafond qui était imposé en ce qui a trait à la reconstitution de ces obligations plus liquides. Cela signifie que l'encours de certaines émissions obligataires pourrait parfois être supérieur au montant de l'émission d'origine.

En cours d'année, la Banque a apporté plusieurs améliorations au processus d'adjudication des bons du Trésor et des obligations d'État, notamment en ce qui concerne le délai de traitement et la clarté du processus de soumission.

Placement des fonds de l'État

Les réserves de change du pays, que la Banque gère au nom de l'État, ont augmenté de quelque 3,6 milliards de dollars É.-U. en 2000, du fait surtout des opérations qu'elle a menées sur le marché en sa qualité d'agent financier du gouvernement. La Banque a aussi entrepris d'acheter des devises afin d'équilibrer les avoirs et engagements de l'État libellés en devises étrangères. Dans le cadre des efforts que la Banque et le gouvernement déploient pour diversifier le portefeuille de ce dernier et réduire le coût global de détention des réserves de change, de nouvelles lignes directrices relatives au placement des fonds ainsi qu'un cadre plus complet de gestion du risque de crédit ont été mis en œuvre durant l'année.

La seule intervention officielle que la Banque du Canada a effectuée durant l'année sur le marché des changes a été menée de concert avec d'autres grandes banques centrales, le 22 septembre, pour soutenir l'euro.

De nouvelles règles concernant le processus d'adjudication des dépôts du Receveur général ont été proposées dans un document de travail qui est paru en juillet. Elles visent à faire augmenter le nombre de participants admissibles et à établir des exigences en matière de garantie. La Banque évalue actuellement les aspects pratiques de la mise en place de telles exigences et les réactions du marché.



La nouvelle politique et ses modalités d'application devraient être mises en œuvre en 2001.

Services fournis à titre d'agent bancaire du gouvernement canadien

Les institutions financières du pays communiquent à la Banque du Canada toutes les données relatives aux encaissements et décaissements de l'État en vue d'obtenir le règlement de ceux-ci. Le montant quotidien de ces transactions dépasse souvent les deux milliards de dollars. Si cette somme est élevée, le nombre d'effets à traiter l'est beaucoup moins, étant donné que les institutions financières groupent tous les effets de paiement qui leur sont présentés en succursale avant de les envoyer à la Banque pour qu'ils soient réglés en bloc.

C'est le système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), exploité par l'Association canadienne des paiements, qui est utilisé pour traiter ces opérations depuis son lancement, au début de 1999. L'État se sert aussi à présent de ce système de paiement électronique tout à fait sûr pour régler la plupart de ses gros décaissements par l'entremise de la Banque du Canada.

La Banque collabore étroitement avec le gouvernement fédéral et l'Association canadienne des paiements dans le cadre de plusieurs projets afin d'accroître encore davantage l'efficacité et la sécurité du traitement des paiements et dépôts du gouvernement. Par exemple, un système automatisé plus sûr a été mis en place en 2000 pour l'échange d'instructions relatives aux gros paiements entre la Banque et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Autres services bancaires

Services d'enregistrement des sûretés

La Banque recourt au Canadian Securities Registration System (CSRS) pour s'acquitter de ses obligations en vertu de l'article 427 de la *Loi sur les banques*, lequel porte sur l'enregistrement des sûretés applicables à certains types d'emprunts sollicités auprès des banques commerciales. Les principaux utilisateurs de ce système sont des cabinets d'avocats et des établissements de crédit qui consultent son registre à la recherche de préavis, de renouvellements d'emprunt, ou bien de documents indiquant la libération de la sûreté.

Durant l'année, la Banque a mené une enquête auprès de la clientèle du CSRS. Plus de 90 % des clients interrogés ont qualifié la qualité générale des services d'excellente ou de très bonne, et se sont montrés très satisfaits. Selon eux, la fiabilité et la rapidité du traitement des demandes constituent les principaux points forts du système. L'enquête a aussi débouché sur des façons d'améliorer la qualité des services offerts par le CSRS.

Programmes multilatéraux d'aide financière

La Banque du Canada conseille et assiste le gouvernement lorsqu'il participe à des mécanismes multilatéraux d'aide financière aux économies à marché émergent. Un seul des mécanismes de ce type auxquels le Canada adhère a été utilisé en 2000; il s'agit d'une facilité de crédit multilatérale accordée à la banque centrale du Brésil par un groupe de pays industriels en décembre 1998. Les autorités brésiliennes ont remboursé intégralement, au début de l'année, l'encours des tirages sur cette ligne de crédit.

Soldes non réclamés

Les banques et, depuis le 31 décembre 2000, les sociétés de fiducie ou de prêt constituées en vertu d'une loi fédérale doivent transférer à la Banque du Canada tous les soldes non réclamés des comptes en dollars canadiens tenus au pays qui sont inactifs depuis dix ans. Ces dernières années, la Banque a créé de nouveaux outils qui permettent au public d'accéder directement à l'information nécessaire par l'entremise d'Internet. Le public a accueilli cette initiative avec enthousiasme comme le démontre l'utilisation qu'il fait de ces outils. En 2000, la Banque a répondu à plus de 16 600 demandes de renseignements généraux, effectué près de 39 400 recherches et versé au total 7,3 millions de dollars à quelque 8 400 ayants droit.

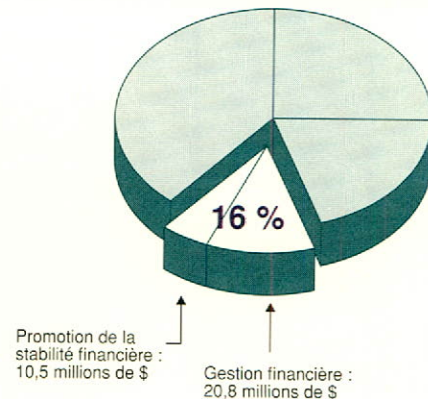
Soldes non réclamés

Pour donner au public un meilleur accès aux renseignements sur les soldes non réclamés, la Banque offre un service téléphonique gratuit (1 888 891-6398) et dispose d'une adresse électronique (soldesnr@banqueducanada.ca).

Les particuliers peuvent aussi consulter le registre des soldes non réclamés dans le site Web de la Banque (www.banqueducanada.ca) pour voir s'ils sont propriétaires de l'un de ces soldes et connaître la façon de le réclamer, le cas échéant. Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent se rendre dans les nombreuses bibliothèques publiques dotées de micro-ordinateurs branchés au réseau. On peut également obtenir des renseignements sur les soldes non réclamés auprès de l'un des cinq bureaux régionaux de la Banque (voir leurs adresses à la page 64).

Dépenses d'exploitation

Activités liées à la fonction Services de banque centrale en proportion des dépenses d'exploitation totales



Les frais engagés pour la fonction Services de banque centrale se sont chiffrés à 31,3 millions de dollars en 2000, ce qui représente environ 16 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Il s'agit d'une baisse de 1,7 million de dollars par rapport à 1999. Si des ressources additionnelles ont dû être affectées aux activités relatives à la stabilité financière, différents facteurs ont concouru à la réduction des coûts liés à la fonction. Parmi ces derniers, on peut citer la diminution des coûts du soutien informatique et administratif, ainsi que la fin des travaux d'adaptation des systèmes à l'an 2000.



Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

À titre d'agent financier du gouvernement, la Banque offre des conseils et des services de soutien des opérations et des systèmes pour appuyer le programme fédéral de placement des titres au détail. Dans le cadre de ce programme, l'État émet les obligations d'épargne du Canada (OEC), les obligations à prime du Canada (OPC) — qui sont assorties d'un taux d'intérêt plus élevé que les OEC au moment de leur émission mais ne sont remboursables qu'une fois l'an — ainsi que d'autres titres d'emprunt destinés aux particuliers.

Le programme relève du ministère des Finances, mais celui-ci en confie la gestion à son agence, Placements Épargne Canada, qui détermine les produits à offrir, les taux d'intérêt à payer et les stratégies de vente et de marketing.

À la suite de premiers travaux menés en 1999, la Banque a mis sur pied l'an dernier un important projet en vue de déterminer la structure organisationnelle la plus appropriée pour soutenir les opérations et les systèmes relatifs au programme. L'objectif visé est d'accroître l'efficacité de la prestation des services offerts tout en veillant à ce que la participation de la Banque au programme coïncide avec sa vision stratégique, c'est-à-dire sa volonté de devenir une institution plus petite, axée sur la formulation de politiques.

Au terme des études réalisées, la Banque a entrepris d'impartir les activités de soutien des opérations et des systèmes relatifs au programme, mais elle continuera d'assumer son rôle d'agent financier dans ce domaine. La Banque a cherché d'éventuels fournisseurs dans les secteurs public et privé, mais a conclu qu'elle ne pourrait satisfaire tous ses principaux critères de sélection si elle confiait la sous-traitance

des opérations à un organisme public. C'est ainsi qu'elle a distribué, en septembre, une demande de propositions à un certain nombre de sociétés privées jugées admissibles. La Banque a reçu les propositions des fournisseurs à la mi-novembre et elle avait presque terminé de les évaluer à la fin de l'année. La prochaine étape consistera à négocier un contrat de sous-traitance qui, s'il est conclu, débouchera sur le transfert des opérations de la Banque au fournisseur retenu d'ici la fin de 2001. La Banque continuera d'assumer ses responsabilités en matière de comptabilité et de tenue des registres relatifs aux titres au détail, et il n'y aura aucune incidence sur les détenteurs d'OEC et d'OPC.

Activités courantes

En 2000, les efforts déployés dans le cadre du programme de placement des titres au détail ont surtout porté sur :

- la poursuite des inscriptions au nouveau programme d'achat des OEC par retenues sur le salaire;
- l'amélioration du service à la clientèle;
- l'accroissement de l'efficacité et de l'efficacité des opérations internes;
- la réalisation d'un programme-pilote de vente directe de titres par téléphone.

Au cours de l'année, quelque 3 800 entreprises supplémentaires se sont inscrites au nouveau régime d'épargne-salaire, ce qui a porté le total des adhérents à 8 700. Par ailleurs, des progrès ont été accomplis afin de permettre aux petites entreprises ayant des exigences différentes en matière de soutien administratif de transmettre, à un coût abordable, leurs données par l'entremise d'Internet.



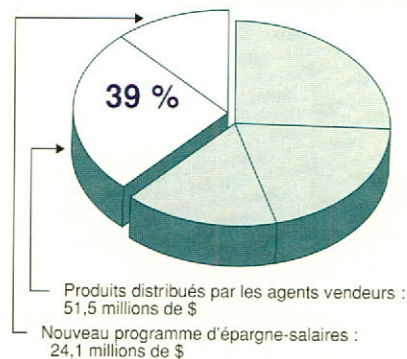
Selon une étude effectuée par un organisme externe, la Banque se classe dans le quartile supérieur d'un groupe d'institutions financières et d'entreprises du secteur public pour la qualité des services qu'elle offre à sa clientèle. Il convient d'ajouter que ce résultat a été atteint alors même que le volume des demandes de renseignements augmentait de 32 %, en raison de l'essor du nouveau régime d'épargne-salaire.

L'essai de vente directe de titres qui a eu lieu au printemps ayant été couronné de succès, on a donné aux particuliers la possibilité, lors de la campagne d'automne, d'acheter des OEC et des OPC par téléphone.

Dépenses d'exploitation

Les frais engagés pour la fourniture des services relatifs aux titres destinés aux particuliers se sont élevés à 75,6 millions de dollars en 2000, soit 39 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Les coûts de ces services se sont accrus de 1,7 million de dollars par rapport à l'année précédente, ce qui témoigne d'une intensification des efforts déployés, essentiellement en vue d'appuyer les opérations des clients relatives au nouveau régime d'épargne-salaire. La Banque obtient auprès du gouvernement fédéral le remboursement de toutes ces dépenses.

Activités relatifs aux titres destinés aux particuliers en proportion des dépenses d'exploitation totales







Les dépenses d'exploitation

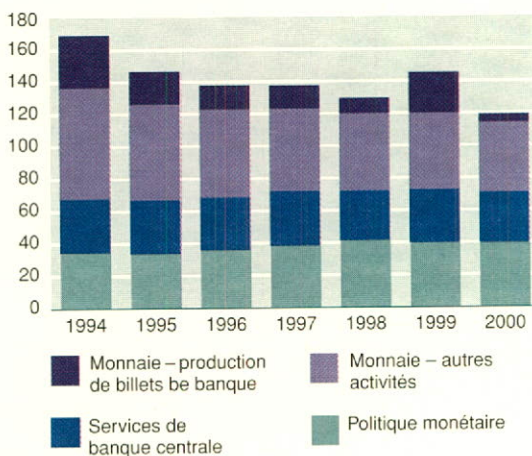
Politique monétaire, Monnaie et Services de banque centrale

La Banque a procédé ces dernières années à une revue des activités qu'elle mène dans le cadre de ses trois grandes fonctions — Politique monétaire, Monnaie et Services de banque centrale — afin de se concentrer davantage sur son rôle d'organisme chargé de la formulation de politiques publiques, sur les besoins de ses clients et sur l'efficacité et l'efficacités de ses opérations. Par suite de cette revue, les dépenses d'exploitation de la Banque ont diminué de 39 millions de dollars en termes nets entre 1994 et 1998 pour s'établir à 129 millions de dollars.

Dépenses d'exploitation

Politique monétaire, Monnaie et Services de banque centrale

Millions de \$



Après être remontées à 145 millions de dollars en 1999, les dépenses d'exploitation de la Banque ont accusé un recul de

26 millions de dollars en 2000 (soit 18 %) pour se situer à 119 millions de dollars.

Les préparatifs en vue du passage à l'an 2000 expliquent le gros des variations observées entre les dépenses d'exploitation de 1999 et celles de 2000. Afin de pouvoir satisfaire à l'accroissement de la demande de billets de banque qu'auraient pu provoquer les craintes suscitées par l'approche de l'an 2000, la Banque a avancé à 1999 une partie des commandes de billets prévues à l'origine pour les années 2000 et 2001. De même, elle a dû terminer en 1999 une série de tests et de modifications afin de préparer ses systèmes informatiques au changement de date. Par conséquent, les dépenses ont été plus fortes en 1999 et plus faibles en 2000 qu'elles ne l'auraient été autrement. Le réaménagement du calendrier de production des billets pour tenir compte du lancement de la nouvelle série en 2001 a été un autre facteur qui a eu pour effet de réduire les coûts en 2000.

En 2001, les dépenses d'exploitation se rapportant aux trois grandes fonctions de la Banque devraient s'accroître, en raison surtout d'une augmentation de la production de billets, dont le niveau a été exceptionnellement bas en 2000, et du lancement ou de l'élargissement de divers programmes liés aux fonctions Politique monétaire et Services de banque centrale. Dans ces deux secteurs, des ressources supplémentaires seront affectées cette année à l'étude de questions internationales et de divers points touchant la stabilité financière.

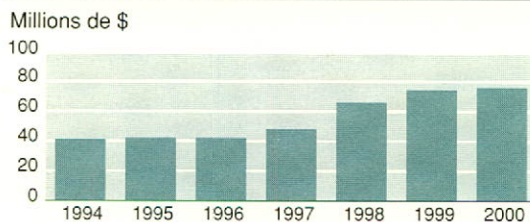


Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque fournit des services à Placements Épargne Canada, l'agence du ministère des Finances chargée du programme de placement des titres au détail, depuis que celle-ci a été créée en 1996. Au cours de cette période, les dépenses ont augmenté, pour passer de 42 millions de dollars en 1996 à 76 millions en 2000. Cette hausse s'explique par les changements apportés aux principaux systèmes informatiques et par l'embauche d'employés additionnels pour appuyer une plus vaste gamme de produits et de services à la clientèle. En 2000, le personnel affecté aux Services relatifs aux titres destinés aux particuliers s'est surtout attaché à poursuivre la réalisation de projets entrepris ces dernières années pour soutenir la prestation de nouveaux services et améliorer les procédés et systèmes opérationnels. Toutes les dépenses engagées à l'appui du programme de placement des titres au détail sont recouvrées du gouvernement fédéral depuis que la loi pertinente a été modifiée au milieu de 1997 afin de permettre à la Banque de facturer les services qu'elle fournit à cet égard.

Dépenses d'exploitation

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers



Le projet d'impartition des opérations liées au traitement des obligations d'épargne du Canada et des autres titres au détail émis par le gouvernement fédéral ainsi que la restructuration des services généraux de la Banque qui en résultera entraîneront des dépenses non renouvelables importantes qui seront amplement compensées par les économies réalisées au cours des années à venir.

Les salaires

La Banque a pour stratégie de faire en sorte que son programme de rémunération globale demeure concurrentiel par rapport aux marchés de référence. Ce programme prévoit un traitement de base, des primes au rendement réoctroyables, des avantages sociaux flexibles et un programme de reconnaissance.

En 2000, l'ensemble des dépenses salariales a augmenté de plus de 5 % par rapport à 1999. La Banque a rajusté ses échelles salariales de 2,4 % en moyenne. De plus, elle a dû embaucher des employés supplémentaires pour appuyer les fonctions Services relatifs aux titres destinés aux particuliers et Politique monétaire. Le recours accru à des contractuels pour faciliter l'exécution des diverses activités de la Banque a aussi contribué à la hausse générale des dépenses salariales.

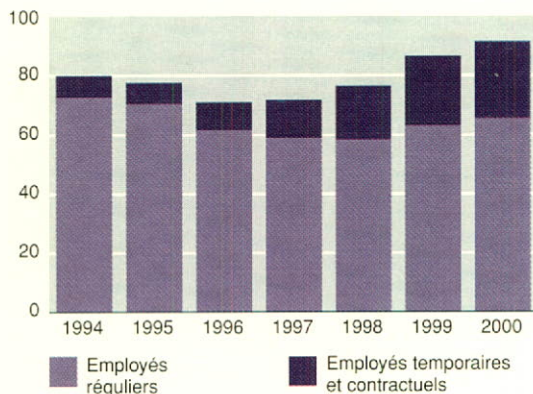
Pour 2001, la Banque a relevé ses échelles salariales de 2,8 % en moyenne et bonifié son programme de rémunération au rendement afin de maintenir sa position concurrentielle par rapport aux marchés de référence.



Dépenses salariales

Politique monétaire, Monnaie, Services de banque centrale et Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

Millions de \$



dépenses d'exploitation est un meilleur indicateur de l'utilisation que la Banque fait des deniers publics.

Les revenus de placement

Les revenus que la Banque tire de ses placements ont totalisé 2,1 milliards de dollars en 2000, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Ces gains proviennent surtout des intérêts produits par le portefeuille de titres d'État que la Banque détient principalement en contrepartie des billets de banque qu'elle émet. Les revenus nets versés par la Banque au gouvernement canadien se sont établis à 2,0 milliards de dollars en 2000.

Les revenus nets de la Banque ne constituent pas un bon indicateur de la qualité de sa gestion. La Banque intervient sur les marchés financiers pour réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de politique monétaire et non pour maximiser ses revenus, lesquels sont en grande partie fonction du niveau des taux d'intérêt. Pour ces raisons, le niveau des

États financiers

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000





Banque du Canada Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les états financiers de la Banque du Canada, qui sont joints à la présente déclaration, ont été préparés par la direction de la Banque selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans les états financiers et veille à ce que les renseignements fournis dans le *Rapport annuel* concordent avec les états financiers.

À l'appui de cette responsabilité, la direction a mis en place des systèmes et pratiques de contrôle financier et de contrôle de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les données financières sont fiables, les biens sont protégés et les opérations sont efficaces. La Banque s'est dotée d'un département de vérification interne, qui est notamment chargé d'examiner de façon constante les mécanismes de contrôle interne et leur mise en application.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, responsabilité dont il s'acquitte par l'entremise de son comité de la vérification. Celui-ci examine les états financiers annuels de la Banque et les fait approuver par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs externes de la Banque, lesquels sont nommés par décret.

Les états financiers de la Banque ont été vérifiés par les vérificateurs externes de la Banque, les cabinets Caron Bélanger Ernst & Young et Raymond Chabot Grant Thornton, dont le rapport figure ci-après.

G. G. Thiessen, gouverneur

S. L. Kennedy, sous-gouverneur

Ottawa, Canada

AUDITORS OF THE BANK OF CANADA
VÉRIFICATEURS DE LA BANQUE DU CANADA

C. P. 813, SUCCURSALE B

OTTAWA, CANADA
K1P 5P9

P.O. BOX 813, STATION B

CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

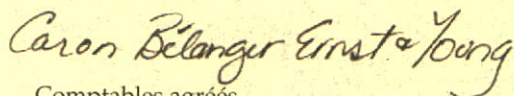
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

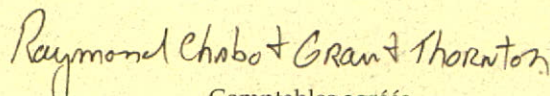
Au ministre des Finances, en sa qualité d'actionnaire inscrit de la Banque du Canada

Nous avons vérifié le bilan de la Banque du Canada au 31 décembre 2000 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.


Comptables agréés


Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 16 janvier 2001



Banque du Canada

État des revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000

	2000	1999
	En millions de dollars	
REVENUS		
Revenus de placements, après déduction des intérêts payés sur les dépôts, soit 42,8 millions de \$ (47,2 millions de \$ en 1999)	2 111,0	1 910,8
DÉPENSES par fonction (notes 1 et 3)		
Politique monétaire	38,8	39,0
Monnaie	48,5	72,7
Services de banque centrale	31,3	33,0
	118,6	144,7
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers – Dépenses effectuées	75,6	73,9
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers – Dépenses recouvrées	(75,6)	(73,9)
	118,6	144,7
REVENU NET VERSÉ AU COMPTE DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 992,4	1 766,1

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)



Banque du Canada Bilan

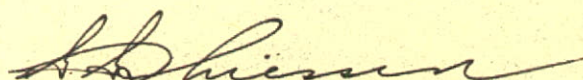
au 31 décembre 2000

ACTIF	2000	1999
	En millions de dollars	
Dépôts en devises étrangères		
Devises américaines	742,0	605,6
Autres devises	4,9	4,4
	<u>746,9</u>	<u>610,0</u>
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements ...	952,3	560,7
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du Canada	9 134,7	12 020,6
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans les trois ans	8 342,5	7 515,1
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, n'échéant pas dans les trois ans	15 293,8	12 975,7
Autres bons	1 666,7	—
Autres placements	1 500,3	5 130,9
	<u>35 938,0</u>	<u>37 642,3</u>
Immeubles de la Banque (note 5)	162,8	175,2
Autres éléments de l'actif		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1 357,5	3 669,6
Tous les autres éléments de l'actif (notes 6 et 9)	390,6	405,5
	<u>1 748,1</u>	<u>4 075,1</u>
	<u><u>39 548,1</u></u>	<u><u>43 063,3</u></u>

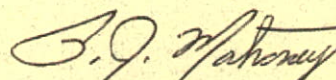
(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

PASSIF

	2000	1999
	<u>En millions de dollars</u>	
Capital versé (note 7)	5,0	5,0
Fonds de réserve (note 8)	25,0	25,0
Billets de banque en circulation	36 775,3	40 142,6
Dépôts		
Gouvernement du Canada	16,1	11,8
Banques	1 669,2	1 827,8
Autres membres de l'Association canadienne des paiements	101,8	119,5
Autres dépôts	267,0	428,5
	<u>2 054,1</u>	<u>2 387,6</u>
Passif en devises étrangères		
Gouvernement du Canada	584,4	454,5
Autres éléments du passif		
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-
Tous les autres éléments du passif (note 9)	104,3	48,6
	<u>104,3</u>	<u>48,6</u>
	<u>39 548,1</u>	<u>43 063,3</u>

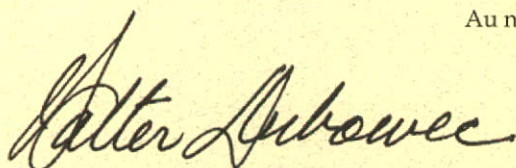


G. G. Thiessen, gouverneur

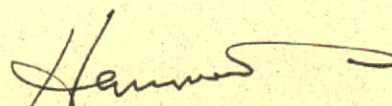


F. J. Mahoney, comptable en chef

Au nom du Conseil



W. Dubowec, F.C.A., président du Comité de la vérification



H. H. MacKay, c.r., administrateur principal

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)



Banque du Canada **Notes complémentaires aux états financiers**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000

1. Les fonctions de la Banque

Les principales responsabilités de la Banque du Canada sont énoncées dans la *Loi sur la Banque du Canada* et peuvent être regroupées en quatre grandes fonctions, qui sont décrites ci-après. Les dépenses d'exploitation nettes inscrites dans l'*État des revenus et dépenses* sont ventilées selon ces quatre fonctions.

Politique monétaire

La politique monétaire est la plus importante responsabilité de la Banque. Elle a pour objet de préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas et stable. Ce faisant, elle favorise une meilleure tenue de l'économie et contribue à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens.

Monnaie

La Banque émet les billets de banque canadiens. Elle veille notamment à la conception des billets (en accordant une attention particulière aux caractéristiques de sécurité visant à décourager la contrefaçon) et à leur impression, à la distribution des billets neufs, ainsi qu'au remplacement des billets endommagés.

Services de banque centrale

La Banque est chargée, d'une part, de promouvoir la fiabilité et la solidité du système financier canadien et, d'autre part, d'offrir au gouvernement fédéral des services de gestion financière. Dans le premier cas, elle surveille et soutient les principaux systèmes de compensation et de règlement au moyen desquels les actifs financiers sont transférés et les obligations de paiement sont traitées. La Banque fait aussi office de banquier du gouvernement fédéral, ce qui l'amène à conseiller ce dernier sur la gestion de la dette publique, à lancer de nouveaux emprunts, à tenir les dossiers des détenteurs d'obligations et à effectuer les paiements d'intérêts et les remboursements de titres. La Banque s'occupe également de la gestion des réserves de change de l'État. Par ailleurs, elle garde les soldes des comptes bancaires non réclamés et aide les propriétaires de ces comptes à récupérer leurs fonds.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

Des millions de Canadiens détiennent des obligations d'épargne du Canada et d'autres titres de dette émis par le gouvernement fédéral. La gestion de la dette envers les particuliers relève de Placements Épargne Canada, une agence du ministère des Finances, mais la Banque est responsable de la tenue des registres et de la fourniture de services aux titulaires de titres de dette au détail. La Banque recouvre le coût complet des opérations liées à ces titres.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Banque sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada et satisfont aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada* et de ses statuts administratifs en matière de comptabilité et de divulgation. Comme les états financiers font clairement ressortir toutes les modifications importantes survenues dans les flux de trésorerie, il n'a pas été nécessaire d'établir un état distinct des flux de trésorerie; un tel état n'aurait apporté aucun complément d'information utile. Les principales conventions comptables de la Banque sont énumérées ci-dessous :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de la plupart de ses employés plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. La Banque comptabilise les obligations qu'elle contracte au titre de ces régimes ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif des régimes. Le coût de ces régimes est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations, sur la base d'une évaluation du coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, de celui des prestations au titre des services passés découlant des modifications apportées aux régimes ainsi que des gains ou pertes actuariels excédant la marge de 10 %. L'actif des régimes est évalué à sa juste valeur pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu.

Les changements découlant de l'adoption de nouvelles normes comptables pour l'évaluation des avantages sociaux des employés ont été appliqués de façon prospective au cours de l'exercice 2000. Les soldes transitoires sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée moyenne des années de service restantes des participants actifs.

c) Conversion des devises étrangères

Les éléments de l'actif et du passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'actif détenus en vertu de swaps à court terme de devises avec le Fonds des changes du gouvernement canadien, lesquels sont décrits à la note 10, paragraphe a), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change stipulés dans les contrats. Les gains ou les pertes résultant de la conversion des devises étrangères et des opérations sur devises sont imputés aux revenus.

d) Avances

Les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements sont généralement des prêts à un jour entièrement garantis. Le taux d'intérêt qui est appliqué aux avances octroyées dans le cadre du système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) est le taux officiel d'escompte. Dans le cas des avances effectuées dans le cadre du système automatisé de compensation et de règlement, la Banque applique le taux d'escompte majoré d'une marge qui était de 150 points de base au 31 décembre 2000 (la même qu'en 1999).

**e) Placements**

Les placements, qui consistent surtout en bons du Trésor et en obligations du gouvernement du Canada, sont inscrits au coût d'achat et sont corrigés en fonction de l'amortissement de l'escompte ou de la prime d'émission. Cet amortissement ainsi que les gains ou pertes sur la réalisation de ces placements sont imputés aux revenus.

f) Immeubles de la Banque

Ce poste comprend les terrains, les bâtiments, l'équipement ainsi que le matériel informatique et les logiciels, qui sont inscrits à leur coût, moins l'amortissement cumulé. Les coûts d'acquisition de logiciels ne sont inscrits à l'actif que s'ils dépassent 2 millions de dollars. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous.

Bâtiments	de 25 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans

g) Prises en pension spéciales

Les prises en pension spéciales sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque du Canada offre d'acheter des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance, le jour ouvrable suivant. La Banque est disposée à conclure des prises en pension spéciales au taux cible établi aux fins de la politique monétaire, qui correspond au point médian de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour et est inférieur de 25 points de base au taux d'escompte, si les fonds à un jour se négocient généralement à un taux supérieur au taux cible annoncé. Les prises en pension spéciales sont conclues avec les négociants principaux, un sous-groupe de distributeurs de titres d'État qui ont atteint un certain niveau de participation sur le marché des titres du gouvernement canadien.

Le poste du bilan *Titres achetés dans le cadre de conventions de revente* représente le montant que la Banque recevra. Il englobe le coût de l'achat des bons du Trésor, des obligations et des intérêts courus sur les obligations ainsi que les intérêts perçus par la Banque. Les bons du Trésor et les obligations achetés dans le cadre de conventions de revente ne sont pas ajoutés aux placements de la Banque.

h) Dépôts

Les éléments du passif compris dans cette catégorie sont constitués de dépôts à vue en dollars canadiens. La Banque rémunère les soldes créditeurs des membres de l'Association canadienne des paiements (ACP) à l'issue du processus de règlement quotidien dans le système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) à un taux correspondant à la limite inférieure de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 50 points de base au-dessous du taux d'escompte); quant aux soldes créditeurs des membres de l'ACP au terme du processus de règlement quotidien dans le système automatisé

de compensation et de règlement, elle les rémunère à un taux correspondant à la limite inférieure de cette même fourchette moins une marge qui était de 150 points de base au 31 décembre 2000 (la même marge qu'en 1999). Dans le cas des comptes spéciaux de dépôt que les participants au STPGV utilisent à titre de garantie, la Banque verse des intérêts calculés au taux officiel du financement à un jour moins une marge qui était de 6,25 points de base au 31 décembre 2000 (la même qu'en 1999).

i) Cessions en pension

Les cessions en pension sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque du Canada offre de vendre des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance, le jour ouvrable suivant. La Banque est disposée à conclure des cessions en pension au taux cible établi aux fins de la politique monétaire, qui correspond au point médian de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour et est inférieur de 25 points de base au taux d'escompte, si les fonds à un jour se négocient généralement à un taux inférieur au taux cible annoncé. Les cessions en pension sont conclues avec les négociants principaux, un sous-groupe de distributeurs de titres d'État qui ont atteint un certain niveau de participation sur le marché des titres du gouvernement canadien.

Le poste du bilan *Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat* représente le montant que la Banque doit verser. Il englobe le prix de vente des bons du Trésor, des obligations et des intérêts courus sur les obligations ainsi que les intérêts accumulés. Les bons du Trésor et les obligations vendus dans le cadre de conventions de rachat continuent d'être ajoutés aux placements de la Banque.

j) Assurance

La Banque ne s'assure pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Les coûts découlant de ces risques sont inscrits aux comptes dès qu'il est possible d'en obtenir une estimation raisonnable.

3. Dépenses par catégorie

	2000	1999
	En millions de dollars	
Traitements	91,4	86,6
Avantages sociaux et autres frais de personnel	15,2	15,0
Coût des billets de banque	10,0	31,8
Entretien des immeubles	21,2	20,0
Services et fournitures	36,9	41,6
Amortissement	26,0	28,2
	<u>200,7</u>	<u>223,2</u>
Dépenses recouvrées		
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers	(75,6)	(73,9)
Autres	<u>(6,5)</u>	<u>(4,6)</u>
Total	<u>118,6</u>	<u>144,7</u>



Les traitements et les avantages sociaux du personnel affecté à l'entretien des immeubles ne sont pas inclus sous *Traitements* ou *Avantages sociaux et autres frais de personnel* mais plutôt dans les dépenses d'entretien des immeubles.

Les dépenses recouvrées sont constituées des droits que perçoit la Banque sur un certain nombre de services.

4. Placements

Les placements comprennent des bons du Trésor et des obligations du gouvernement du Canada ainsi que des avoirs détenus en vertu de swaps à court terme de devises avec le Fonds des changes du gouvernement du Canada, lesquels sont décrits à la note 10, paragraphe a).

En général, la Banque conserve ses bons du Trésor et ses obligations jusqu'à l'échéance. Les valeurs comptables après amortissement de ces placements avoisinent les valeurs nominales. À la fin de l'exercice, le rendement moyen du portefeuille de bons du Trésor de la Banque, dont l'échéance moyenne est de trois mois, était de 5,8 % (4,9 % en 1999), tandis que celui des obligations échéant dans les trois ans et celui des obligations échéant dans plus de trois ans étaient de 6,4 % (6,5 % en 1999) et de 6,5 % (6,6 % en 1999) respectivement.

5. Immeubles de la Banque

	2000			1999		
	En millions de dollars					
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et bâtiments	168,0	71,9	96,1	168,0	68,5	99,5
Matériel informatique et logiciels	63,0	37,2	25,8	62,0	28,8	33,2
Autre équipement	139,0	98,1	40,9	137,1	94,6	42,5
	370,0	207,2	162,8	367,1	191,9	175,2

6. Tous les autres éléments de l'actif

Dans cette catégorie figure l'intérêt couru sur des placements totalisant 305,1 millions de dollars (325,6 millions en 1999).

7. Capital versé

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 \$ chacune. Les actions ont été payées intégralement et, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, elles ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

8. Fonds de réserve

Le fonds de réserve établi en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada* représente la réserve générale de la Banque. Des prélèvements sur le revenu net de la Banque ont été accumulés au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne, en 1955, le montant maximal stipulé, soit 25,0 millions de dollars.

9. Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de la plupart de ses employés plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. On trouvera dans le tableau ci-après des renseignements sur ces régimes.

	Régime de pension		Autres régimes	
	2000	1999	2000	1999
	En millions de dollars		En millions de dollars	
Pour l'année				
Cotisations de la Banque	1,4	5,3	2,6	0,6
Cotisations des employés	0,3	4,2	0,0	0,0
Prestations versées	19,8	21,5	2,6	0,6
Charge (revenu) au titre des régimes	(12,3)	(4,6)	11,8	4,1
Au 31 décembre				
Obligations au titre des prestations constituées	444,2	478,2	88,6	27,7
Juste valeur de l'actif des régimes	657,8	600,5	0,0	0,0
Situation de capitalisation – excédent (déficit) des régimes	213,6	122,3	(88,6)	(27,7)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	39,0	25,3	(23,1)	(14,1)

Les hypothèses actuarielles significatives (les moyennes étant pondérées s'il y a plus d'un régime) que retient la Banque pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes.

	Régime de pension		Autres régimes	
	2000	1999	2000	1999
Taux d'actualisation	6,11 %	5,35 %	6,05 %	2,75 %
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes pour l'année	6,06 %	6,21 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	3,00 % + prime au rendement	3,00 % + prime au rendement	3,00 % + prime au rendement	3,00 % + prime au rendement

i) En 1999, la rubrique *Autres régimes* ne comprend que les avantages postérieurs à l'emploi. Les avantages complémentaires de retraite sont inclus à partir de 2000.

ii) Étant donné que 2000 est une année de transition, les *taux d'actualisation*, qui étaient de 6,13 % au début de 2000 dans le cas du *régime de pension* et de 6,10 % dans le cas des *autres régimes*, diffèrent des taux indiqués ci-dessus pour la fin de 1999.

iii) Étant donné que 2000 est une année de transition, le *taux de rendement prévu*, qui était de 6,09 % au début de 2000 dans le cas du *régime de pension*, diffère du taux indiqué ci-dessus pour la fin de 1999.

iv) Le *taux d'actualisation* du *régime de pension* passe graduellement en deux ans de 6,08 % au taux final de 5,35 % indiqué ci-dessus pour l'année 1999. De même, le *taux d'actualisation* des *autres régimes* passe graduellement en deux ans de 3,125 % au taux final de 2,75 % indiqué ci-dessus pour l'année 1999.

v) À partir de 2000, la Banque utilise les taux des obligations négociables du gouvernement du Canada. Ces taux diffèrent de ceux qu'elle a retenus pour les évaluations actuarielles du *régime de pension*.



Aux fins de l'évaluation, le taux d'augmentation annuel hypothétique des frais d'hospitalisation assurés et du coût des médicaments par participant a été fixé à 9,0 %. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement durant dix ans pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite; quant au coût par participant des autres soins médicaux, il devrait augmenter de 3,0 % par an.

10. Engagements

a) Contrats de devises

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque du Canada conclut des contrats d'achat et de vente de devises. Plus particulièrement, elle conclut des swaps à court terme de devises avec le Fonds des changes du gouvernement canadien dans le cadre des opérations de trésorerie qu'elle effectue au sein du système bancaire canadien. Ces opérations, qui sont menées avec l'accord du ministre des Finances en vertu d'une autorisation permanente, consistent en l'achat temporaire par la Banque de devises du Fonds des changes; ces devises sont payées en dollars canadiens au taux de change en vigueur, et la Banque s'engage à les revendre plus tard au même taux. La juste valeur de ces avoirs n'est pas sensiblement différente de leur valeur comptable. À la fin de l'exercice, le taux de rendement moyen de ces placements était de 6,1 % (5,5 % en 1999).

En outre, la Banque du Canada a conclu des accords de swap de devises avec deux autres banques centrales. Le premier, avec la Réserve fédérale des États-Unis, se chiffre à 2 milliards de dollars É.-U., et le deuxième, avec la Banque du Mexique, à 1 milliard de dollars canadiens. Aucun tirage n'a été effectué sur ces deux mécanismes en 2000 et en 1999.

Tous les engagements découlant de contrats de devises en cours au 31 décembre sont réglés l'année suivante. Le tableau ci-après fait état de l'encours de ces engagements.

		2000	1999
		En millions de dollars	
Contrats de devises	- achats	133,0	117,6
	- ventes	1 654,5	5 299,9

Au 31 décembre 2000, l'encours des contrats de devises comprenait pour 1 521,5 millions de dollars en engagements de vente conclus dans le cadre de swaps avec le Fonds des changes (5 182,4 millions en 1999).

b) Contrats de titres

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des contrats d'achat et de vente de titres. Tous les engagements découlant de contrats en cours au 31 décembre sont réglés l'année suivante. Le tableau suivant montre l'encours de ces engagements.

		2000	1999
		En millions de dollars	
Contrats de titres	- achats	-	-
	- ventes	1 358,3	3 675,0

Au 31 décembre 2000, l'encours des contrats de vente de titres conclus dans le cadre de prises en pension spéciales (taux applicable : 5,75 %) s'élevait à 1 358,3 millions de dollars; ces contrats ont tous été réglés le 5 janvier 2001 (à la fin de 1999, des contrats totalisant 3 675,0 millions de dollars et portant intérêt au taux de 4,75 % étaient toujours en cours).

CONSEIL DE DIRECTION

Gordon G. Thiessen, gouverneur
Malcolm D. Knight, premier sous-gouverneur

Sous-gouverneurs

Charles Freedman W. Paul Jenkins Tim E. Noël
Sheryl Kennedy Pierre Duguay

L. Theodore Requard, secrétaire général

Conseillers

Serge Vachon Donald R. Stephenson Janet Cosier¹
Vaughn O'Regan David J. Longworth John D. Murray
Roy Flett Daniel W. MacDonald
Angela Redish²

Marchés financiers

Ronald M. Parker, chef
Jean-Pierre Aubry, directeur du bureau de Montréal
H. Ross MacKinnon, directeur du bureau de Toronto
Nicholas Close, sous-chef
Patrick E. Demerse, directeur des Opérations sur le marché
et de l'Analyse
D. Mark Zelmer, conseiller en recherches*
Walter N. Engert, conseiller en recherches

Recherches

R. Tiff Macklem, chef
Brian O'Reilly, sous-chef
Irene Ip, conseillère en recherches
Allan Crawford, conseiller en recherches

Études monétaires et financières

John G. Selody, chef
Clyde A. Goodlet, conseiller en politiques de réglementation
Agathe Côté, sous-chef
James F. Dingle, conseiller en recherches³
John Kuszczak, conseiller en recherches

Relations internationales

James E. Powell, chef
Sheila Niven, sous-chef
Kevin J. Clinton, conseiller en recherches
Lawrence L. Schembri, conseiller en recherches

Opérations bancaires

Bonnie J. Schwab, chef
Jim Reain, directeur
Charles Spencer, directeur
Lorna Thomas, directrice

Services des titres gouvernementaux

F. J. Bruce Turner, chef
William G. Percival, directeur des Opérations
Edward P. Fine, directeur du Développement des secteurs
d'activité et du Développement organisationnel*

Services à la Haute Direction et Services juridiques

L. Theodore Requard, chef
Deborah M. Duffy, avocate générale

Communications

Bruce Yemen, chef
Jocelyne Charron, sous-chef
Denis Schuthe, directeur des
Communications relatives à la politique monétaire

Services techniques

Daniel W. MacDonald, chef
John Otterspoor, directeur du Milieu de travail général
Chris J. Hemstead, directeur des Pratiques et solutions
informatiques

Services de gestion

Gerry Gaetz, chef
Frank J. Mahoney, directeur et comptable en chef
Richard A. J. Julien, directeur
Claude Montambault, directeur

Bureau de gestion de la dette

Roy Flett, conseiller, Opérations liées aux titres au détail
Dale Fleck, directeur

Vérification

Peter Koppe, vérificateur interne

1. Également présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements; elle remplace Serge Vachon, qui prend sa retraite le 31 mars 2001.

2. Conseillère spéciale invitée

3. Également vice-président du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements

* En congé

Nota : Postes occupés au 12 janvier 2001



Bureaux régionaux de la Banque du Canada

Provinces de l'Atlantique

1583, rue Hollis
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1V4

David Amirault, représentant principal (Analyse économique)
Robert Dolomont, représentant principal (Opérations)

Québec

1501, avenue McGill College, bureau 2030
Montréal (Québec)
H3A 3M8

Louis-Robert Lafleur, représentant principal (Analyse économique)
Lorraine Laviolette, représentante principale (Opérations)

Ontario

150, rue King Ouest, bureau 2000
Toronto (Ontario)
M5H 1J9

Brigid Brady, représentante principale (Analyse économique)
Michael D. Stockfish, représentant principal (Opérations)

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

404, 6^e avenue Sud-Ouest, bureau 200
Calgary (Alberta)
T2P 0R9

Des Mc Manus, représentant principal (Analyse économique)
Harry Hooper, représentant principal (Opérations)

Colombie-Britannique et Yukon

900, rue Hastings Ouest, bureau 300
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1E6

Farid Novin, représentant principal (Analyse économique)
Gerrit Bilkes, représentant principal (Opérations)

Nota : Postes occupés au 3 janvier 2001

Pour de plus amples renseignements sur la Banque du Canada

Publications

Rapport sur la politique monétaire et Mise à jour
Compte rendu détaillé de la politique et des stratégies de la Banque du Canada et analyse de la conjoncture économique et de son incidence sur l'inflation. Le *Rapport* paraît en mai et en novembre; la *Mise à jour*, en février et en août. Publications gratuites.

Revue de la Banque du Canada
Publication trimestrielle contenant des commentaires sur l'actualité économique et des articles de fond. Sur abonnement.

Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada
Recueil complet de données financières se rapportant au Canada. Publication mensuelle. Sur abonnement.

Bulletin hebdomadaire de statistiques financières
Recueil de 20 pages de statistiques sur les banques et le marché monétaire. Sur abonnement.

Internet

<http://www.banqueducanada.ca>

Accès rapide aux communiqués et aux allocutions du gouverneur, à la majorité des principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour.

Information publique

Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique :

Téléphone : 1 800 303-1282
Télécopieur : (613) 782-7713

Pour se renseigner sur les soldes non réclamés :

Téléphone : 1 888 891-6398
Adresse électronique : soldesnr@banqueducanada.ca

Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser au :
Service de la diffusion des publications, 234, rue Wellington, Ottawa K1A 0G9
Téléphone : (613) 782-8248 / Adresse électronique : publications@banqueducanada.ca



ENQUÊTE AUPRÈS DES LECTEURS — RAPPORT ANNUEL 2000

Nous voulons que le Rapport annuel de la Banque vous soit utile.

Vos commentaires nous aideront à l'améliorer.

Veuillez prendre quelques minutes pour répondre au présent questionnaire et nous le retourner par la poste (le port est déjà payé).

1. Selon vous, le rôle que joue la Banque du Canada en tant que banque centrale du pays est-il communiqué de façon claire dans le présent rapport annuel?

☐ Oui

☐ Non

2. Quelles parties du Rapport annuel avez-vous lues? (Cochez toutes les cases pertinentes.)

☐ Toutes

☐ Déclaration du gouverneur

☐ Tour d'horizon de la Banque

☐ Politique monétaire

☐ Monnaie

☐ Services de banque centrale

☐ Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

☐ Sommaire financier

☐ États financiers

3. Quelle cote attribuez-vous aux éléments suivants du Rapport annuel? (1 = médiocre; 5 = excellent)

Aspect visuel 1 2 3 4 5 (Encerchez une cote.)

Mise en page 1 2 3 4 5 (Encerchez une cote.)

Lisibilité 1 2 3 4 5 (Encerchez une cote.)

5. Comment avez-vous obtenu votre exemplaire du Rapport annuel?

☐ Suis sur la liste de distribution

☐ En ai fait la demande

☐ Auprès d'un bureau régional de la Banque

☐ Lors d'un exposé donné par un employé de la Banque

☐ Autre (Veuillez préciser.)

6. À quoi vous sert le Rapport annuel de la Banque?

☐ Renseignements généraux

☐ Enseignement

☐ Recherche en finances ou en économie

☐ Conseils financiers

☐ Autre (Veuillez préciser.)

4. À quel secteur appartenez-vous?

☐ Services bancaires ou financiers

☐ Milieu des affaires

☐ Secteur public

☐ Éducation ou recherche

☐ Autre (Veuillez préciser.)

7. Selon vous, quelles modifications devrions-nous apporter pour améliorer le Rapport annuel?



Fermer avec du ruban adhésif.

Plier ici en deuxième.



0465435800-K1A0G9-BR01

SONDAGE DU RAPPORT ANNUEL
SERVICES DE COMMUNICATION-PUBLICATIONS
BANQUE DU CANADA
234 RUE WELLINGTON
OTTAWA ON K1A 9Z9

Plier ici en premier.